

LORIENT
AGGLOMÉRATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

www.lorient-agglo.bzh



1 LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION **6 à 20**

p. 7. Lorient Agglomération **p. 8.** Les compétences de Lorient Agglomération **p. 10.** Les 25 communes **p. 14.** Les instances communautaires **p. 16.** Les élus du Conseil communautaire **p. 18.** L'organigramme général **p. 20.** Le Conseil de développement, la CCSPL et la CIA

2 LES GRANDS PROJETS DE LORIENT AGGLOMÉRATION EN 2021 **21 à 26**

p. 22. Élaboration du projet de territoire **p. 24.** Un territoire engagé pour sa transformation écologique **p. 26.** Impulser la solidarité territoriale

3 2021, BILAN PAR COMPÉTENCES **28 à 50**

p. 29. Développement économique **p. 31.** Accès à l'emploi des jeunes et insertion **p. 32.** Tourisme et loisirs **p. 34.** Aménagement et urbanisme **p. 36.** Planification urbaine **p. 37.** Habitat, foncier, patrimoine **p. 39.** Système d'information géographique **p. 40.** Déplacements et mobilité **p. 42.** Transition énergétique **p. 44.** Gestion des déchets **p. 46.** Eau et assainissement **p. 48.** Environnement et développement durable **p. 50.** Promotion du territoire et de l'intercommunalité

4 MOBILISER LES RESSOURCES AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES **52 à 58**

p. 53. Ressources humaines **p. 55.** Maintenance du patrimoine **p. 56.** Systèmes d'information **p. 58.** Actes juridiques et marchés publics

5 RAPPORT FINANCIER 2021 **59 à 69**

p. 60. L'exécution du budget 2021 **p. 62.** Les principales ressources de l'Agglomération **p. 64.** Les dépenses **p. 66.** La dette



YAN ZEEDA

2021 : la naissance d'un esprit communautaire

Chaque année, la publication du rapport d'activité est un fait marquant de la vie de notre communauté d'agglomération. Cette nouvelle édition du rapport d'activité retrace les temps forts d'une première année de plein exercice pour la nouvelle équipe en place depuis le 16 juillet 2020.

L'année 2021 a été encore fortement marquée par les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Lorient Agglomération a poursuivi ses efforts pour venir en aide à aux acteurs économiques du territoire les plus touchés, notamment le secteur cafés-hôtels-restaurants (CHR). À titre d'exemple, plus de 120 très petites entreprises (TPE) ont bénéficié de l'aide financière exceptionnelle du Pass Asso pour un montant total de 680k €.

L'année 2021 a vu l'approbation du premier projet de territoire de Lorient Agglomération de son histoire. D'une vision stratégique et agile est née un esprit communautaire partageant l'ensemble des préoccupations de vie des habitants de notre territoire et leurs belles envies d'avenir. Autour de cinq axes de travail : vivre ensemble, rayonner, transformer, équilibrer et coopérer, ce document propose 15 enjeux stratégiques aux nombreux défis que nous aurons à relever durant la prochaine décennie.

Dès 2021, Lorient Agglomération a vu les premières concrétisations de l'ambition politique portée par son exécutif. La nouvelle grille tarifaire de notre réseau de transports en commun CTRL propose désormais un tarif « étudiants » plafonné à 10 €/mois et un tarif « plus de 65 ans ». Une aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique est proposée pour favoriser les mobilités actives domicile-travail. Une nouvelle convention pluriannuelle d'un montant de 250k € a été signée avec l'Université de Bretagne Sud pour soutenir les actions visant à renforcer les impacts de l'UBS sur notre territoire tant en matière de formation, de recherche et de la vie étudiante. Une nouvelle programmation enrichie des courses au large de Lorient La Base a permis l'accueil de courses prestigieuses en 2021 (Ocean Race Europe, Solitaire du Figaro) pour mettre en lumière notre exceptionnel pôle de course au large. De plus, Lorient Agglomération a engagé la révision de son pacte fiscal et financier et lancé plusieurs schémas structurants portant sur son patrimoine et son immobilier, sur l'eau et l'assainissement, sur la biodiversité, ou encore le vélo. Enfin, l'année 2021 a permis de finaliser la mise en œuvre des 1607 heures annuelles de travail pour les agents de Lorient Agglomération imposée par la loi de transformation de la fonction publique.

Comme vous le constatez, la vie de notre agglomération a été très riche en 2021. Celle-ci traduit fidèlement l'énergie et l'ambition que je porte pour notre territoire. Une nouvelle page de l'histoire de Lorient Agglomération s'ouvre. Elle correspond à la réalisation concrète de nouveaux projets inscrits au projet de territoire et qui contribueront à notre qualité de vie, à notre environnement et au rayonnement et à l'attractivité de notre territoire.

Bonne lecture ! - Lenadenn vat deoc'h !

Fabrice Loher
Président de Lorient Agglomération
Maire de Lorient

01

JANVIER



1 Malgré le contexte sanitaire et l'interdiction des rassemblements, Fabrice Loher a souhaité adresser ses vœux aux forces vives du territoire. Son discours, diffusé sur le web en vidéo, a été l'occasion d'évoquer les défis à surmonter dans cette période inédite mais aussi d'annoncer les grands projets de Lorient Agglomération.

2 Alors que la campagne de vaccination commence pour lutter contre la pandémie de la Covid-19, les maires de Lorient Agglomération se sont mobilisés pour coordonner leur action et proposer des ressources matérielles et logistiques pour les centres de vaccination.

04

AVRIL



1 Début avril, Lorient Agglomération proposait pour la première fois des ateliers destinés aux adultes pour les former à mieux circuler en ville. L'objectif est de permettre aux volontaires de gagner en autonomie dans leurs déplacements en ayant accès à la pratique du vélo.

2 Du 27 au 29 avril, les élus et habitants ont été invités à découvrir de façon pédagogique les avantages d'un bus à hydrogène. Cette expérimentation a été mise en place en prévision de l'acquisition d'une flotte de 12 bus électriques à hydrogène, mis en service d'ici 2025.

02

FÉVRIER



1 Le 18 février, Lorient Agglomération lançait de nouveaux travaux de protection de la Grande plage de Gâvres. Cinq-cents pieux en bois ont été répartis sur 3 secteurs de façon à retenir le sable pour engraisser la plage.

2 Lorient Agglomération a déployé sur différents sites de la ville de Lorient un message de félicitations aux 13 skippers qui se sont préparés au Vendée Globe sur le site de Lorient La Base, pôle dédié à la course au large devenu une référence internationale.

05

MAI



1 En lien avec son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui ambitionne une évolution de la part modale des déplacements effectués à vélo d'ici 2050, Lorient Agglomération met en place une aide sans conditions de ressources de 100 € à 250 € pour l'achat de vélos.

2 Le 11 mai, un nouveau service a été lancé dans l'enceinte de la déchèterie « nouvelle génération » de Caudan. Un « préau des matériaux » y est désormais implanté et permet aux habitants de venir y déposer ou récupérer gratuitement des matériaux de bricolage non altérés en surplus ou de seconde main.

03

MARS



1 Le 12 mars, la vidéo de présentation du « Projet de territoire » a été diffusée sur la chaîne YouTube de Lorient Agglomération. Cette émission, enregistrée dans les conditions du direct, a réuni différents « talents » du territoire pour permettre de mieux comprendre l'ambition politique et les enjeux du Projet de Territoire.

2 Lorient Agglomération a souhaité prendre une part active au dispositif Pass'Asso lancé par la Région Bretagne en soutien aux associations les plus durement touchées par la crise. Le financement mixte proposé par les collectivités a permis de dégager une enveloppe financière de près de 420 000 €, intégralement dédiée aux associations locales du territoire.

20

Les gran

06

JUIN



1 Une nouvelle convention d'objectifs et de moyens 2021-2027 a été signée entre Lorient Agglomération et l'Université de Bretagne Sud. Cet accompagnement se traduit notamment par un soutien

financier annuel prévisionnel de 250 000 € (50 000 € en fonctionnement, 200 000 € en investissement).

2 Le 9 juin, alors que la concertation citoyenne autour du « Projet de territoire » bat son plein depuis deux mois, Lorient Agglomération a organisé un « Word café » en ligne. Ce rendez-vous a été l'occasion pour les habitants d'enrichir les idées sur l'ensemble des grandes thématiques du futur projet de territoire : transition écologique, mobilités, santé et alimentation, développement économique, etc.

07

JUILLET



N. SAINT-MAUR

1 L'office de tourisme de Plœmeur a été réaménagé et doté d'équipements numériques. Ces travaux ont permis à cet équipement de se mettre en conformité avec les objectifs du « schéma de développement touristique », ainsi que ceux du label « station touristique » obtenu par la commune.

2 Dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), Lorient

Agglomération a lancé un nouvel appel à projets d'un montant total de 70 000 € pour permettre aux porteurs de projet (publics ou privés) de proposer des actions répondant aux objectifs inscrits dans la Charte de l'agriculture et de l'alimentation.

10

OCTOBRE



1 Le 18 octobre, les habitants des 25 communes de Lorient Agglomération recevaient dans leur boîte aux lettres la nouvelle formule du magazine communautaire « Les Nouvelles ». Pensé du point de vue de ses lecteurs, ce nouveau magazine offre une lecture plus dynamique, plus rythmée, voire même plus ludique, avec davantage d'accroches visuelles et d'entrées de lecture.

2 En tant qu'opérateur local pour le site Natura 2000 « Rade de Lorient », Lorient Agglomération a mis en place des médaillons « Ici, j'observe les oiseaux » à Gâvres, Riantec, Port-Louis et Locmiquélic, pour valoriser le patrimoine faunistique exceptionnel de la petite mer de Gâvres et de la rade de Lorient.

des déchets non recyclables à Inzinzac-Lochrist.

2 Le 27 novembre, les 30 foyers volontaires investis depuis 9 mois dans le cadre de l'opération « Défi familles pour

la biodiversité » se sont réunies une dernière fois. Ce rendez-vous a été l'occasion d'échanger sur leurs expériences en faveur de la protection de la biodiversité locale.

08

AOÛT



LORIENT AGGLOMÉRATION

1 Du 26 au 29 août, Lorient a accueilli la 52^e édition de la Solitaire du Figaro. 1^{re} escale d'une des courses les plus prisées de la voile sportive en France, le pôle course au large confirme ainsi la place incontournable qu'il occupe dans ce domaine.

2 Des animations ont été proposées tout l'été par Lorient Agglomération au Moulin des Princes à Pont-Scorff et à la Maison de l'île Kerner à Riantec pour permettre aux habitants et aux touristes de découvrir la diversité de la faune et de la flore locales.

09

SEPTEMBRE



STUDIOCOCORA

1 Du 16 au 22 septembre, à l'occasion de la Semaine de la mobilité, Lorient Agglomération a proposé la gratuité sur l'ensemble des bus et bateaux pour faire découvrir l'offre du réseau au grand-public.

2 Le 23 septembre, un jury composé d'élus et d'architectes a retenu le projet porté par l'agence lorientaise Bohuon Bertic architectes groupée avec B.A. Bois bureau d'études atlantique, Aerius, Armor Économie et Alhyange pour concevoir le bâtiment dédié à la course au large à Lorient La Base, sur le site de l'ancien bâtiment du Défi français.

jet de territoire ». Véritable feuille de route, le projet de territoire définit les grandes orientations stratégiques et politiques d'ici à l'horizon 2030.

2 Le 14 décembre, le nouveau club-house du golf de Val Quéven a été inauguré. Cet équipement, propriété de Lorient Agglomération, participe à l'attractivité du territoire pour des joueurs, amateurs ou professionnels, mais aussi en matière de tourisme d'affaires.

21 des dates

11

NOVEMBRE



H. COHONNER

1 Du 20 au 27 novembre, Lorient Agglomération a proposé aux habitants de participer à des ateliers sur le thème du réemploi et de la réduction des déchets. Les personnes intéressées ont également pu visiter le Centre de tri des emballages et les Ateliers de la recyclerie à Caudan, ainsi que l'installation de stockage

12

DÉCEMBRE



LORIENT AGGLOMÉRATION

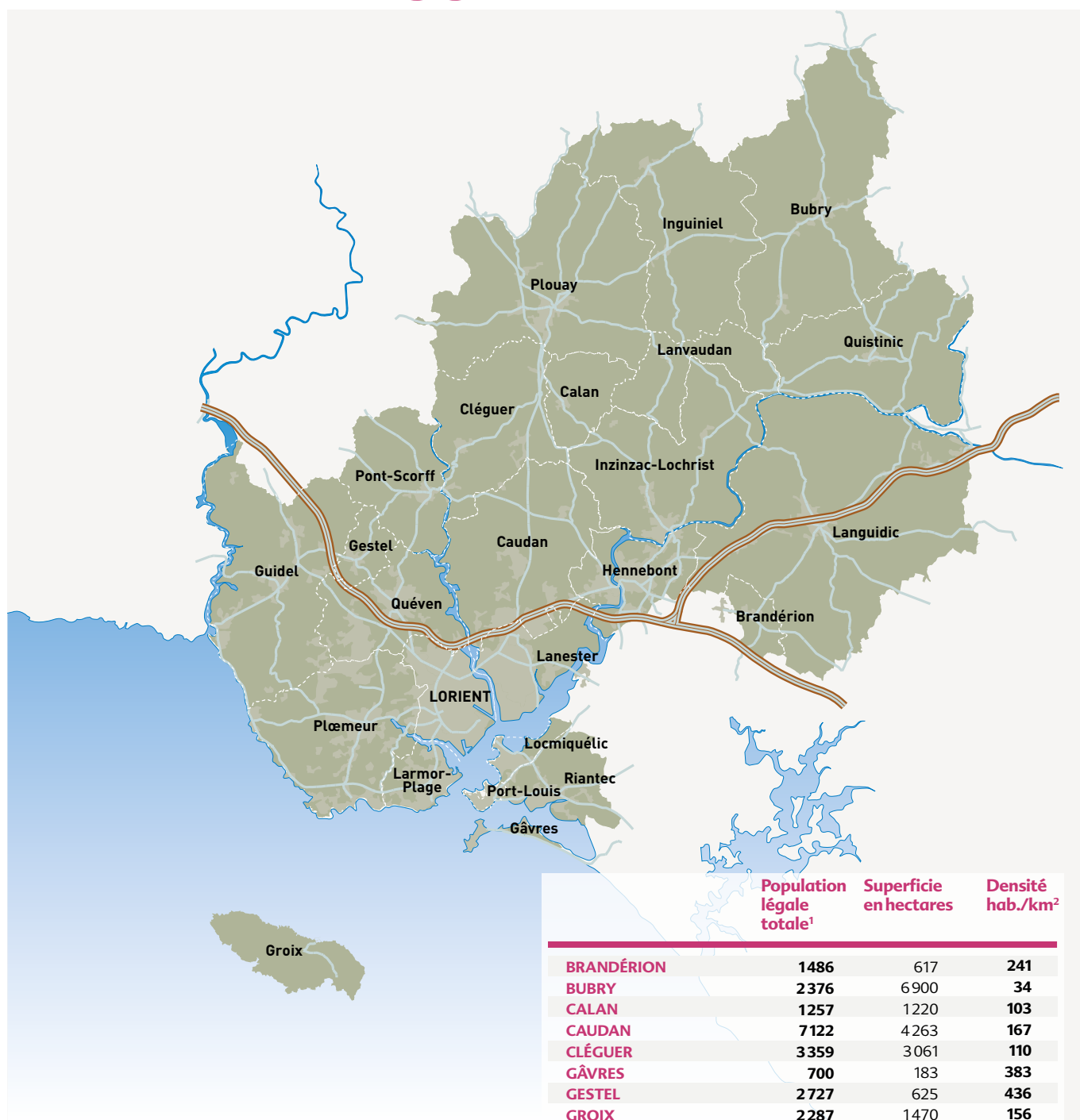
1 Le 7 décembre, les élus de Lorient Agglomération réunis en Conseil ont adopté le « Pro-

1

La communauté d'agglomération

● Lorient Agglomération	7
● Les compétences de Lorient Agglomération	8
● Les 25 communes	10
● Les instances communautaires	14
● Les élus du Conseil communautaire	16
● L'organigramme général	18
● Le Conseil de développement, la CCSPL et la CIA	20

Lorient Agglomération



Population légale totale¹

210 286

Superficie en hectares

73 556

Densité hab./km²

286

	Population légale totale ¹	Superficie en hectares	Densité hab./km ²
BRANDÉRION	1486	617	241
BUBRY	2376	6900	34
CALAN	1257	1220	103
CAUDAN	7122	4263	167
CLÉGUER	3359	3061	110
GÂVRES	700	183	383
GESTEL	2727	625	436
GROIX	2287	1470	156
GUIDEL	12076	5229	231
HENNEBONT	16467	1857	887
INGUINIEL	2243	5140	44
INZINZAC-LOCHRIST	6683	4462	150
LANESTER	23599	1837	1285
LANGUIDIC	8215	10908	75
LANVAUDAN	812	1830	44
LARMOR-PLAGE	8562	725	1181
LOCMIQUÉLIC	4151	357	1163
LORIENT	58732	1742	3372
PLŒMEUR	18417	3890	473
PLOUAY	5920	6730	88
PONT-SCORFF	3929	2315	170
PORT-LOUIS	2754	107	2574
QUÉVEN	9008	2392	377
QUISTINIC	1439	4290	34
RIANTEC	5965	1406	424

1. Source INSEE, recensement 2019



H. COHONNER

Les compétences de Lorient Agglomération

Une communauté de projets

Lorient Agglomération exerce une vingtaine de compétences sur le territoire des vingt-cinq communes de l'agglomération. Ces compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives, ont toutes pour objectif de consolider le dynamisme du territoire et de le préparer à l'avenir. L'exercice de ces compétences à l'échelle communautaire offre l'opportunité d'un aménagement du territoire cohérent dans le respect des identités de chaque commune. En collaboration avec Audélor, l'Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient, Lorient Agglomération travaille pour aménager des espaces d'activité économique et porter des projets d'intérêt communautaire. La compétence économique est également mise à profit pour inciter à l'innovation et faciliter le chemin vers l'emploi des personnes en difficultés. Formation, recherche et innovation constituent des atouts importants pour le développement économique et culturel du territoire. En soutenant depuis 1995 l'Université de Bretagne Sud, Lorient Agglomération renforce l'attractivité du territoire. Avec l'Office de tourisme, Lorient Agglomération s'inscrit

aussi dans une dynamique de développement et réalise des équipements de loisirs conçus comme des espaces ludiques et pédagogiques.

Cohésion territoriale et solidarité à l'échelle intercommunale

Les questions de l'aménagement de l'espace communautaire s'envisagent de plus en plus à l'échelle de l'agglomération pour des raisons de cohésion territoriale et de solidarité intercommunale, toujours dans un esprit de développement durable. C'est ainsi que sont nés des documents de référence comme le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui dessine le territoire de demain (habitat, environnement, développement économique et transports) et le Plan de déplacements urbains (PDU). La compétence transports trouve naturellement sa place dans cette réflexion globale. La priorité aux transports collectifs et à l'éco-mobilité (bateaubus, vélo, marche à pied) a connu une forte accélération depuis la mise en circulation du transport en commun en site propre (Triskell).

En matière d'habitat et de cohésion sociale, Lorient Agglomération poursuit un objectif de 1 100 nouveaux logements par an d'ici 2022, en fixant notamment un pourcentage de logements sociaux par commune et en insistant sur l'incitation à la rénovation thermique et à la lutte contre le mal logement (PLH 2017-2022). Sensibilisée à l'avenir de la planète, soucieuse de la qualité de vie de ses concitoyens, convaincue de la nécessaire rupture avec une économie du gaspillage et de la pollution, Lorient Agglomération applique sur son territoire les principes du développement durable. Grâce à un Plan climat air énergie territorial (PCAET), l'agglomération engage des actions à long terme sur l'ensemble des communes pour garantir à chacun une qualité de vie des plus satisfaisantes. Le choix de la collecte sélective et de la valorisation des déchets à l'échelle du territoire s'inscrit dans cette démarche. Le transfert de la compétence eau et assainissement, intervenu en 2012, vise également à apporter le même service de qualité à tous les habitants, à réaliser des économies d'échelle et à consolider les outils pour une gestion raisonnée de l'eau.

11 décembre 1973

Le SIVOM est créé avec Lorient, Lanester, Larmor-Plage, Plœmeur et Quéven et trois mois plus tard, Caudan.

22 novembre 1990

Le District est créé; se joignent à l'intercommunalité quatre communes: Gestel, Pont-Scorff, Hennebont et Inzinzac-Lochrist.

À partir d'une intercommunalité de services directs à la population (transports, sécurité incendie, traitement des déchets) s'est construite une intercommunalité de projets, visant à concourir au dévelop-

pement durable et équilibré de l'ensemble de l'agglomération à travers des investissements structurants pour le développement économique, touristique, l'enseignement supérieur et la protection de l'environnement.

Compétences obligatoires

1 Développement économique

- Actions de développement économique, maritime et touristique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

2 Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ainsi qu'un schéma d'aménagement économique du territoire et toutes études concernant l'avenir de l'agglomération ;
- Réserves foncières et définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme ;
- Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code.

3 Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire

- Programme local de l'habitat ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire ;
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;

- Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

4 Politique de la ville

5 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

6 Accueil des gens du voyage

7 Prévention, collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

8 Eau

- Production par captage ou pompage, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage et distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

9 Assainissement des eaux usées

- Assainissement collectif: contrôle des raccordements au réseau public de collecte, collecte, transport et épuration des eaux usées, élimination des boues produites.
- Assainissement non collectif: contrôle de conception et réalisation, contrôle de fonctionnement (base règlementaire) et réhabilitations groupées.

10 Gestion des eaux pluviales urbaines

Gestion des eaux pluviales urbaines selon les modalités et le périmètre définis par le conseil communautaire.

Compétences optionnelles

1 Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

2 Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie et promotion des énergies renouvelables.

- Agenda 21 communautaire et Plan climat-air-énergie territorial.
- Protection des espaces naturels dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

3 Équipements culturels et sportifs

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements d'intérêt communautaire.

Compétences facultatives

1 Promotion du Pays de Lorient et relations avec l'Union Européenne, l'État, la Région et le Département dans les domaines de compétences communautaires.

2 Développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologie.

3 Développement des nouvelles technologies d'information et de communication d'intérêt communautaire.

4 Participation aux schémas régionaux de formation.

5 Fourrière, capture des animaux errants.

6 Surveillance de zones de baignade d'intérêt communautaire.

7 Contribution au service départemental d'incendie et de secours et gestion de l'immobilier dans le cadre de la convention de départementalisation.

Février 1996

Brandéon, Cléguer, Gâvres, Groix, Guidel, Port-Louis et Riantec les rejoignent, soit 17 communes au total.

Janvier 2000

Le District est transformé en communauté d'agglomération, après l'extension du périmètre à Languidic et s'appelle désormais "Cap l'Orient".

Janvier 2001

Le périmètre est élargi à Locmiquélic.

Avril 2012

Les marques "Lorient Agglomération" (institution) et "Lorient Bretagne Sud" (promotion touristique et économique) sont créées.

1^{er} janvier 2014

Lorient Agglomération et la Communauté de communes de la Région de Plouay fusionnent.

Les 25 communes



● BRANDÉRION

3 rue Vincent Renaud,
56700 Brandérion

mairie@branderion.com
www.branderion.com

Tél. 0297329237 Fax 0297329239
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et l'après-midi uniquement les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h; le samedi de 9h à 12h

Maire: Jean-Yves CARRIO
Directrice générale des services: Emily Hivert

● BUBRY

Place Macroom,
56310 Bubry

mairie.bubry@gmail.com
www.bubry.fr

Tél. 0297517007 Fax 0297517262
Horaires mairie: du lundi au vendredi: de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h (fermé en juillet et août)

Maire: Roger THOMAZO
Directrice générale des services: Maud PERIER LE MARRE

● CALAN

2 Place de l'église,
56240 CALAN

contactmairie@calan56.fr
www.calan56.fr

Tél. 0297333385 Fax 0297330040
Horaires mairie: le lundi de 9h à 12h30; les mardi, jeudi et vendredi: de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30; mercredi et samedi: de 9h à 12h

Maire: Pascal LE DOUSSAL
Directrice générale des services: Nadia HELO

● CAUDAN

Place Louis Le Léannec
BP 31 - 56854 CAUDAN Cedex

mairie@caudan.fr
www.caudan.fr

Tél. 0297805920 Fax 0297805921
Horaires mairie: les lundi et jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30; le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h30; le samedi de 9h à 11h (permanence accueil et état civil)

Maire: Fabrice VELY
Conseiller communautaire: Martine DI GUGLIELMO
Directeur général des services: Patrick COLLET

● CLÉGUER

19 rue Félix-Le-Gleut,
56620 CLEGUER

mairie@cleguer.fr
www.cleguer.fr

Tél. 0297801888 Fax 0297325824
Horaires mairie: du lundi au vendredi (excepté le mardi avec une fermeture l'après-midi) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; le samedi de 9h à 12h (permanence état civil)

Maire: Alain NICOLAZO
Directrice générale des services: Mélanie LE QUINTREC-STOECKEL

● GÂVRES

Avenue des Sardiniers

mairie.gavres@orange.fr
www.gavres.fr

Tél. 0297824655 Fax 0297821389
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h; le samedi permanence sur rdv

Maire: Dominique LE VOUËDEC
Directrice générale des services: Isabelle GARANGE

● GESTEL

1 Place Colonel Müller
56530 Gestel

mairie@gestel.fr
www.gestel.fr

Tél. 0297801244 Fax 0297054117
Horaires mairie: lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Du mardi au vendredi inclus, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Samedi de 9h à 12h (fermé les samedis matins en juillet et août).

Maire: Michel DAGORNE
Directeur général des services: Christian LE PARC

● GROIX

13, place Joseph Yvon
56590 Groix

mairie@groix.fr
www.groix.fr

Tél. 0297868015 Fax 0297865997
Horaires mairie: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (cadastre: uniquement le mardi et le vendredi)

Maire: Dominique YVON
Directrice générale des services: Morgane DOUESNARD

● GUIDEL

11 Place de Polignac
56520 Guidel

maire@mairie-guidel.fr
www.guidel.com

Tél. 0297029696 Fax 0297650936
Horaires mairie: du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h; le samedi de 9h30 à 12h (permanence état civil)
Maire: Jo DANIEL

Conseillers communautaires: Françoise BALLESTER, Patrice JACQUEMINOT, Estelle MORIO
Directrice générale des services: Vanessa CHRÉTIEN

● HENNEBONT

13 place Maréchal Foch,
CS 80130, 56704 Hennebont

contact@mairie-hennebont.fr
www.hennebont.bzh

Tél. 02 97 85 16 16 Fax 02 97 36 54 78
Horaires mairie: du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Maire: Michèle Dollé

Conseillers communautaires:
André Hartereau, Marie-Françoise
CEREZ, Pascal LE LIBOUX, Laure LE
MARÉCHAL, Fabrice LEBRETON
Directeur général des services:
Philippe SARRET

● INGUINIEL

1 rue Louis Le Moënic,
56240 Inguiniel

mairie.inguiniel@orange.fr
www.inguiniel.fr

Tél. 02 97 32 08 12 Fax 02 97 32 17 08
Horaires mairie: du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h; le samedi
de 9h à 12h (fermé en juillet et août)

Maire: Jean-Louis LE MASLE
Directrice générale des services:
En cours de recrutement

● INZINZAC-LOCHRIST

Place Charles De Gaulle,
56650 Inzinzac-Lochrist

accueil.inzinzac@wanadoo.fr
www.inzinzac-lochrist.fr

Tél. 02 97 85 30 30 Fax 02 97 85 30 40
Horaires mairie: de septembre à juin:
du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et
de 13h45 à 17h45. Horaires d'été (juillet
et août): du lundi au vendredi de 8h15
à 12h et de 13h45 à 17h;

Maire: Armelle NICOLAS
Conseiller communautaire:
Maurice LECHARD
Directeur général des services:
Mickaël NIVANEN

● LANESTER

Adresse: 1, rue Louis Aragon,
CS 20779, 56607 Lanester Cedex

mairie@ville-lanester.fr
www.lanester.bzh

Tél. 02 97 76 81 81 Fax 02 97 76 81 65
Horaires mairie: les lundi, mardi,
mercredi et vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h; le jeudi de 10h à 12h
et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h
à 11h45 (accueil et état civil)
Maire: Gilles CARRERIC

Conseillers communautaires:
Rose MORELLEC, Maurice PERON,
Annaïg LE MOEL-RAFLIK, Philippe JES-
TIN, Florence LOPEZ-LE GOFF, Patrick
LE GUENNEC, Claudine DE BRASSIER
Directrice générale des services:
Sophie LEFÈVRE

● LANGUIDIC

2, rue de la mairie,
56440 Languidic

mairie@languidic.fr
www.languidic.fr

Tél. 02 97 65 19 19 Fax 02 97 65 10 11
Horaires mairie: du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Maire: Laurent DUVAL
Conseillère communautaire:
Véronique GARIDO
Directeur général des services:
Olivier DE LESPINATS

● LANVAUDAN

1, place de la Mairie,
56240 Lanvaudan

mairie.lanvaudan@wanadoo.fr
www.lanvaudan.fr

Tél. 02 97 33 33 08 Fax: 02 97 33 18 97
Horaires mairie: le mardi: de 8h30 à
12h et de 14h à 18h30; les mercredi,
jeudi et samedi: de 8h30 à 12h (fermée
au public l'après-midi); le vendredi:
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Maire: Dominique BEGHIN
Directrice générale des services:
Guénaëlle NICOL

● LARMOR-PLAGE

4 avenue des quatre frères Le Roy-
Quéret, 56260 Larmor-Plage

mairie@larmor-plage.com
www.larmor-plage.bzh

Tél. 02 97 84 26 26 Fax 02 97 84 26 27
Horaires mairie: du lundi au vendredi
de 8h15 à 11h50 et de 13h15 à 16h50;
le samedi de 9h à 11h30 (permanence
état civil)

Maire: Patrice VALTON
Conseillères communautaires:
Patricia JAFFRE, Katherine GIANNI
Directrice générale des services:
Céline LE NABAT

● LOCMIQUÉLIC

27 rue de la Mairie,
56570 Locmiquélic

mairie@mairie-locmiquelic.fr
www.ville-locmiquelic.fr

Tél. 02 97 33 42 24 Fax 02 97 33 54 94
Horaires mairie: Lundi: 8h45-12h15
/ 13h45-17h15; du mardi au vendredi
: 8h45-12h15 / 13h15-17h15; samedi:
9h00-12h00

Maire: Philippe BERTHAULT
Directrice générale des services:
Catherine ALLAIN

LORIENT
2 Boulevard Leclerc
CS 30010 - 56315 Lorient Cedex

contact@mairie-orient.fr
www.orient.bzh

Tél. 02 97 02 22 00 Fax 02 97 02 22 35
Horaires mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15 ; le samedi de 9h à 12h (permanence état civil)
Maire : Fabrice LOHER
Conseillers communautaires : Aurélie MARTORELL, Freddie FOLLEZOU, Sophie PALANT-LE HEGARAT, Bruno PARIS, Maryvonne LE GREVES, Stéphane DANIEL, Fanny

GRALL, Guy GASAN, Cécile BESNARD, Christian LE DU, Maria COLAS, Michel TOULMINET, Lydie LE PABIC, Armel TONNERRE, Damien GIRARD, Gaëlle LE STRADIC, Edouard BOUIN, Bruno BLANCHARD, Solène PERON, Laurent TONNERRE, Stéphane DANIEL
Directrice générale des services : Frédéric BARRIER

PLŒMEUR
1 rue des Ecoles, CS 10067,
56274 Plœmeur Cedex

mairie@Plœmeur.net
www.Plœmeur.com

Tél. 02 97 86 40 40 Fax 02 97 86 40 41
Horaires mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ; le samedi de 9h à 12h
Maire : Ronan LOAS

Conseillers communautaires : Anne-Valérie RODRIGUES, Jean-Guil-laume GOURLAIN, Mariane POULAIN, Antoine GOYER, Patricia QUERO-RUEN
Directrice générale des services : Claudine BONJOUX

PLOUAY
4 Place de la Mairie,
56240 PLOUAY

contact@plouay.fr
www.plouay.fr

Tél. 02 97 33 31 51 Fax 02 97 35 17 85
Horaires mairie : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h et le samedi (permanence) de 9h à 12h

Maire : Gwenn LE NAY
Conseillère communautaire : Annick GUILLET
Directeur général des services : Pascal RIO

PONT-SCORFF
Place de la Maison des Princes
56620 Pont-Scorff

contact@pontscorff.bzh
www.pont-scorff.fr

Tél. 02 97 32 60 37 Fax 02 97 32 61 61
Horaires mairie : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et 13h30 à 17h15 ; le samedi de 9h à 12h

Maire : Pierrick NÉVANNEN
Directrice générale des services : Sandra LE BRETON

PORT-LOUIS
Place Notre-Dame
CS 40018 56290 PORT-LOUIS

accueil@ville-portlouis.fr
www.ville-portlouis.fr

Tél. 02 97 82 59 59 Fax 02 97 82 41 98
Horaires mairie : les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 ; le mercredi de 8h30 à 12h15 ; le samedi de 9h à 12h

(permanence état civil)
Maire : Daniel MARTIN
Directeur général des services : Frédéric FONTENAY

QUÉVEN
Place Pierre Quinio,
CS 30010 - 56531 - QUÉVEN CEDEX

mairie@mairie-queven.fr
www.queven.com

Tél. 02 97 80 14 14 Fax 02 97 80 14 28
Horaires mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ; le samedi de 9h à 12h (permanences état civil)

Maire : Marc BOUTRUCHE
Conseillers communautaires : Céline OLIVIER, Jean-Pierre ALLAIN
Directeur général des services : Jean-François LE BORGNE

QUISTINIC
Leur Izel,
56310 QUISTINIC

mairie.quistinic@wanadoo.fr
www.quistinic.fr

Tél. 02 97 39 71 08 Fax 02 97 39 73 66
Horaires mairie : lundi : 9h-12h / 14h-17h ; mardi et jeudi : 8h30-12h30 ; mercredi et vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h ; samedi : 9h-12h.

Maire : Antoine PICHON
Directrice générale des services : Marianne LE BOURLIGU

RIANTEC
Place de la Mairie,
CS 10004, 56670 Riantec

contact@mairie-riantec.bzh
www.riantec.com

Tél. 02 97 33 98 10 Fax 02 97 33 98 16
Horaires mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 -12h / 14h-17h ; mercredi : 8h45-12h ; samedi : 9h-12h.

Maire : Jean-Michel BONHOMME
Conseillère communautaire : Nathalie PERRIN
Directeur général des services : Vincent RANNOU

Les instances communautaires

Le Conseil communautaire

Le Conseil de Lorient Agglomération est composé de 73 membres élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales. Le nombre de conseillers communautaires est fonction du nombre d'habitants dans chaque commune. Toutes disposent d'au moins un représentant.

Le Conseil élit son président, ses 15 vice-présidents et 5 conseillers-délégués, pour former le Bureau de Lorient Agglomération, l'organe exécutif de l'institution. En 2021, le Conseil communautaire s'est réuni 7 fois.

Le Bureau

Le Conseil de communauté délègue certaines décisions de gestion courante au Bureau. Le Bureau est une instance délibérative composée notamment du président, des vice-présidents et conseillers délégués.

Le Bureau de la communauté s'est réuni 14 fois en 2021.

Le président de Lorient Agglomération, Fabrice Loher, est chargé de l'administration de l'établissement et de l'application des statuts. Il préside les instances et fait exécuter les décisions.

Les commissions thématiques

Lieu d'informations, d'échanges, de réflexions, de propositions et d'orientations pour tous les sujets qui touchent à leur domaine d'intervention, les Commissions étudient notamment les questions soumises au Conseil communautaire. Leur composition varie entre 17 et 19 membres et respecte le principe de la représentation proportionnelle.

Par délibération du 28 juillet 2020, 4 commissions ont été créées pour le mandat 2020/2026 :

- Aménagement, mobilités, habitat,
- Développement et attractivité territoriale,
- Ressources, finances et administration générale,
- Transition écologique.



La Conférence des maires

La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, prévoit la création d'une conférence des maires dans les EPCI à fiscalité propre. Celle-ci se réunit sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président ou à la demande d'un tiers des maires, dans la limite de quatre réunions par an. Véritable lieu d'échanges et de partages, la Conférence des maires s'est réunie 10 fois en 2021.

Les membres du Bureau

Fabrice LOHER,

Président de Lorient Agglomération

Alain NICOLAZO,

1^{er} vice-président chargé des finances, de la mutualisation et de l'évaluation

Ronan LOAS,

2^e vice-président chargé du tourisme, de la culture, du sport et des muséographies

Marc BOUTRUCHE,

3^e vice-président chargé de l'habitat, du logement et du projet territorial

Patricia QUERO-RUEN,

4^e vice-présidente chargée du numérique et de la smart City

Freddie FOLLEZOU,

5^e vice-président chargé du développement économique et de l'emploi

Armelle NICOLAS,

6^e vice-présidente chargée de l'environnement, de la gestion des risques, des espaces naturels et de la GEMAPI

Annick GUILLET,

7^e vice-présidente chargée de la gestion et de la valorisation des déchets

Maria COLAS,

8^e vice-présidente chargée des mobilités

Jo DANIEL,

9^e vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement

Jean-Michel BONHOMME,

10^e vice-président chargé de la planification, de l'aménagement territorial, du SCoT, de l'urbanisme et du SIG

Patrice VALTON,

11^e vice-président chargé des ports et de la plaisance

Fabrice VELY,

12^e vice-président chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Bruno PARIS,

13^e vice-président chargé de la transition écologique

Pascal LE LIBOUX,

14^e vice-président chargé des ressources humaines

Laurent DUVAL,

15^e vice-président chargé de l'agriculture, de l'alimentation et de l'aménagement rural

**5 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS,
MEMBRES DU BUREAU**

Pascal LE DOUSSAL,

conseiller délégué en charge de la valorisation de l'espace rural

Céline OLIVIER,

conseillère déléguée en charge de l'achat public

Antoine PICHON,

conseiller délégué en charge des gens du voyage

Anne-Valérie RODRIGUES,

conseillère déléguée en charge de la formation et de l'économie sociale et solidaire

Aurélien MARTORELL,

conseillère déléguée en charge de la Sellor et de la Segepex

Les élus du Conseil communautaire (mandat 2020-2026)

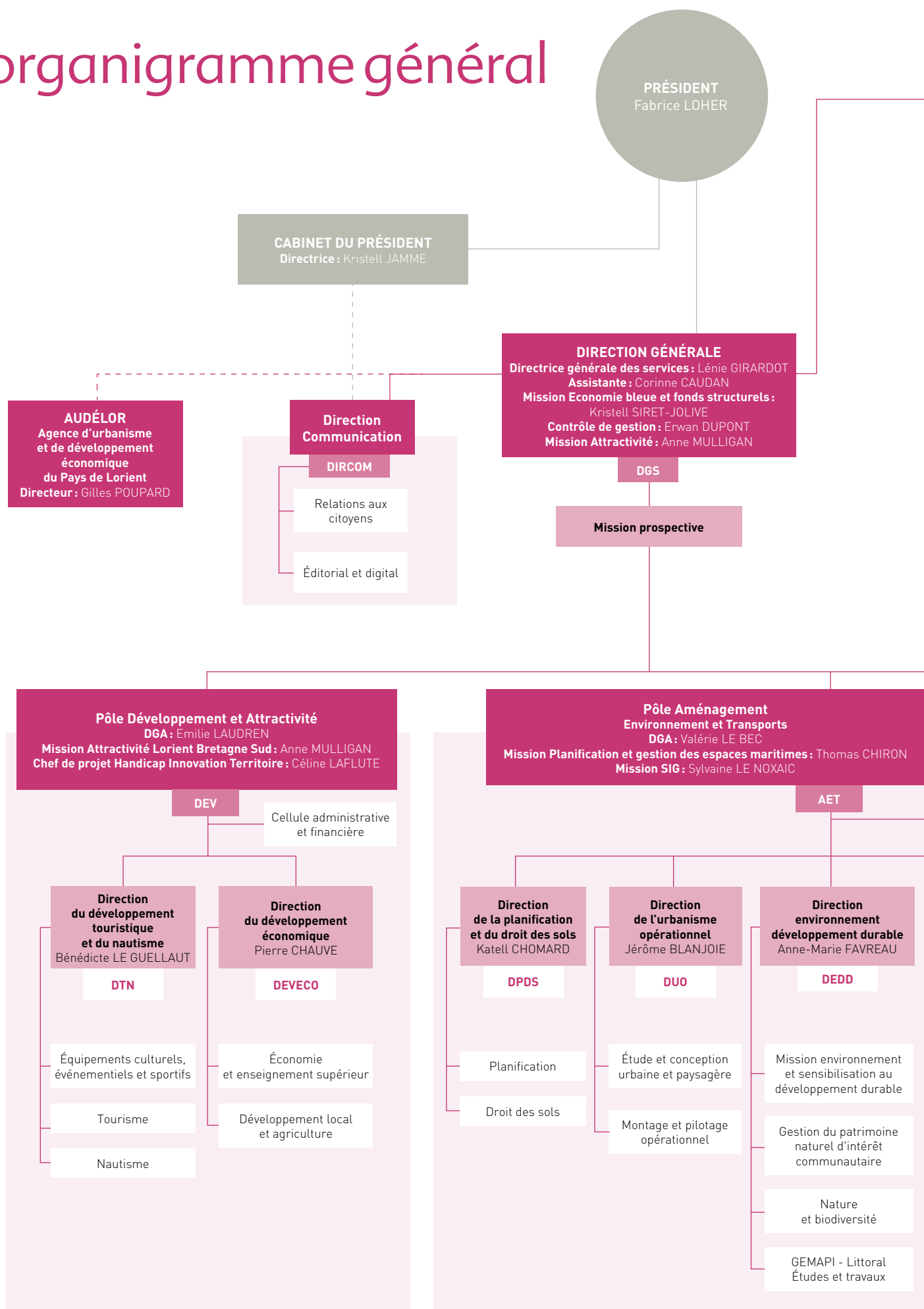


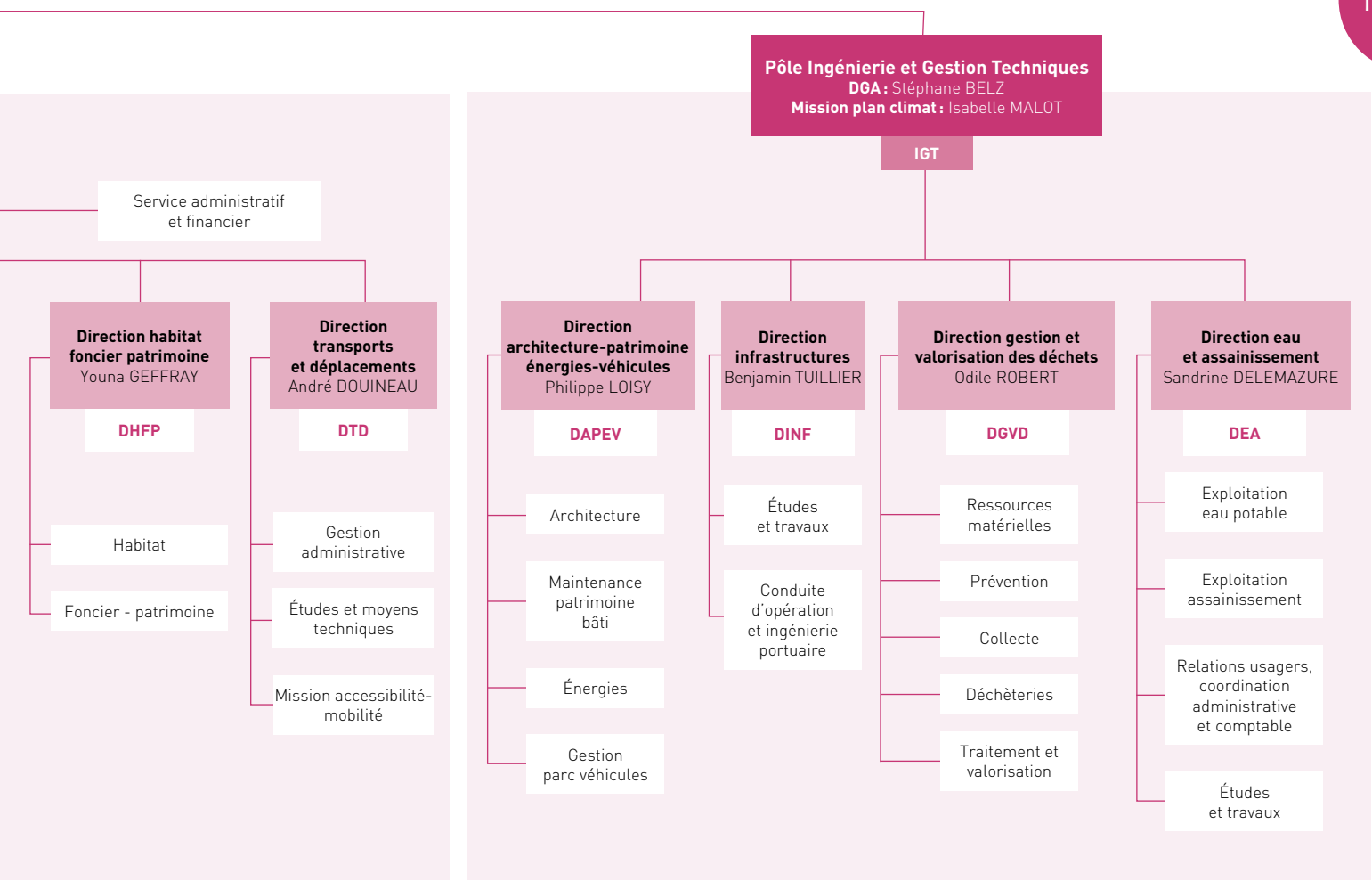
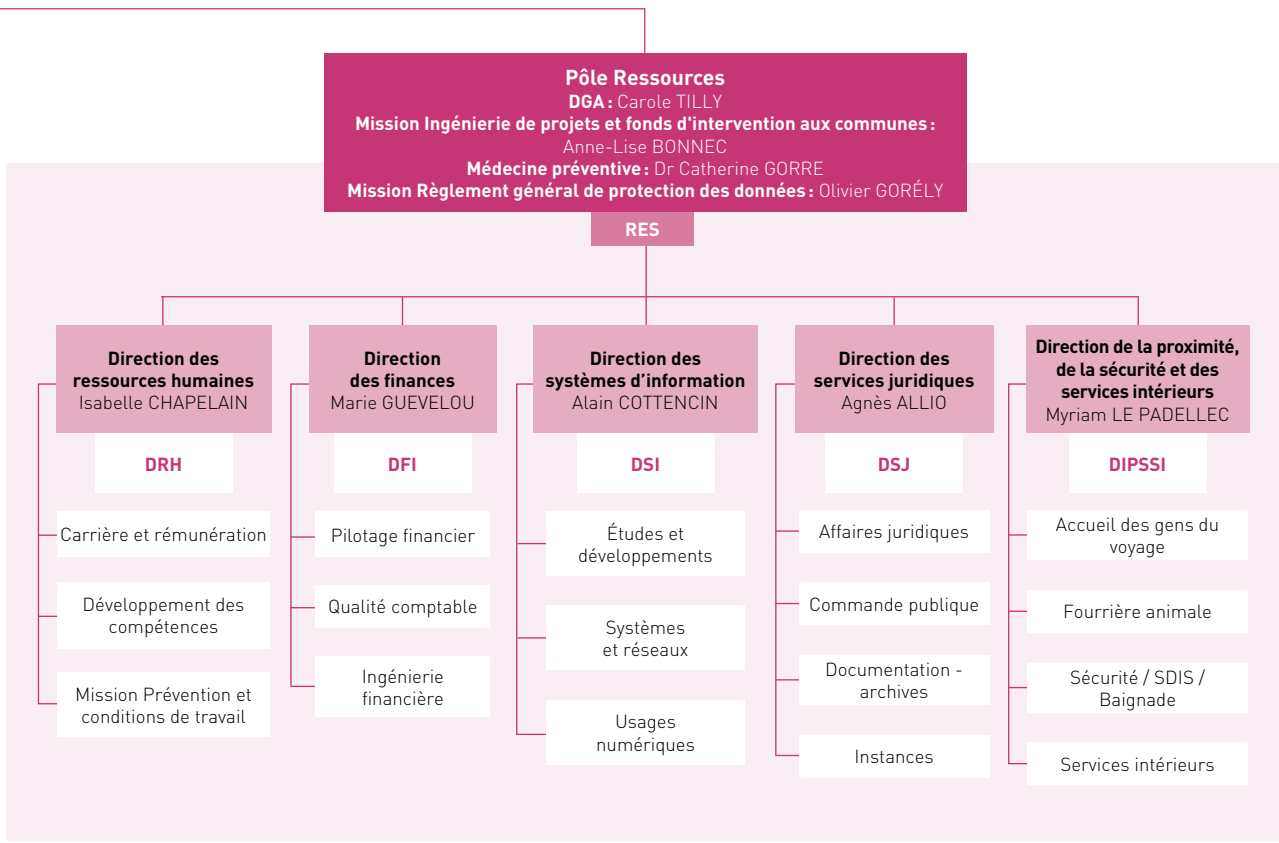
Les membres du Conseil

BRANDÉRION	1	Jean-Yves CARRIO <i>Brigitte PRADO</i>	Maire <i>Suppléant</i>
BUBRY	1	Roger THOMAZO <i>Marie-Françoise JULÉ</i>	Maire <i>Suppléant</i>
CALAN	1	Pascal LE DOUSSAL <i>Marie-Annick LE BELLER</i>	Maire <i>Suppléant</i>
CAUDAN	2	Fabrice VELY <i>Martine DI GUGLIELMO</i>	Maire <i>Adjointe au maire</i>
CLÉGUER	1	Alain NICOLAZO <i>Sandrine LE GOUIC</i>	Maire <i>Suppléant</i>
GÂVRES	1	Dominique LE VOUÉDEC <i>Christian CARTON</i>	Maire <i>Suppléant</i>
GESTEL	1	Michel DAGORNE <i>Françoise MERRET</i>	Maire <i>Suppléant</i>
GROIX	1	Dominique YVON <i>Brigitte TONNERRE-GAMBINI</i>	Maire <i>Suppléant</i>
GUIDEL	4	Jo DANIEL <i>Françoise BALLESTER</i> <i>Patrice JACQUEMINOT</i> <i>Estelle MORIO</i>	Maire <i>Adjointe au maire</i> <i>Adjoint au maire</i> <i>Conseillère municipale</i>

HENNEBONT	5	André HARTEREAU Marie-Françoise CEREZ Pascal LE LIBOUX LAURE LE MARECHAL Fabrice LEBRETON	Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller municipal
INGUINIEL	1	Jean-Louis Le MASLE <i>Sylvie JOUBAUD</i>	Maire <i>Suppléant</i>
INZINZAC-LOCHRIST	2	Armelle NICOLAS Maurice LECHARD	Maire Adjoint au maire
LANESTER	8	Gilles CARRERIC Rose MORELLEC Maurice PERON Annaïg LE MOEL-RAFLIK Philippe JESTIN Florence LOPEZ-LE GOFF Patrick LE GUENNEC Claudine DE BRASSIER	Maire Adjointe au maire Adjoint au maire Adjoint au maire Adjoint au maire Conseillère municipale Conseiller municipal Conseillère municipale
LANGUIDIC	2	Laurent DUVAL Véronique GARIDO	Maire Adjointe au maire
LANVAUDAN	1	Dominique BEGHIN <i>Jacky LANCELOT</i>	Maire <i>Suppléant</i>
LARMOR-PLAGE	3	Patrice VALTON Patricia JAFFRE Katherine GIANNI	Maire Adjointe au maire Conseillère municipale
LOCMIQUÉLIC	1	Philippe BERTHAULT <i>Sylvie IZAGUIRRE</i>	Maire <i>Suppléante</i>
LORIENT	21	Fabrice LOHER Aurélien MARTORELL Freddie FOLLEZOU Sophie PALANT-LE HEGARAT Bruno PARIS Maryvonne LE GREVES Stéphane DANIEL Fanny GRALL Guy GASAN Cécile BESNARD Christian LE DU Maria COLAS Michel TOULMINET Lydie LE PABIC Armel TONNERRE Damien GIRARD Gaëlle LE STRADIC Edouard BOUIN Bruno BLANCHARD Solène PERON Laurent TONNERRE	Maire Adjointe au maire Conseiller municipal Adjointe au maire Conseiller municipal Adjointe au maire Adjoint au maire Conseillère municipale déléguée Adjoint au maire Conseillère municipale Adjoint au maire Adjointe au maire Adjoint au maire Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller municipal Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller municipal
PLCEMEUR	6	Ronan LOAS Anne-Valérie RODRIGUES Jean-Guillaume GOURLAIN Mariane POULAIN Antoine GOYER Patricia QUERO-RUEN	Maire Conseillère municipale déléguée Adjoint au maire Conseillère municipale déléguée Conseiller municipal délégué Adjointe au maire
PLOUAY	2	Gwenn LE NAY Annick GUILLET	Maire Adjointe au maire
PONT-SCORFF	1	Pierrick NÉVANNEN <i>Danièle POTHIER</i>	Maire <i>Suppléante</i>
PORT-LOUIS	1	Daniel MARTIN <i>Katia FAUCHOIX</i>	Maire <i>Suppléante</i>
QUÉVEN	3	Marc BOUTRUCHE Céline OLIVIER Jean-Pierre ALLAIN	Maire Conseillère municipale Conseiller municipal délégué
QUISTINIC	1	Antoine PICHON <i>Laëtitia LE BAYON</i>	Maire <i>Suppléante</i>
RIANTEC	2	Jean-Michel BONHOMME Nathalie PERRIN	Maire Conseillère municipale

L'organigramme général





Le Conseil de développement, la CCSP et la CIA

La démocratie locale au service du territoire

Le Conseil de développement du Pays de Lorient est l'une des formes d'expression de la démocratie locale, un outil d'échange, de dialogue, de réflexion et de production d'idées au service du territoire. Composé de membres issus de la société civile, bénévoles et représentant toute la palette de la population, il contribue au brassage d'idées et à l'émergence de nouveaux projets. Chargé d'émettre avis et propositions en matière d'aménagement et de développement, le Conseil vise à établir un rapport plus direct entre citoyens et élus.

Le Conseil de développement s'organise autour de 8 groupes de travail :

- Alimentation et agriculture
- Aménagement du territoire
- Démocratie et citoyenneté
- Économie verte
- Maritimité
- Mobilités / déplacement
- Stratégies de territoire
- Culture.

Ces groupes de travail se réunissent régulièrement autour des enjeux importants pour le territoire. Créés par les adhérents, qui en assurent le pilotage et l'animation, ces groupes peuvent être amenés à produire un avis sur des politiques publiques du Pays de Lorient, par saisine des collectivités ou par auto saisine.

La Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIA)

La CIA travaille depuis 2009 sur l'ensemble du territoire pour que les villes soient adaptées dans la vie quotidienne aux personnes en situation de handicap (moteur, mal et non voyant, sourd et malentendant, psychique et mental). Sa mission consiste à traiter le thème de l'accessibilité dans son ensemble en pensant la « chaîne de déplacements » dans sa globalité. Pour y parvenir avec l'appui du projet Handicap Innovation Territoire (HIT), la CIA place les associations de personnes handicapées au centre du dispositif. Aujourd'hui, la commission rassemble seize associations et deux structures

ressources qui apportent conseils et expertise en matière de qualité d'usage et de service.

En 2021, afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, des actions de formation et de sensibilisation ont été mises en place dans le cadre du projet HIT :

- Formation des agents à l'accueil de public en situation de handicap,
- Accompagnement personnalisé pour des personnes en situation de handicap à prendre les lignes de bus régulières

Des partenariats ont été conclus et les premières sessions débiteront au printemps 2022.



Études sur le « Projet de territoire »

Dans le cadre des réflexions menées en interne sur le « Projet de territoire », Lorient Agglomération a souhaité associer étroitement le Conseil de développement du Pays de Lorient pour recueillir les avis de la société civile. Une enquête a notamment spécifiquement été menée auprès des jeunes avec pour objectif de les projeter sur l'avenir de leur territoire à l'horizon 2030. 450 personnes ont été interrogées dans ce cadre dont 270 jeunes de moins de 24 ans. Si les personnes sondées relèvent de nombreuses sources de satisfaction sur la qualité de vie sur leur territoire, quatre thématiques les mobilisent en particulier : le logement, la santé, l'éducation/formation et les mobilités. Celles-ci feront l'objet d'ateliers de réflexion animés par le CDPL.



La Commission consultative des services publics locaux (CCSP)

Composée d'associations du territoire et d'élus locaux, la Commission consultative des services publics locaux est un organe consultatif qui est notamment réuni pour étudier les rapports annuels des délégataires des services publics et émettre un avis sur les règlements. La CCSP s'est réunie deux fois au cours de l'année 2021. À cette occasion, elle a examiné, au titre de 2020, le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'élimination des déchets

ménagers et le RPQS de l'eau et de l'assainissement. Elle a par ailleurs examiné le rapport d'activité de la régie autonome énergies ainsi que les rapports d'activités de l'ensemble des délégataires des services publics. Elle a également donné son avis sur la modification des règlements du service assainissement collectif et assainissement non collectif.

2

Les grands projets de Lorient Agglomération en 2021

- Élaboration du projet de territoire 22
- Un territoire engagé pour sa transformation écologique 24
- Impulser la solidarité territoriale 26

Élaboration du projet de territoire

Le projet de territoire trace un cap pour les années à venir et fixe un cadre de référence des politiques publiques à mettre en œuvre.



NICOLAS SAINT-MAUR



HERVE CHONNIER

L'élaboration du projet de territoire est née de la volonté de la nouvelle majorité issue des élections municipales de 2020 d'établir une « feuille de route » partagée avec les 25 communes, les acteurs socio-économiques et les habitants pour les années à venir. Volontairement fondé sur une réflexion commune, construite à partir d'un diagnostic partagé par l'ensemble des forces vives du territoire, ce projet tient compte des attentes relevées grâce à une large concertation afin d'entraîner les communes, les acteurs socio-économiques et les habitants vers un territoire choisi à l'horizon 2030.

Le Projet de Territoire ambitionne ainsi de renforcer l'attractivité économique et touristique source d'emplois tout en préservant l'environnement. Porteur d'une véritable ambition politique, le Projet de Territoire de Lorient Agglomération constituera le document de prospective et de stratégie pour le développement local. Il constituera un repère, un fil conducteur, dans un environnement instable et anticipera les grandes transformations à venir. À ce titre, il sera la feuille de route de Lorient pour les 10 prochaines années.

Une démarche largement concertée

L'élaboration du projet de territoire s'est construite à partir d'un diagnostic partagé par

l'ensemble des forces vives du territoire. Il tient compte des attentes relevées grâce à une large concertation avec un panel représentatif de la diversité du territoire.

L'ensemble des phases consultatives s'est tenu du printemps au début de l'été 2021, après un temps nécessaire de préparation méthodologique durant l'hiver 2020-2021. Au démarrage des consultations, afin de s'adapter au contexte de crise sanitaire liée au covid-19, les méthodes « distancielles » ont été privilégiées. Ainsi, une plate-forme numérique de participation « imaginetonterritoire » a été mise en ligne dès le 12 avril 2021, pour permettre une consultation citoyenne du plus grand nombre.

L'assouplissement progressif des mesures sanitaires a heureusement permis de maintenir des ateliers de travail en présentiel pour les élus municipaux, à la faveur de report de la 1^{re} séquence en mai 2021. De même, la consultation citoyenne a également pu être déployée sur le terrain en mai et juin 2021, dans un souci d'impliquer des personnes pouvant être plus éloignées du numérique.

Près d'un millier d'acteurs du territoire, et autant de propositions, ont contribué à la co-construction du projet de territoire de Lorient Agglomération. En s'impliquant d'avril à juillet 2021, ils ont exprimé leurs perceptions et partagé un diagnostic du territoire, échangé sur leurs visions

de celui-ci en 2030, et suggéré des actions pour répondre aux enjeux et défis à venir.

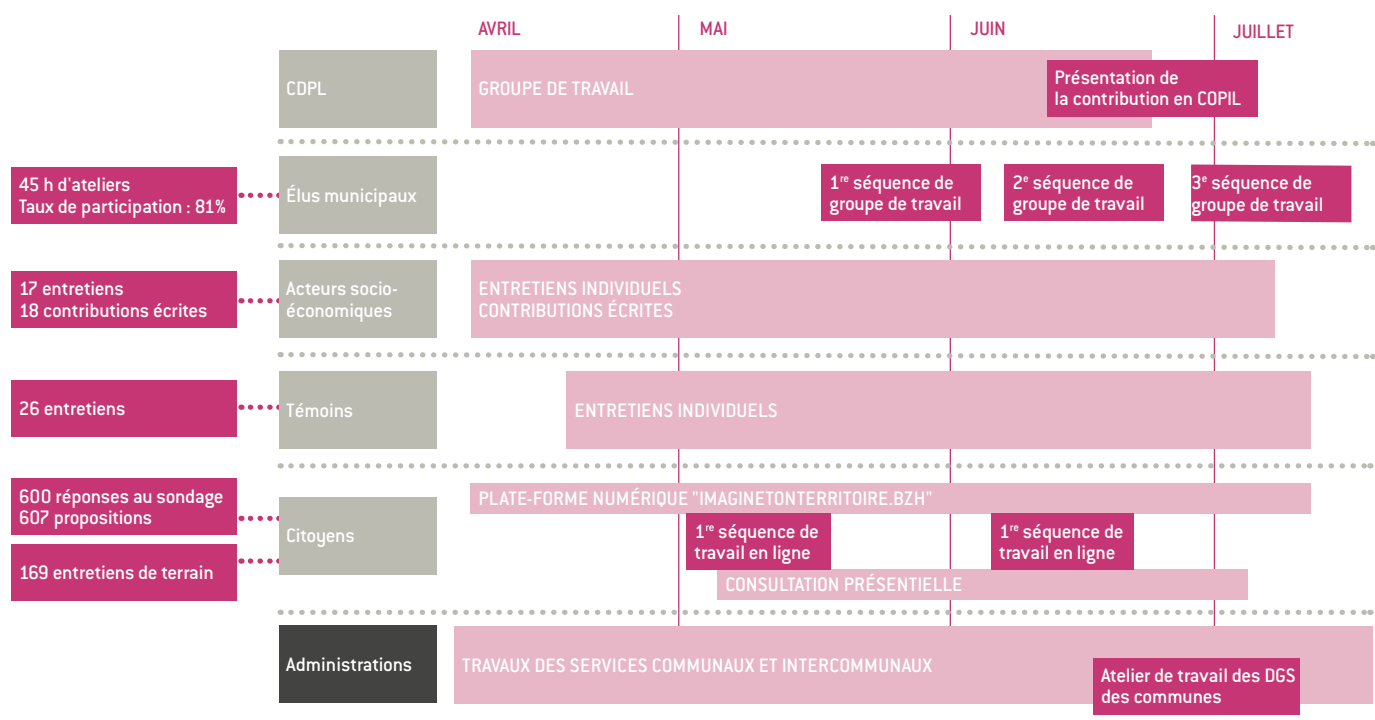
Les attentes exprimées

Les consultations menées avec l'ensemble des contributeurs ont permis de recueillir 1 165 propositions d'actions. Cinq thématiques ont tout particulièrement concentré l'attention des publics consultés et regroupent plus de la moitié des actions proposées (55 %) :

- Mobilités et desserte du territoire ;
- Culture, sport et loisirs ;
- Planification et aménagement du territoire ;
- Coopération ;
- Transition écologique, énergétique et solidaire.

Le cadre de vie est identifié comme un atout majeur du territoire, dont l'appréciation très positive est largement partagée par l'ensemble des contributeurs. En découle une forte attente en matière de préservation de la qualité de vie et, par conséquent, de l'environnement.

Compte tenu des enjeux liés aux évolutions démographiques et des tensions quant à l'accès au logement, l'ensemble des contributeurs convergent sur la nécessité de maîtriser la pression immobilière et d'offrir la possibilité



à tous de se loger. Les personnes concertées souhaitent également qu'une démarche soit mise en place pour garantir un développement territorial équitable et équilibré, soutenu par une coopération active et innovante entre les communes du territoire, l'agglomération, et au-delà.

Les mobilités concentrent également des attentes convergentes avec, d'une part, la nécessité de réduire les déséquilibres territoriaux pour diminuer les tensions liées aux déplacements et, d'autre part, la formulation de nombreuses propositions pour tendre vers une mobilité apaisée, sécurisée et plus respectueuse de l'environnement (intermodalité, mobilités

douces, véhicules propres, etc.). La volonté de créer davantage de zones d'adhérence entre l'offre de formation et les spécificités et filières d'excellence du territoire est citée par 40% des élus municipaux. Cette volonté est appuyée par une appréciation plutôt négative des offres de formation et de l'accès à l'emploi par les citoyens.

En matière de développement économique, il est souhaité de privilégier un développement économique dynamique et endogène du territoire, s'appuyant sur ses filières d'excellence et leurs réseaux, renforçant ses liens avec l'économie sociale et solidaire, privilégiant les circuits courts, et bien sûr soutenant l'innovation. La

valorisation et la promotion des "pépites" du territoire ont été largement plébiscitées.

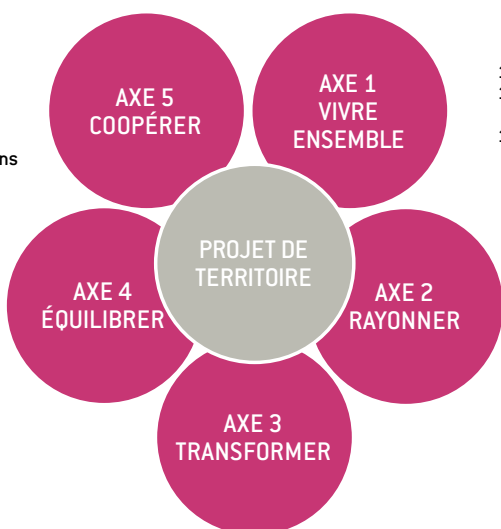
5 axes et 15 enjeux stratégiques pour guider l'action publique à l'horizon 2030

Les attentes formulées dans le cadre de l'étape de concertation ont permis de formaliser le «Projet de territoire» qui se structure autour de 5 axes et 15 enjeux.

L'année 2022 doit servir à décliner le «Projet de territoire» dans un programme d'actions concrètes qui aura au préalable fait l'objet d'une étude de faisabilité. ●

- 5.1 Un territoire qui impulse la solidarité communautaire
- 5.2 Un territoire qui s'appuie sur la participation de ses citoyens et de ses acteurs socio-économiques
- 5.3 Un territoire qui renforce ses coopérations au-delà de ses frontières

- 4.1 Un territoire équilibré, entre villes et ruralité
- 4.2 Un territoire numérique



- 1.1 Un territoire pour tous
- 1.2 Un territoire responsable qui agit en faveur du cadre de vie et de la santé de ses habitants
- 1.3 Un territoire vivant et fier de son identité

- 2.1 Un territoire à l'économie innovante, stimulée par ses filières d'excellence
- 2.2 Un territoire d'excellence maritime
- 2.3 Un territoire attractif au bénéfice de l'emploi
- 2.4 Un territoire touristique responsable, fort de ses diversités entre mer, rade et vallées

- 3.1 Un territoire qui repense ses mobilités du quotidien
- 3.2 Un territoire qui s'organise pour répondre au changement climatique
- 3.3 Un territoire exemplaire en matière de transition écologique et énergétique

Pour aller plus loin, le document de restitution du Projet de territoire est accessible en ligne sur www.lorient-agglo.bzh

Un territoire engagé pour sa transformation écologique

En lien direct avec l'axe 3 "Transformer" du Projet de territoire, Lorient Agglomération s'engage pour sa transformation écologique pour répondre aux défis des mobilités du quotidien, du changement climatique et de la transition énergétique. Les questions de décarbonation des transports, des énergies et de la gestion des déchets sont au cœur des actions à mener.

La transition énergétique infuse l'ensemble des politiques publiques menées par l'Intercommunalité. Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) est le document cadre de l'action du territoire dans la transition énergétique, la lutte contre le changement climatique et l'adaptation aux évolutions en cours. Il fixe les objectifs pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 en les adaptant à chaque secteur : bâtiments, transports, énergie renouvelable, séquestration carbone.

Réduire l'impact des déplacements

Les priorités sont la réduction et la rationalisation de l'usage de la voiture au profit du transport collectif, des modes actifs et du covoiturage. Ces pratiques se développeront grâce à des services et des aménagements performants notamment en termes de sécurité pour la pratique du vélo et de rapidité pour les bus. L'intermodalité constitue une clé importante de la réussite. L'évolution des sources énergétiques est également prise en compte (électricité, gaz, hydrogène).

Dans ce cadre, en 2021, Lorient Agglomération a lancé une étude pour créer une filière de production, de distribution et d'usage de l'hydrogène sur le territoire afin d'alimenter notamment les réseaux de transports maritime et terrestre. L'hydrogène est une énergie qui peut être produite à partir d'énergies renouvelables. La combinaison de l'hydrogène et de l'oxygène de l'air ambiant au sein de la pile à combustible produit de l'électricité qui est stockée dans des batteries pour alimenter le moteur électrique, de l'eau et de la chaleur (pour chauffer l'habitable). L'hydrogène c'est zéro pollution, ni particules, ni CO₂, ni bruit ni NOx (oxyde d'azote). Le seul rejet d'un véhicule électrique à hydrogène est donc de l'eau.

Le développement de cette filière permettra également de soutenir la recherche et la filière industrielle.

C'est dans le cadre de création d'un écosystème territorial que Lorient Agglomération va mettre en place de deux stations de distribution d'hydrogène et renouveler sa flotte de bus et de bateaux.



12 bus à hydrogène devraient ainsi être mis en service d'ici 2025. Ce délai nécessaire va permettre de lancer les appels d'offres, de construire les véhicules, de mettre en place les deux stations de distribution d'hydrogène prévues à Lorient et notamment celle au centre de dépôt de bus de la CTRL et de réaliser les travaux d'aménagement d'une zone spécifique à la maintenance de ces nouveaux bus.

En phase d'amorçage de la décarbonisation du parc de bus, Lorient Agglomération privilégiera une flotte composée de 80% de bus GNV et 20% de bus à hydrogène.

Rénover et construire un habitat sain et économe en énergie

Après les transports, l'habitat est le second secteur responsable des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de Lorient Agglomération. L'ambition est de disposer d'un parc immobilier sobre en énergie et favorisant les éco-matériaux grâce à du conseil pour la rénovation et la construction neuve, l'accompagnement des projets notamment pour les copropriétés, la

poursuite des rénovations engagées par les bailleurs sociaux, des aides pour les publics en précarité, le soutien aux opérations exemplaires et innovantes.

À titre d'exemple, en 2021, Lorient Agglomération a revu sa politique d'aide aux propriétaires bailleurs et occupants pour les inciter à rénover leur(s) logement(s) de plus de 15 ans. Lorient Agglomération propose ainsi plusieurs actions pour les propriétaires occupants d'une maison individuelle ou d'un appartement mais aussi pour les propriétaires bailleurs :

- Un conseil gratuit réalisé par les services de l'Espace Info Habitat et destiné aux propriétaires occupants ou bailleurs
 - Une subvention à hauteur de 50% pour un audit énergétique global réalisé par un bureau d'études qualifié (aide plafonnée à une facture de 800€ ou 3 000€ pour les copropriétés) et destinée aux propriétaires occupants ou bailleurs
- La rénovation énergétique des logements doit ainsi permettre de lutter contre la vulnérabilité énergétique mais également contre la précarité énergétique qui impacte plus de 10% des ménages de Lorient Agglomération.

Développer les énergies renouvelables

Le territoire doit être un acteur engagé dans la filière économique des énergies renouvelables. Aussi, Lorient Agglomération, avec les communes, souhaite poursuivre et développer la production d'énergies renouvelables et réutilisables (énergies marines, bois, solaire), avec des retombées écologiques, économiques et fiscales directement bénéfiques pour l'ensemble du territoire.

À ce titre, en 2021, les études territoriales sur la méthanisation, l'éolien, le développement de la chaleur renouvelable se sont poursuivies. Par ailleurs, la ferme solaire au sol de l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Kermat, à Inzinzac-Lochrist, a finalisé son développement. Ses travaux seront portés par la régie autonome énergies.

14 centrales photovoltaïques sont réparties sur le patrimoine de Lorient Agglomération. Elles représentent un potentiel photovoltaïque de 900 kWc pour une surface de plus de 5 000 m² de panneaux installés. En 2021, 905 000 kWh ont été produits, en augmentation de 20 % par rapport à 2020. Cette hausse est due à une production sur une année pleine pour l'extension de

la centrale photovoltaïque du site de Kermat et à la mise en service en septembre de celle de l'usine d'eau du Leslé à Pont-Scorff (600 m² de panneaux pour une puissance électrique développée de 105 kWc). 75 tonnes de CO₂ ont été ainsi évitées.

Parallèlement, Lorient Agglomération assure la valorisation et la vente du biogaz produit sur le centre de stockage des déchets de Kermat : près de 2 000 000 m³ de biogaz brut ont été traités par l'unité de valorisation (Wagabox) en 2021. Près de 800 000 m³ de biométhane ont été injectés dans le réseau public GRDF soit plus de 8 200 000 kWh (en augmentation de 12,5 % par rapport à 2020). La disponibilité annuelle de l'installation est également en augmentation de 15 % et atteint un taux de 95 % en 2021. 1 550 tonnes de CO₂ ont été ainsi évitées.

Promouvoir et accompagner la transition des productions primaires, agricoles et halieutiques

La décarbonation de l'énergie intéresse directement les filières agricoles et halieutiques, engagées dans la transition écologique de leurs productions.

Ainsi, en 2021, en collaboration avec les communautés de communes voisines, Lorient

Agglomération a mis en place des aides financières pour accompagner les agriculteurs vers des modes durables de production, plus économes en fertilisants et pesticides et donc favorables à la qualité de l'eau. Ces aides ont pour double objectif de répondre à la demande croissante de produits issus de l'agriculture biologique et d'améliorer la qualité des eaux du territoire.

En 2021, le budget alloué à l'accompagnement à la transition entre agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique a été augmenté de 150 % sur le territoire de Lorient Agglomération et du Syndicat d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) du Scorff. Ce budget est fléché afin d'accompagner les porteurs de projets à financer la certification en agriculture biologique ou à développer des surfaces en herbe. Ces aides s'inscrivent ainsi pleinement dans la politique globale de développement de l'agriculture durable de Lorient Agglomération. Elles répondent notamment aux objectifs de la Charte de l'agriculture et de l'alimentation et son objectif de doublement de la surface agricole utile en bio (soit 16 % de la SAU en 2022) ainsi que du Plan climat- air-énergie territorial (PCAET) mais aussi du Schéma de Cohérence territoriale (Scot) du Pays de Lorient. ●



Impulser la solidarité territoriale

Le Projet de territoire redéfinit la place de l'Agglomération : elle-ci est une organisation administrative des communes au service des habitants. Elle doit s'adapter pour être davantage présente sur le territoire, en lien avec les communes.



L'équilibre du territoire, du Nord au Sud, de la rive gauche à la rive droite de la rade, entre villes, île et campagnes, est un enjeu central pour sa cohésion. Son aménagement et son développement autour de pôles de proximité seront les garants d'un accès pour tous aux fonctions et services essentiels. Face à l'attractivité grandissante du littoral, le maintien du cadre de vie sur l'ensemble du territoire est un gage de réussite pour l'avenir.

Parmi les actions mises en œuvre par Lorient Agglomération pour répondre à ce défi, le Fonds d'intervention communautaire (FIC) est un outil qui permet de soutenir les projets structurants des communes de l'agglomération sur plusieurs thématiques : numérique, équipements scientifiques ou patrimoine et désormais ruralité. Il dispose d'un nouveau fond doté d'1 M€ (2022-2025).

C'est la variété du territoire de Lorient Agglomération qui fait sa richesse : elle est à la fois insulaire, urbaine, littorale et rurale. Ces fonds doivent ainsi permettre d'accompagner de

manière plus soutenue toutes les communes, notamment en milieu rural, mais également d'accompagner la ruralité en ville.

FIC patrimoine et équipements scientifiques à Port-Louis

La commune de Port-Louis a déposé une demande de fonds de concours pour deux projets : le réaménagement et l'extension du local de l'Observatoire du plancton ainsi que la mise en lumière des sites patrimoniaux. Pour l'ensemble de ces projets, Port-Louis a sollicité 100 000 € au titre du Fonds d'intervention communautaire (FIC).

Le premier projet concerne la rénovation du bâtiment communal qui accueille l'observatoire du plancton pour refondre le gros œuvre, redistribuer les espaces et créer un laboratoire de 30 M². Remis aux normes et modernisé, le bâtiment éco-conçu comportera deux salles modulables pour accueillir les groupes et les classes, les événements et les ateliers.

Le deuxième projet vise la mise en lumière des

monuments et sites patrimoniaux de Port-Louis : l'éclairage d'une partie des remparts ouest avec mise en lumière des portes et de certains éléments d'architecture, de la Citadelle jusqu'à la promenade Buffet, l'éclairage de la brèche du rempart nord, des porches, des escaliers, et du mobilier urbain. L'éclairage est prévu par lampes diode et leds basse consommation afin d'éviter la pollution nocturne et limiter l'énergie utilisée. Ces deux projets ont un rayonnement qui va au-delà des limites de la commune et affirment leur cohérence avec les projets communautaires en matière de développement durable et d'attractivité touristique.

Panneau électronique, équipements informatiques et services en lignes : 4 communes sollicitent le FIC numérique

À Brandérian, la municipalité a souhaité mettre en place un panneau d'information numérique en centre-bourg pour informer en continu



YVAN ZEIDDA



85

sa population. Elle a également programmé d'acheter deux ordinateurs à destination des 15 élus. Le montant sollicité au titre du FIC numérique est de 6 288 €. Brandérian avait déjà bénéficié d'une aide de 3 712 € pour la mise en place d'un portail famille pour le service enfance-jeunesse, sur une enveloppe maximale de 10 000 €.

À Bubry, dans le cadre des classes numériques développées sur la commune, les classes de l'école publique de la Feuillaison disposaient déjà de vidéoprojecteurs interactifs (VPI) et d'ordinateurs portables. Suite à un cambriolage de l'école, la mairie a dû racheter 3 ordinateurs, et pour équiper la nouvelle classe ouverte à la rentrée, un autre portable était également nécessaire. Bubry a sollicité une aide de 1 400 €, pour un budget global de 2 800 € HT.

À Caudan, c'est une plateforme dématérialisée et commune aux différents services de la petite

enfance qui est en projet, ainsi que la numérisation des actes d'état civil. En développant un logiciel commun aux 3 services (multi-accueil, relais inter-communal et lieu d'échange parents-enfants), la ville souhaite ainsi simplifier la gestion et proposer un guichet unique aux familles. Par ailleurs, la commune a décidé de numériser les actes d'état civil établis entre 1940 et 2011 pour faciliter le traitement des demandes de copies. Pour ces deux projets, Caudan a sollicité une aide de 5 967 €, soit 50 % du budget global. La ville de Plœmeur a souhaité faire l'acquisition d'un nouveau logiciel funéraire interfacé, avec une cartographie des cimetières accessible sur un site web dédié. Ce logiciel permettra d'optimiser le travail des agents avec une visualisation fiable des emplacements, mais aussi d'ouvrir la consultation des emplacements au public. À suivre, l'installation de bornes tactiles dans les cimetières. La commune, qui a déjà bénéficié du

FIC numérique pour un montant de 8 835,50 €, a sollicité une aide à hauteur du reste disponible soit 1 164,50 € en 2021.

Ruralités : un nouveau Fonds d'intervention communautaire pour accompagner la relance et l'équilibre du territoire

Le Fonds d'intervention communautaire (FIC) Ruralités est un nouveau dispositif financier qui est proposé par Lorient Agglomération aux communes afin d'accompagner des projets de développement territorial. Il est doté d'une enveloppe globale d'1 M € pour 2022-2025 et s'articule autour de deux axes : le maillage territorial (services et équipements) et l'alimentation et le cadre de vie (produits locaux et verdissement). Les projets éligibles peuvent par exemple porter sur la création de Tiers lieux numériques, d'offre de services vélos, de soutien financier au foncier agricole ou aux circuits courts, la rénovation de cantines scolaires... Ils doivent contribuer à la valorisation du territoire et à sa ruralité multiple.

Le FIC Ruralités s'adresse aux 25 communes du territoire selon leur typologie, avec un plafond maximum échelonné, de 70 K€ pour les plus rurales (Bubry, Groix, Quistinic) à 20 K€ pour les urbaines denses (Lorient, Lanester). Par ailleurs, le FIC ne peut excéder la part financée par la commune. ●



Solidarité en période de crise : le Pass Asso

En 2021, en lien avec l'ensemble des intercommunalités bretonnes, la Région a lancé un nouveau fonds de soutien aux associations les plus durement touchées par la crise sanitaire, à l'instar d'autres dispositifs éprouvés comme le « Fonds Covid-Résistance ». Lorient Agglomération

et ses 25 communes membres ont souhaité saisir cette opportunité pour apporter elles aussi leur soutien au réseau associatif local, fer de lance de nombreuses initiatives qui concourent à la vitalité du territoire. Le financement mixte par ces collectivités - Région Bretagne, Lorient Agglomération et

communes membres de l'intercommunalité - a permis de dégager une enveloppe financière de près de 420 000 €, intégralement dédiée aux associations locales.

3

2021, bilan par compétences

● Développement économique	29
● Accès à l'emploi des jeunes et insertion	31
● Tourisme et loisirs	32
● Aménagement et urbanisme	34
● Planification urbaine	36
● Habitat, foncier, patrimoine	37
● Système d'information géographique	39
● Déplacements et mobilité	40
● Transition énergétique	42
● Gestion des déchets	44
● Eau et assainissement	46
● Environnement et développement durable	48
● Promotion du territoire et de l'intercommunalité	50

Développement économique

Participer à l'essor des filières

Pour mettre en œuvre sa politique de développement économique, Lorient Agglomération s'appuie à la fois sur ses services internes et sur son agence de développement et d'urbanisme, Audelor ainsi que les chambres consulaires.

En matière de développement économique, le rôle de Lorient Agglomération est de :

- Gérer le développement et la gestion du foncier et du bâti économiques, notamment :
 - L'aménagement des Parcs d'activités économiques, en lien avec les différents acteurs internes et externes,
 - La gestion des bâtiments communautaires à vocation économique.
- Accompagner les acteurs économiques, agriculteurs, commerçants, artisans grâce à la gestion d'aides individuelles comme le Pass Commerce et artisanat, les aides à l'installation des agriculteurs, le lancement d'appels à projets pour financer des projets collaboratifs ainsi que l'animation de collectifs d'acteurs.
- Animer et gérer les fonds européens de Développement local par les acteurs locaux (DLAL) FEAMP (pêche) et LEADER (rural) pour accompagner plusieurs projets en les finançant à partir des enveloppes allouées.
- Développer des coopérations avec des structures telles la Région, AudeLor, l'Université de Bretagne Sud ou encore la Mission locale afin de permettre aux entreprises d'assurer leur développement financier, humain ou d'innover.

147 associations ont bénéficié de l'aide financière exceptionnelle du Pass Asso en 2021



Les principales actualités en 2021

- Le lancement de deux appels à projets pour le financement d'actions collectives l'un à destination des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation, l'autre sur des commerçants et artisans en centralités. Par ailleurs, la montée en charge du dispositif d'aide Pass commerce et artisanat s'est poursuivi avec une dynamique forte de création et reprise d'entreprises. Aides économiques en lien avec la crise de la Covid 19 : Lorient Agglomération a cofinancé avec les communes un dispositif de la région à destination des associations fragilisées par la crise sanitaire : le « Pass'Asso ».
- L'animation du dispositif DLAL FEAMP a permis l'instruction et la validation de nombreux

projets en 2021 aboutissant à la programmation de l'enveloppe accordé au Pays de Lorient-Quimperlé.

- Une nouvelle convention pluriannuelle a été élaborée avec l'Université de Bretagne Sud afin de soutenir des actions visant à renforcer les impacts de l'université sur le territoire, tant en matière de formation, de recherche que de bien-être des étudiants (250K€).
- De nouveaux soutiens financiers ont été octroyés à des structures d'accompagnement des projets entrepreneuriaux : Entreprendre au féminin, Réseau entreprendre, ADIE, ou à vocation sociale et solidaire, C2Sol.

En bref, les autres actualités de l'année écoulée

- 6 contrats d'occupation dans les bâtiments à vocation économique ont été renouvelés suite au lancement d'appels à manifestations d'intérêts ;
- Un travail de mise en relation et de soutien a été opéré afin de faire émerger des projets communaux déclinés du concept de Maison de l'alimentation (MADY).
- Le Programme alimentaire territorial (PAT) de Lorient Agglomération a été à nouveau labellisé par l'État sur le plus haut niveau de reconnaissance.



FANCH GUILVÉL

- Le pilotage des parcs d'activités économiques s'est professionnalisé avec la mise en place d'outils de suivi budgétaires, calendaires et l'instauration d'une gouvernance entre services et avec les élus.
- Une avance remboursable de 250K€ a été octroyée à la SAS Ker Oman (dont est actionnaire la SEM Lorient Keroman), aux côtés de la Région Bretagne, pour financer les études préalables à la mise en œuvre d'un projet de conception et d'exploitation du port de pêche de Duqm à Oman, par un consortium international. L'objectif est de favoriser des partenariats commerciaux de long terme entre Lorient, la région Bretagne et le Sultanat d'Oman et sa région du Al Wusta, au niveau des activités maritimes et au-delà. ●

Les chiffres clés de l'année écoulée

- Une enveloppe de 560 000 € a été consacrée au "Pass commerces et artisanat" et a bénéficié à 100 entreprises.
- 16 projets innovants et locaux ont été soutenus dans le cadre du DLAL FEAMP (soit un financement de plus de 700 K€ accordés, doublé au titre du cofinancement régional).
- 147 associations des 25 communes ont bénéficié du dispositif "Pass Asso" créé dans le contexte de la crise sanitaire - mobilisant une enveloppe de 350 K€.



FANCH GUILVÉL



Handicap Innovation Territoire

Le projet Handicap Innovation Territoire réunit un consortium de 37 partenaires et un réseau de plus de 120 acteurs (dont le CMRRF de Kerpape et Biotech Santé Bretagne), pour faire de Lorient Agglomération un territoire inclusif de référence, à travers l'animation et la gestion du projet collaboratif et le suivi de 61 opérations cofinancées par l'État et la Région.

Les principales actualités du projet en 2021 :

- La création de la SCIC CoWork'HIT en juin 2021 a bénéficié de 1,64k€ de levée de fonds (dont 300k€ d'apport de Lorient Agglomération) dans le cadre du projet HIT pour contribuer à structurer la filière économique handicap au niveau national.

- La mise en place de la gouvernance du projet HIT avec l'implication effective de personnes en situation de handicap et des communes, notamment à travers 4 groupes de travail thématiques communs avec la Commission intercommunale d'accessibilité (Espaces publics et transports ; Bâtiments et logements ; Loisirs, sport, tourisme, culture ; Information et communication). Un appel à participation citoyenne a par ailleurs permis d'intégrer 8 personnes en situation de handicap dans la gouvernance du projet HIT, en complément des 30 associations d'usagers impliquées.
- Le démarrage effectif de 50 opérations sur les 61 que compte le projet HIT pour

développer des innovations technologiques, numériques, servicielles au domicile comme en établissement de soins, en matière de mobilité, d'habitat, d'accès au sport, à la culture, au tourisme, aux loisirs, à l'emploi et à la formation.

- La mise en place d'un observatoire du handicap sur le territoire par Audélor et la réalisation d'une enquête sur la perception du handicap par la population dans le cadre du projet HIT.
- La création du premier Diplôme Universitaire "Impression 3D Santé et Handicap" unique en France, porté par l'UBS en collaboration avec Kerpape, avec une première promotion dans le cadre du projet HIT.

Accès à l'emploi des jeunes et insertion

Objectif emploi

Lorient Agglomération soutient financièrement plusieurs structures œuvrant dans le champ de l'insertion et se donne pour objectif de développer les clauses d'insertion dans les marchés publics.



En matière d'insertion et d'accès à l'emploi, le rôle de la Mission locale est de :

- La Mission Locale Réseaux pour l'emploi exerce une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. Elle développe un accompagnement global en direction des jeunes pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et dans la vie active.
- La Mission Locale Réseaux pour l'emploi agit également pour l'accès à l'emploi de tous les publics. Il s'agit de développer une offre de services en direction des employeurs locaux et des acteurs du monde économique du bassin d'emploi, en concertation avec les membres du Service Public de l'Emploi et avec les autres organismes chargés de favoriser l'accès à l'emploi.
- Depuis 2016, la Mission locale Réseaux pour l'emploi contribue activement à l'animation territoriale, à travers la mise en œuvre d'actions tous publics comme le Parrainage pour les plus de 26 ans, l'appui à la mobilité, le co portage de la plateforme mobilité « Ti Mouv », la facilitation des clauses sociales ainsi que la participation conséquente à l'organisation de la majorité des

événements emploi / formation / alternance organisés au Pays de Lorient tels que le « Salon Pro et Mer », un « Ticket pour l'Emploi » « Cap Alternance » ou encore « Innov Emploi ».

Les principales actualités en 2021 :

- Les impacts de la crise sanitaire, économique et sociale ont considérablement aggravé la situation des jeunes en France, notamment celles et ceux, sans aide familiale et ayant perdu leur emploi parfois occupé en parallèle de leurs études. Cette situation a entraîné une hausse de 11% des dossiers de demande de Fonds d'aide aux jeunes (FDAJ) instruits par les conseiller(ère)s et accordés auprès de 852 jeunes en 2021. Par ailleurs, le montant alloué à l'alimentation et l'hygiène augmente de 67% et totalise 57 335 € de l'enveloppe FDAJ.
- Dans le cadre du plan de relance #1jeune1solution, le gouvernement a augmenté les moyens financiers alloués aux missions locales pour permettre une hausse du nombre d'entrées en Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) et en Garantie Jeunes. Cette mesure a entraîné une augmentation du nombre d'entrées en PACEA (+50% en 2021).

- Lancé en octobre 2021, le projet « A l'Abordage » est une démarche collective portée par huit acteurs de l'insertion professionnelle, de l'emploi et de la formation du territoire qui accompagnent aujourd'hui les habitants des quartiers relevant de la Politique de la Ville. La Mission Locale Réseaux pour l'emploi du Pays de Lorient s'est donc engagée, dans le cadre de ce consortium, afin d'expérimenter et de contribuer au développement de solutions innovantes en termes de mobilisation et d'accompagnement des habitants des quartiers d'Hennebont, de Lanester et de Lorient.
- La clause d'insertion inscrites dans les marchés de 76 opérations pour le compte de 17 maîtres d'ouvrage a permis la réalisation de 177 089 heures de travail (soit 106 ETP) (+28%).

Les chiffres clés de l'année écoulée

- 4153 jeunes accompagnés (+11,6% / 2020) dont 1688 nouveaux inscrits (+10,9% par rapport à 2020)
- 21 700 entretiens individuels réalisés (+9% / 2020)
- 73 500 contacts avec les jeunes

Tourisme et loisirs

Un territoire attractif

Consciente du potentiel de son territoire, Lorient Agglomération participe au développement de la filière touristique par la mise en œuvre d'un projet ambitieux et cohérent associant tous les acteurs du secteur dans une même dynamique.



En matière de développement touristique, le rôle de Lorient Agglomération est de :

- Assurer le suivi des équipements de développement touristique de Lorient Agglomération :
 - espaces muséographiques (Cité de la Voile, Flore, Haras),
 - ports de plaisance,
 - centres nautiques (Kerguelen, Port Louis et parc d'eau vive),
 - golfs (Queven et Ploëmeur),
 - patinoire,
 - Parc des expositions,
 - hébergements (résidence et gîtes),
 - salle de concert et studios de répétition « Hydrophone »
- Assurer la coordination des investissements, des études et plus globalement des projets en lien avec ces équipements : renouvellement muséographique, alimentation en eau des golfs, acquisition de matériel, accueil des scolaires, etc. Plus généralement, Lorient Agglomération assure la coordination de la vie des

contrats de concession : avenants, établissement des tarifs, échanges avec l'exploitant, etc.

- Piloter les projets en lien avec les politiques communautaires et le Schéma de développement touristique : politique de développement de la randonnée (création de parcours et labellisation), collecte de la taxe de séjour, accompagnement des porteurs de projets touristiques public et privés, animation de réseaux d'acteurs du tourisme et du nautisme, etc.
- Développer des coopérations avec de nombreux partenaires externes (gestionnaires d'équipements, Office de tourisme communautaire, associations, communes), mais également internes à Lorient Agglomération.

Les principales actualités en 2021

- Lancement de la réflexion sur l'élaboration d'un nouveau Schéma de développement touristique. Cette étude est menée en partenariat

avec l'Agence de développement Touristique du Morbihan et en étroite collaboration avec l'Office de tourisme communautaire. Des entretiens individuels et des focus group permettront d'associer élus, professionnels du tourisme, institutionnels et acteurs associatifs à ce projet.

- À la Cité de la Voile Éric Tabarly, une réflexion est menée pour proposer sur une offre ciblée pour les plus petits (3 à 12 ans) sur les thèmes du monde maritime et de la navigation. Ce futur lieu immersif sera composé d'un parcours de découvertes ludiques et pédagogiques basé sur l'apprentissage par le jeu et la manipulation.
- Lancement d'une réflexion sur le développement de Locastel à Inzinzac Lochrist : un cahier des charges a été rédigé avec la Sellor, la commune, la Région Bretagne, les directions de l'environnement et de l'eau, dans l'objectif de mettre en place un projet de site autour du développement d'activités nautiques et en intérieur, à proximité du parc d'eau vive.

- Lancement du nouveau schéma de signalisation touristique: daté de 2008, le schéma communautaire de signalisation touristique n'était plus concordant avec la charte départementale et il n'intégrait pas toutes les communes de l'Agglomération. L'élaboration d'un nouveau schéma a été lancée en 2021, en concertation avec le Conseil départemental du Morbihan et les communes. Son aboutissement est prévu en 2023.
- La restructuration du club-house du golf de Val-Quéven s'est finalisé sur la base d'une enveloppe financière d'1 million d'euros HT portée par le concessionnaire Blue Green, avec une contribution de Lorient Agglomération à hauteur de 230 000 € HT. Les travaux se sont déroulés tout au long de l'année 2021 tandis que des bâtiments modulaires provisoires ont été installés pour permettre le fonctionnement du golf et l'accueil du public pendant le chantier. 19 entreprises ont ainsi œuvré à cette restructuration. L'inauguration a eu lieu le 14 décembre 2021.

En bref, les autres actualités de l'année écoulée

- Un atelier sur le tourisme solidaire et accessible à tous a réuni une cinquantaine d'acteurs pour les sensibiliser à la marque « Tourisme et handicap » et leur exposer l'accompagnement proposé par Lorient Agglomération. Une table ronde a permis aux professionnels de témoigner sur des équipements labellisés.
- Une table à carte numérique a été mise en place dans la Cité de la voile. Il s'agit d'un nouvel outil de médiation numérique basé sur une cartographie interactive dans lequel le visiteur peut choisir son thème de découverte: géographie, météorologie, courses à la voile, environnement, etc.

Les chiffres clés de l'année écoulée

- **8 nouveaux circuits inscrits au PDIPR: 2 à Hennebont, 2 à Gestel, 1 à Port-Louis, 1 à Plouay, 1 à Plomeur et 1 à Larmor-Plage.**
Conception de 10 nouvelles fiches papiers des circuits PDIPR
- **La Taxe de séjour s'est élevée à 1115 500 € en 2021.**
- **273 classes ont bénéficié du dispositif d'accueil des scolaires dans les équipements sportifs de Lorient Agglomération, dont 64 ont fait de la voile, 61 du kayak, 23 du golf et 125 du patin à glace.**



Une nouvelle plateforme de cinéma dynamique a également été mise en place à la Cité de la voile. Elle peut accueillir 22 personnes (dont 2 PMR). Le renouvellement de cette attraction permet au visiteur de s'immerger et de ressentir de manière encore plus forte, les émotions procurées par la participation à une course autour du monde.

- Une réflexion a été menée avec les professionnels des hébergements touristiques afin de relever certains taux de la taxe de séjour.

Cette réflexion a induit une augmentation du produit de 225 840 €. En 2021, la taxe affiche une progression de + 59% par rapport à 2020 de + 22% par rapport à 2020.

- Le bureau de l'office de tourisme de Lorient a été aménagé dans ses nouveaux locaux, à proximité de la gare de Lorient. Lorient Agglomération s'est chargée de l'aménagement intérieur des locaux mais également de leur équipement notamment en matériel numérique, afin de répondre aux attentes des visiteurs.
- Beaucoup d'événements ont dû être annulés ou reportés au Parc des expositions à cause des contraintes sanitaires. Cependant, l'activité a rapidement repris dès la réouverture en juin. Sur les 48 événements prévus, 25 ont eu lieu et 65 000 visiteurs, sur les 143 000 escomptés, ont été accueillis.
- La salle événementielle du K2 à Lorient La Base dont la gestion des événements a été confiée au groupement Sellor/Segepex en juin 2020, a été choisie pour héberger un centre de vaccination.
- Un recensement des équipements sportifs et pratiques sportives sur le territoire communautaire a été mené. Par ailleurs, Lorient Agglomération, à l'instar d'autres communes du territoire, a obtenu le label "Terre de Jeux 2024" en novembre 2021 permettant notamment de promouvoir la pratique du sport. ●



Aménagement et urbanisme

Réflexion urbaine stratégique

L'urbanisme opérationnel consiste à monter et mettre en œuvre des projets d'aménagements au sens large sous forme de projets urbains, d'espaces publics ou d'infrastructures structurantes.



En matière d'urbanisme opérationnel, le rôle de Lorient Agglomération est de :

- Assurer le pilotage global du projet ANRU de Lorient Agglomération qui se déploie sur les quartiers de Kerfréhour/Chataignerai à Lanester, et de Bois du château et Kervénanec Nord à Lorient. Lorient Agglomération assure le pilotage financier et opérationnel ainsi que la coordination de l'ensemble des acteurs (Projet NPNRU de Bois du château : 251 millions HT d'investissement programmés sur 10 ans).
- Assurer le pilotage urbain et opérationnel de l'opération d'aménagement communautaire du quartier de la gare de Lorient ainsi que l'étude, le montage et le pilotage opérationnel des parcs d'activités économiques de Lorient Agglomération en lien avec les autres directions concernées. Plus globalement, Lorient Agglomération assure l'expertise urbaine, paysagère et architecturale sur des projets communautaires de construction ou d'espace public.
- Assurer, pour le compte de la Ville de Lorient

dans le cadre d'une convention, des missions d'études urbaines stratégiques et opérationnelles et de pilotages de l'ensemble des opérations d'aménagement en ZAC ou non de la Ville de Lorient, y compris les opérations de rénovations urbaines de Bois du château et de Kervénanec Nord.

- Réaliser des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le compte des communes membres sur les problématiques urbaines, architecturales et paysagères.

Les principales actualités en 2021

- Refonte globale du projet de rénovation urbaine de Bois du château : sur l'impulsion de la nouvelle équipe municipale, le projet a été repensé pour intégrer davantage de démolitions de logements sociaux et permettre ainsi un changement d'image plus net et une plus grande diversification résidentielle et fonctionnelle. Cette refonte programmatique et urbaine a été accompagnée d'une réflexion sur la prise en compte des évolutions du marché

de l'Habitat Lorientais et sur l'identification des sites de reconstitution du patrimoine locatif social démolit et a compris des échanges avec tous les financeurs.

- Sur les parcs d'activités économiques :
 - Vente à l'entreprise Bruneel de la friche Kergoussel (préalablement réhabilitée et dépolluée),
 - Passage en phase opérationnelle pour les parcs d'activités de Kerchopine à Cleguer et de Mourillon-Ouest à Quéven,
 - Initiation du projet de requalification du site des Forges à Inzinzac-Lochrist,
 - Lancement des études environnementales et écologiques en vue de l'aménagement du parc d'activités économiques de la Villeneuve à Hennebont,
 - Implantation du hangar bois de la SPL BER.
- Pour la Ville de Lorient :
 - Réalisation d'un plan-guide urbain sur le secteur de l'Estacade et d'un projet d'aménagement provisoire des espaces publics de la maison de la Mer,
 - Lancement des projets de constructions

Lorient Habitat et Pierre Promotion sur le quartier Bodélio et finalisation du projet Giboire dessiné par l'agence Hamonic et Masson,

- Obtention par la ville d'une victoire du paysage pour le parc Jules Ferry.

• Concernant les prestations aux communes:

- Secteur Ban-Gâvres: réalisation d'un plan guide des aménagements d'espaces publics;

- Hennebont: mise en place d'une opération de ravalement et de mise en valeur par la couleur des façades des bâtiments privés;

- Lanester: requalification de la place Foch (périmètre monument historique), élaboration d'un guide de mise en couleurs dans la ville pour accompagner les ravalements de façade, accompagnement d'un lotissement rue de Belane.

• Secteur de Lorient La Base: réalisation d'esquisses d'aménagement du quai de la Base et du Parvis du K2.

En bref, les autres actualités de l'année écoulée:

• Parcs d'activité économiques: refonte du dossier de déplacement d'espèces naturelles protégées en vue de permettre la réalisation du parc d'activités de Boul Sapin et pilotage de la phase de reboisement, commercialisation de quatre lots sur le parc de Pen Mané.

• Approbation du projet de plan-masse de l'extension de Kerpont-Est à Caudan qui sert de support de la création de la ZAC et de la poursuite des acquisitions foncières et refonte du projet d'aménagement du PAE de la Croix du Mourillon.

• Quartier gare de Lorient: l'année 2021 aura été marquante par la mise en service des derniers logements, l'installation des services du Conseil départemental, la mise en service du parking vélos et ouverture de l'Hôtel-Restaurant

Nouveau programme de renouvellement urbain de Bois du Château : 251 M € HT d'investissement programmés sur 10 ans



RYHD

et de l'office du tourisme de Lorient de Lorient Agglomération.

• Ville de Lorient: montage d'appels à manifestation d'intérêt promoteurs sur le site de la Mettrie, suivi des permis de construire de projets privés structurants, pilotages techniques, opérationnels et financiers des opérations d'aménagements du Péristyle, de Bodélio et du Manio, suivi des projets de terrasses et des aménagements en cœur d'îlots, suivi des espaces publics du nouveau collège de Tréfaven, commercialisation de la ZAC de la Cardonnière, lancement de la mission de maîtrise d'œuvre urbaine sur Kervéanec Nord.

• Autres conventions:

- Hennebont: poursuite de la démarche de redynamisation du centre-ville et appel à manifestation d'intérêt sur le secteur de l'Hôpital et montage projet urbain du quartier gare.

- Port-Louis: accompagnement de la commune sur le site de l'ancien Hôpital.

- Caudan: poursuite de l'opération de Lenn Sec'h.

- Quéven: assistance à maîtrise d'ouvrage sur la poursuite de la ZAC de Croizamus.

- Lanester: suivi des permis de construire et des projets de ravalement.

- Gâvres: poursuite de l'opération PLH de Pohr Guer.

- Groix: Suivi de l'étude redynamisation du centre-bourg.

• Pilotage du Projet ANRU de Lorient Agglomération: Préparation du premier avenant de la convention en lien avec les maîtres d'ouvrage concernés, lancement d'une étude stratégique Habitat et d'une mission d'OPC (Ordonnancement, pilotage, coordination) urbain sur Bois du château, pilotage des instances ANRU et lien avec sa représentation locale. ●



FANCH GAUVEL



RYHD

Planification urbaine

Plans locaux d'urbanisme et permis de construire

En amont de l'opérationnel ou des délivrances de permis, une stratégie urbaine est élaborée de façon à prendre en compte tous les aspects de l'aménagement urbain, notamment en termes de développement durable.



SONALOREC

En matière de planification et de droit des sols, le rôle de Lorient Agglomération est de :

- Assurer l'instruction des permis de construire de l'Agglomération et la réalisation des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), à la demande des communes.

Les principales actualités en 2021

- La dématérialisation des permis de construire : ce chantier très important, imposé par la loi ELAN, a été initié en 2021 pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2022. L'objectif de la loi était de favoriser les échanges numériques entre l'administration et les particuliers. Elle impose aux communes de pouvoir recevoir les demandes numériquement et d'initier l'instruction par voie dématérialisée. Pour répondre à cette obligation, Lorient Agglomération s'est

équipé de nouveaux outils informatiques et a formé l'ensemble de ses agents communautaires et communaux à leur utilisation.

En bref, les autres actualités de l'année écoulée

- Planification urbaine : prise en charge de 15 procédures de modification de PLU et poursuite de 3 révisions générales ; démarrage de la révision générale du PLU de Plouay ; travail sur la préfiguration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal et d'une charte de gouvernance.
- Études urbaines : prise en charge d'études nature en ville et analyse des formes urbaines en vue de faire évoluer les documents d'urbanisme. L'ensemble des élus communaux qui le souhaitent ont été formés aux bases de la planification urbaine et de l'instruction des permis de construire. ●

10 000 dossiers
instruits en 2021



ANNEMOUMENTIN

Les chiffres clés de l'année écoulée

Le service instruit une moyenne plus de 10 000 dossiers par an, soit 345 EPC/agent en 2019, passé à 422 équivalent permis de construire par agent en 2021. On constate une augmentation de l'activité de près de 15%.

Habitat, foncier, patrimoine

Le logement d'abord

Lorient Agglomération mène une politique habitat ambitieuse pour permettre à l'ensemble de ses habitants de pouvoir se loger selon ses besoins.

En matière d'habitat et de foncier, le rôle de Lorient Agglomération est de :

- Assurer l'élaboration et le suivi du Programme local de l'habitat, document-cadre de la politique habitat de Lorient Agglomération ;
- Assurer un rôle transversal sur l'ensemble des différentes politiques communautaires et communales (activités économiques, habitat, préservation et valorisation des espaces naturels...) pour les acquisitions et cessions de foncier, mais aussi sur la gestion administrative des biens dont Lorient Agglomération est propriétaire ou locataire.
- Suivre le Programme d'Intérêt Général : il s'agit d'une opération d'amélioration de l'habitat du parc privé (énergie et handicap). Son animation et son suivi sont menés en régie par Lorient Agglomération. Sur ce volet, les missions consistent en la réalisation de diagnostics pour le compte des propriétaires et la constitution des demandes de subventions.
- Lorient Agglomération est délégataire des aides à la pierre pour le compte de l'État depuis 2006. Les conventions de délégation de compétence engagent la collectivité dans la programmation et l'octroi des crédits d'État pour le logement. Cela concerne le parc public (construction de logements sociaux) et le parc privé (aides de l'ANAH pour les propriétaires occupants sous conditions de ressource).

Les principales actualités en 2021

- Lorient Agglomération est engagée depuis 2018 dans la mise en œuvre accélérée du plan gouvernemental pour le « Logement d'Abord » (2018-2022) qui se traduit par un changement d'approche dans l'accès au logement des personnes vulnérables en leur permettant l'accès direct au logement et en limitant le recours à l'hébergement. Le pilotage et la coordination sont assurés par Lorient Agglomération : animation d'équipe projet réunissant l'ensemble des acteurs concernés par ce sujet, développement de la communication, suivi des actions, etc.
- Lancement de l'élaboration du PLH 2023-2028 : véritable feuille de route, le Programme Local de l'Habitat, sert de support à la pro-



LORIENT AGGLOMÉRATION



STÉPHANE CUISSET

grammation des actions et investissements en matière de logement sur 6 ans et s'articule avec les autres documents de planification stratégiques (projet de territoire, schéma de cohérence territoriale, plan des mobilités, plan climat-air-énergie territorial...). Il comporte trois phases : le diagnostic territorial, la mise au point des orientations, l'élaboration du programme d'actions. Le PLH 2023-2028 prendra en compte les évolutions sociales et environnementales.

- La première convention-cadre liant l'Établis-

sement Public Foncier de Bretagne et Lorient Agglomération avait été signée en mai 2011 pour une durée de 5 ans pour le portage d'acquisition de foncier ou d'immobilier pour le compte de Lorient Agglomération. Elle a été reconduite en 2016. L'année 2021 a été l'occasion d'un travail conjoint à l'élaboration d'une 3^e convention-cadre 2021-2025 sur la base du 3^e Plan Pluriannuel d'Investissement de l'EPF. Elle a été signée les 21 et 31 décembre 2021. Au total en 2021, 9 conventions opérationnelles sont en cours avec l'EPF sur 7 communes.

En bref, les autres actualités de l'année écoulée

- En 2021, la Commission logement s'est réunie 8 fois avec en moyenne 38 dossiers étudiés. Le travail partenarial a permis : 283 saisines des travailleurs sociaux du territoire, 140 situations examinées (personnes en difficulté dans leur parcours d'accès au logement), 86 propositions de logement.
- Le sujet des copropriétés a pris une nouvelle dimension en 2021 : Lorient Agglomération prend désormais en charge la coordination des dispositifs et des orientations des représentants des copropriétaires. Les élus se sont prononcés en faveur du lancement de deux opérations d'accompagnement.
- Une copropriété de 91 logements à Lorient a été accompagnée pour bénéficier des aides MaPrimeRénov copropriété, participant au financement d'importants travaux de rénovation énergétique.
- 94 propriétaires occupants ont bénéficié d'une intervention du travailleur social pour de l'exclusion numérique : 68 concernant la rénovation énergétique, 14 concernant la lutte contre l'habitat indigne, 12 concernant l'adaptation du logement.
- 6 petits-déjeuners Habitat ont été organisés en 2021 à destination des élus et techniciens des communes et ont permis entre autres d'évoquer le mal-logement, la vacance, le programme local de l'habitat, etc.
- Les actions du volet habitat du projet Handicap Innovation Territoire ont été lancées.
- Les aides proposées par Lorient Agglomération ont été élargies aux ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs, aux propriétaires-bailleurs et copropriétés, à partir du 1^{er} juillet en accompagnement de l'élargissement de l'aide gouvernementale « Ma Prime Rénov » à ces mêmes publics. ●

3,5 M € engagés
au titre du PLH
en 2021



HERVE CHONNER



STEPHANE COUSSET

Les chiffres clés de l'année écoulée

- Au titre du Programme local de l'habitat, 3,5M€ ont été engagés en 2021. 282 logements sociaux ont été agréés, sur 21 opérations, pour une livraison d'ici 24 mois.
- 1042 ménages ont été renseignés sur les dispositifs d'économie d'énergie et les aides accordées. 641 ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.
- 228 visites à domicile ont été réalisées par les thermiciens pour élaborer des diagnostics énergétiques complets et préconiser des travaux adaptés.
- Lorient Agglomération a fait l'acquisition de 18 hectares pour l'aménagement de zones d'activités (800 000 € de dépenses) et a vendu près d'un hectare pour l'installation d'activités artisanales.

Système d'information géographique

Accompagner les usagers des données géographiques

Le système d'information géographique (SIG) recense des milliers d'informations (sur l'urbanisme, les réseaux d'eau et d'assainissement, les lignes de bus...) indispensables aux collectivités pour leurs projets d'aménagement.

En matière de SIG (Système d'information géographique), le rôle de Lorient Agglomération est de :

- Asseoir le socle, la connaissance du territoire pour permettre une vision plus fine des dynamiques spatiales, de l'organisation et des évolutions grâce à la combinaison de cartes intelligentes et l'analyse des données.
- Favoriser la diffusion, le partage, le développement, la valorisation des contenus sous forme de cartes au service de Lorient Agglomération et des communes.

Les principales actualités en 2021

- Finalisation et diffusion de l'orthophotographie à 5 cm du Département (fond de plan réglementaire pour les réponses aux Déclarations de Travaux et Déclarations d'intentions de commencements de travaux). Ce projet a fait l'objet d'une coopération public/public avec l'Institut Géographique National et Forestier, Mégalis Bretagne, ENEDIS et Morbihan énergies.
- Poursuite opérationnelle de la mutualisation du socle commun topographique complémentaire aux données images là où les espaces ne sont

pas visibles (arbres, voitures, ombres). Ces données géographiques sont essentielles pour les aménagements notamment les travaux menés sur l'accessibilité du territoire. 110 dossiers ont été traités par Lorient Agglomération et un canevas a été conçu pour asseoir les projets (aménagement, réseaux) de 2396 points de nivellements réparties sur les 25 communes.

- Dématérialisation des actes d'urbanisme : accompagnement sur les données géographiques liées à la planification et les nouveaux outils cartographiques à disposition des communes. Reprise de l'ensemble des servitudes du territoire. Mise en œuvre des analyses pour établir la note de renseignements d'urbanisme à disposition des notaires et des usagers.
- Lorient Agglomération mène une démarche pionnière de son SIG depuis 2012. Fruit d'une collaboration avec les services techniques des 25 communes et les associations de soutien aux personnes en situation de handicap, territoire inclusif de référence, les données présentées sont parmi les meilleures à l'échelle nationale. Un guide de recommandation à destination des collectivités a été publié par la Délégation ministérielle à l'accessibilité ainsi qu'un stan-

dard national pour la collecte des données. Des documents cadre pour la mise en œuvre de la loi d'Orientation des Mobilités et le projet HIT.

En bref, les autres actualités de l'année écoulée

- Réflexion et mise en œuvre d'un référentiel sur le patrimoine de Lorient Agglomération (foncier, bâti, infrastructures, espaces naturels...).
- Gestion de projet autour du référentiel maritime (Atlas de la maritimité).
- Veille méthodologique et technique sur la télédétection pour mettre en œuvre une base de données au service de l'aménagement et de la gestion des territoires. Réalisation opérationnelle du cadastre solaire sur l'ensemble des bâtiments publics ainsi que sur des bâtis spécifiques.
- Réalisation d'une première cartographie des habitats floristiques sur le périmètre du SCoT en collaboration avec le bureau d'étude spécialisé.
- Réalisation de l'observatoire de l'eau de la Rade de Lorient en partenariat avec Audelor.
- Projet en cours du nouveau géoportail de Lorient Agglomération (catalogue des données) : connaissance avancée du patrimoine de données illustré avec des cartes téléchargeables.
- 25 thèmes de la Directive INSPIRE (Information Spatial In Europe) ont été traités. 898 fiches descriptives en lien avec des études et des cartographies. ●



Déplacements et mobilités

Favoriser la mobilité pour tous

La mobilité constitue un enjeu majeur de l'aménagement du territoire: d'environ 2 déplacements par jour et par personne en 1982, elle est passée à plus de 4 de nos jours.



En matière de mobilités, le rôle de Lorient Agglomération est de:

- Assurer le suivi et l'exécution du contrat de délégation de service public du réseau CTRL, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018 avec RATP Développement. En cette année 2021, les relations entre Lorient Agglomération et RDLA (filiale RATP Dév) ont été marquées par la rédaction d'un protocole transactionnel portant sur l'année 2020 et le début des négociations autour d'un avenant.
- En tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités, Lorient Agglomération définit sa gamme tarifaire. Dans ce cadre, et depuis le 1^{er} janvier 2021, la gamme tarifaire applicable sur le réseau de transport a été complétée par un tarif "étudiants", plafonné à 10 € par mois, et un tarif "plus de 65 ans". En 2021, 1316 abonnements étudiants ont ainsi été délivrés.
- Afin d'adapter au mieux l'offre de transport aux besoins des usagers, des réunions d'échanges se sont déroulées notamment avec les communes

de Quistinic, Groix, Lanvaudan, Hennebont, Cléguer, Plœmeur. Dans ce cadre, pour faire face à l'afflux touristique sur l'île de Groix en période estivale, un bus supplémentaire a été affrété les vendredis et samedis à l'arrivée du bateau.

- La loi LOM a renforcé les compétences des Communautés d'agglomération en matière de mobilité. Dans ce cadre, Lorient Agglomération a engagé des premières réflexions en 2021 pour mettre en place un schéma directeur des aires de covoiturage et parking relais.

Les principales actualités en 2021

- Lancement de l'opération de renouvellement du Système d'Aide à l'exploitation d'Information voyageurs (SAE/IV) qui permettra de disposer d'outils de communication, de suivi et d'information modernes, accessibles et adaptés aux exigences actuelles du réseau de bus et de navires.
- Lancement de l'opération de transition énergétique du Parc d'autobus avec la commande des

10 premiers bus Bio-GNV qui circuleront sur le réseau dès la rentrée de septembre 2022.

- L'année 2021 a été consacrée à la définition des travaux de réaménagement de la boutique des Transports et Déplacements située dans le hall de l'Orientis. L'ouverture de ce nouvel espace, dénommé Maison des Mobilités, est envisagée courant octobre 2022. La location de cellules commerciales au sein de la galerie a permis l'installation d'une boutique éphémère et la poursuite de l'intégralité des services aux usagers du réseau.
- Une étude visant à établir un schéma de développement des aires de covoiturage et des parkings relais sur le périmètre de l'Agglomération a débuté en 2021. Son objectif est de réaliser un état des lieux de l'offre existante, d'étudier les perspectives de développement territorial, de proposer une harmonisation de l'offre de service associée à ces équipements et d'établir un programme d'actions priorisé identifiant la répartition des interventions entre l'Agglomération et les communes.



Près de 18 M de voyageurs sur le réseau bus et bateaux en 2021

Dans ce cadre, un parking relais d'une capacité de 27 places a été réalisé à proximité immédiate de la halte ferroviaire de Gestel. Les travaux ont débuté en 2021. Cet équipement est doté d'une borne de recharge électrique et de 6 abris vélos individuels sécurisés (2 points de charge). Son objectif est de favoriser l'intermodalité en renforçant l'usage du train (7 minutes pour rejoindre le centre-ville de Lorient) et de diminuer l'usage individuel de la voiture.

- En lien avec l'inspection d'académie, une démarche de concertation avec les établissements scolaires d'un même secteur géographique a été initiée afin d'optimiser les dessertes de proximité. Des réunions techniques en présence des responsables d'établissement, de la CTRL et de Lorient Agglomération ont débuté sur les secteurs de Lorient, Hennebont et Plœmeur.

En bref, les autres actualités de l'année écoulée

- Afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, des actions de formation et de sensibilisation ont été formalisées en 2021:
 - pour les agents en charge de l'accueil de public en situation de handicap.
 - accompagnement personnalisé pour des personnes en situation de handicap à prendre les lignes de bus régulières: des partenariats ont été conclus et les premières sessions débu-

teront au printemps 2022.

- Un prototype de planchon adapté (rampe d'accessibilité) a été fabriqué pour permettre d'assurer le transfert de personne à mobilité réduite (par exemple personne en fauteuil roulant ou avec une poussette) d'un ponton dans les bateaux bus. Le navire "Les Deux Rives" a ainsi été équipé de cette rampe en 2021. Un équipement progressif des autres navires sera recherché dès 2022.
- En 2021, Lorient Agglomération a été lauréat d'un appel à projet visant à mettre en œuvre des actions d'amélioration de la qualité de l'air et adhéré au programme Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable. L'objectif de ces dispositifs est de mettre en place un programme d'actions partagé pour optimiser les flux de marchandises en milieu urbain afin d'éviter les externalités induites (environnementales, conflit d'usage sur la voirie...).
- La révision du schéma cyclable d'agglomération s'est poursuivie au travers d'ateliers et de comités. L'objectif est de valider à l'automne 2022 un réseau d'itinéraires d'intérêts communautaire, les aides de l'agglomération sur ces linéaires et les services vélos qui seront développés.

- Une étude sur la mobilité autour de la rade a été menée qui aboutira au printemps 2022. Des fiches actions permettront de déterminer les aménagements et offres retenus pouvant améliorer la mobilité entre les deux rives, leur coût et le nombre de trajets concernés.
- La mise en place d'une aide à l'achat de vélos à assistance électrique, vélos pliants et cargo a été instaurée en 2021; cette aide a permis d'apporter un soutien de 186 € en moyenne à plus et 900 foyers qui se sont équipés. ●

Les chiffres clés de l'année écoulée

- **Fréquentation du réseau en nombre de voyages: 17 884 759, 5% de plus qu'en 2020. Recettes commerciales (billetterie) encaissées par Lorient Agglomération: 5,2 m d'€ HT. Kilomètres produits: 7,340 M**
- **Les dépenses réelles de fonctionnement du budget annexe s'élèvent à 37,7 M€, les recettes réelles à 42 M d'€. La rémunération du délégataire et le versement mobilité en constituent les flux majeurs.**
- **Sur le budget principal, la principale nouveauté concerne les subventions versées aux particuliers pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (80 000 €).**

Transition énergétique

Consommer moins, consommer mieux l'énergie

Lorient Agglomération est désigné par la loi comme coordinateur de la transition énergétique au niveau du territoire. Pour ce faire, elle a élaboré un Plan climat air énergie territorial (PCAET), feuille de route pour 6 ans.



En matière de transition énergétique, le rôle de Lorient Agglomération est de :

- Assurer la coordination et le suivi des actions en faveur de la lutte contre le changement climatique des diverses politiques publiques. Ces actions sont détaillées dans le plan climat air énergie territorial (PCAET) 2020-2025 et dans le label Cit'ergie renommé "climat air énergie". Cette démarche a permis de consolider l'implication de toutes les directions.

Elle a amené l'installation d'une gouvernance avec les élus et la direction générale. Cette labellisation a aussi consolidé la coopération entre la ville centre, l'agglomération, l'agence d'urbanisme. Elle a renforcé l'échange d'informations, la transversalité entre les directions, orienté les efforts vers les enjeux prioritaires.

Le volontarisme de Lorient Agglomération a ainsi été reconnu du niveau local au national, lui donnant accès à davantage de financements. Les échanges d'expériences avec d'autres collectivités engagées ont été favorisés. Le pragmatisme et l'efficacité de la méthode ont

donné envie à l'agglomération de renouveler le processus en 2020 pour quatre nouvelles années de façon à soutenir la mise en œuvre du nouveau Plan climat air énergie territorial.

- Accompagner les communes et partenaires à travers la plateforme de services énergies :

- Conseil en énergie partagé pour accompagner les communes et SEM sur l'optimisation des consommations de leur patrimoine.
- Mutualisation de la collecte des Certificats d'Économie d'Énergies (CEE).
- Groupement d'achat d'électricité et de gaz naturel pour nos 45 membres.

- Développer des projets et filière d'énergies renouvelables à l'échelle du territoire (hydrogène, biogaz, solaire, bois, éolien...) et apporter une expertise et des conseils en matière énergétique auprès des services et directions de l'agglomération, de la SEM XSEA et autres SEM, de la SPL bois énergies, d'ALOEN.

- Faire baisser les consommations et dépenses énergétiques du patrimoine communautaire tertiaire et industriel et y développer les énergies renouvelables.

Les principales actualités en 2021

- De nouvelles communes ont adhéré au Conseil en énergie partagé (CEP) : Quistinic, Plœmeur et des communes ont renouvelé leur adhésion : Bubry, Inzinzac-Lochrist, Locmiquélic. 19 communes sont adhérentes.

Le premier programme « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique (ACTEE1) » a été finalisé : 46 diagnostics et audits financés ont été financés pour les communes. 200 000 € d'aides financières ont été versées, dont 60 000 € pour les communes. Lorient Agglomération a été lauréate du 2^e programme (ACTEE2) et candidate au 3^e programme afin de poursuivre cette démarche. À noter également cette année deux études d'autonomie et d'approvisionnement énergétiques ont été réalisées pour le compte de Groix à l'échelle de l'Île et de Lanester à l'échelle du quartier de Kerfréhour - la Châtaigneraie.

- Un 19^e dossier des Certificats d'Économie d'Énergies (CEE) a été réalisé par les communes et par Lorient Agglomération pour un volume de 25



plus de 16 millions d'euros de projets de production de chaleur renouvelable en substitution des énergies conventionnelles dont les énergies fossiles.

En bref, les autres actualités de l'année écoulée

GWhcumac, dont 10 pour les communes et 15 pour l'Agglomération. La recette globale attendue est estimée entre 150 000 et 180 000 €. Le 18^e dossier déposé et validé en 2020, vendu en 2021 a généré une recette de 160 000 € dont 116 000 € reversés aux communes.

- Le groupement d'achat d'électricité et de gaz naturel compte 45 membres. Dans un contexte particulièrement tendu sur les marchés en 2021, il n'y a pas eu de hausse des factures, l'électricité et le gaz ayant été achetés par anticipation respectivement en 2019 et 2020.
- Le développement des projets et filière d'énergies renouvelables à l'échelle du territoire: dans le cadre du projet de décarbonation des mobilités et du développement d'un écosystème Hydrogène à l'échelle du territoire, les études de conceptions des stations de distribution de BIOGNV sur les dépôts de bus de Lorient et Quéven ont été lancées ainsi que pour les stations de distribution d'hydrogène sur le dépôt de bus de Lorient et la rive gauche du Scorff à Lanester pour les bateaux. En 2021, Lorient Agglomération a été lauréate de l'appel à projet national écosystème hydrogène de l'Ademe pour une aide de 6,5 M€ et de l'appel à projet boucle local hydrogène de la Région Bretagne pour 1 M€
- Le démarrage du second contrat d'objectif territorial (COT) de développement de la chaleur renouvelable a été lancé en début d'année pour trois années supplémentaires: sa mise en œuvre, auparavant assurée directement par Lorient Agglomération, est à présent confiée par les deux Intercommunalités, Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté, à la Société Publique Locale Bois Énergie Renouvelable. Des postes sont financés et 8 millions d'euros d'aides à l'investissement ont été fléchés sur ces deux territoires afin de financer

• Deux typologies de projets sont financées grâce au Plan de relance et la Dotation de Soutien à l'investissement Local (434 000 € avec des marchés de travaux notifiés en 2021 et une fin de travaux en 2022):

- la construction de centrales photovoltaïques en autoconsommation sur les stations d'épuration de Guidel, Groix, Lorient, Hennebont, Riantec et la salle serveur du parc technologique de Soye pour un coût de travaux estimé à 1 000 000 € HT

- des travaux d'optimisation énergétique: relamping LEDS (Centre nautique de Kerguelen, halle de Locastel) — optimisation des équipements de production et de distribution de chauffage (golf de Plœmeur, SDIS de Groix, Parc des expositions) pour un coût de travaux estimé à 500 000 € HT.

• La mise en service d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur l'usine d'eau du Leslé à Pont-Scorff: 600 m² de panneaux ont été installés pour une puissance électrique développée de 105 kWc.

• Le développement d'une future ferme solaire photovoltaïque à Kermat, a été finalisée en 2021 (puissance d'environ 5 MWc pour une estimation du coût des travaux de 4 M€). Cette installation sera intégralement financée par la régie autonome énergies.

• En 2021, l'efficacité énergétique a été aussi au centre des choix techniques des projets de l'agglomération lors de l'aménagement du plateau à l'AnOriente, de l'extension des

Les chiffres clés de l'année écoulée

• **Valorisation et vente d'électricité photovoltaïque des centrales installées sur le patrimoine de Lorient Agglomération: 14 centrales / potentiel photovoltaïque de 900 kWc / 5 000 m² de panneaux installés. En 2021, 905 000 kWh ont été produits. 75 tonnes de CO₂ ont été ainsi évitées.**

• **Valorisation et vente du biogaz du centre de stockage des déchets de Kermat: près de 2 000 000 de m³ de biogaz brut ont été traités par l'unité de valorisation (WAGABOX) / 800 000 m³ de biométhane ont été injectés dans le réseau public GRDF. 1 550 tonnes de CO₂ ont été ainsi évitées.**

ateliers de Kerguelen et de l'aménagement des locaux de l'office de tourisme de Lorient. Une étude d'optimisation des installations techniques de la patinoire a été conduite. Ce projet aboutira à des travaux en 2023 avec un gain de 70 000 kWh/an et un gain en CO₂ de 5 900 kgCO₂/an.

• Par ailleurs, de nombreuses prestations ont été rendues par la plateforme de services énergies

- pour les communes: bilans de consommation du patrimoine communal (bâtiments, éclairage public et véhicules communaux), notes d'opportunité énergies renouvelables (photovoltaïques, chaleur renouvelable), accompagnements techniques de projets énergétiques et recherches de financement.
- pour la SEM Keroman sur la rénovation des installations frigorifiques des criées. ●



Gestion des déchets

Un territoire exemplaire

Lorient Agglomération propose à ses habitants une collecte sélective poussée afin de favoriser au maximum le traitement et la valorisation des déchets produits. Elle organise notamment une collecte en porte à porte des biodéchets, lui permettant de se distinguer au niveau national pour sa gestion exemplaire



En matière de gestion des déchets, le rôle de Lorient Agglomération est de :

- Assurer la prévention, la collecte en porte à porte et en points d'apport volontaire des déchets recyclables et des déchets résiduels non recyclables, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés. Le territoire compte 13 déchèteries, un centre de tri, une unité de traitement biologique et une installation de stockage de déchets non dangereux. Le service rendu concerne les ménages résidents sur le territoire de Lorient Agglomération, les professionnels (artisans, commerçants, activités tertiaires), dans la limite de la définition des déchets assimilés et des volumes acceptés à ce titre ainsi que les établissements publics (enseignement, services de l'État et des collectivités locales...) et les associations.

- Un bilan obligatoire et réglementaire est élaboré chaque année. Le « Rapport sur le Prix et la Qualité du service Public » (RPQS) détaille l'organisation du service. C'est un recueil des indicateurs de collecte et de traitement des déchets. Les indicateurs financiers permettent d'en évaluer le coût.

Les principales actualités en 2021

- À partir d'avril 2021, Lorient Agglomération a progressivement mis en place la gestion informatisée des accès aux déchèteries. Les sites ont été équipés de barrières et une campagne de sensibilisation est venue accompagner ce changement d'habitude pour les usagers. Chaque foyer doit dorénavant s'équiper d'un badge physique (puce RFID) ou d'un badge dématérialisé sur un smartphone, innovation technologique

adoptée par près de 30 % des foyers.

- Dans l'objectif de détourner des matériaux réutilisables des déchets, une "matériauthèque" a été mise en place sur la déchèterie de Caudan en mai 2021. Planches, quincailleries, vieilles menuiseries, mais aussi équipements sanitaires de deuxième main sont à disposition des bricoleurs. Les usagers se sont vite appropriés ce nouvel équipement. La gestion informatisée des accès permettra de mieux comprendre les usages et la fréquentation (mais aussi de limiter les comportements déviants).
- Un atelier dédié aux partages de savoirs a été créé pour permettre une consommation plus durable. Débuté durant l'été 2021, le programme s'est poursuivi d'octobre à décembre, avec des ateliers gratuits dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2021. Du jardin au naturel aux cos-

Les chiffres clés de l'année écoulée

- Le taux de valorisation de matière poursuit sa hausse et atteint 64,8 % pour un objectif de 65 % en 2025.
- Le ratio de collecte est en hausse : 627 kg/an/hab (+10%/2020). Ce phénomène est dû principalement à une forte hausse des tonnages de gravats (+30 %) et de végétaux (+20 %) en déchèterie.
- Les matières valorisables (emballages, verre, biodéchets, papiers) représentent 52 % des collectes de proximité contre 48 % de non recyclables (DMR).
- Les tonnages de déchets enfouis subissent une légère hausse : +620 t. (+2 % à 33 670 t./an). Cette hausse est due à l'augmentation des tonnages collectés de déchets ménagers résiduels et d'encombrants.

métiques maison, de la cuisine anti-gaspi à la couture de tissus récupéré, les participants à ces ateliers sont très satisfaits de la qualité des interventions et de la diversité des thématiques abordées.

- En juin 2021, une nouvelle filière de tri des plastiques durs, du polystyrène de calage et des films en plastique souple a été mise en place sur la déchèterie de Caudan. Avec le soutien financier de la Région Bretagne, Lorient Agglomération et d'autres établissements publics alimentent ainsi une filière en cours de déploiement sur le territoire breton. Le flux des plastiques en déchèterie représente 50 % du volume et 10 % en poids des déchets non recyclables. Un centre de tri géré en insertion permet de séparer les différentes résines.

En bref, les autres actualités de l'année écoulée

- Le service de gestion des déchets est certifié Qualité - ISO 9001 depuis décembre 2020, l'objectif de cette norme étant de satisfaire aux besoins et exigences de l'utilisateur, d'améliorer le service rendu, voire d'aller au-delà des attentes dans une démarche d'amélioration continue.
- Les tonnages collectés sont en forte hausse en 2021, avec 627 kg/an/hab. soit +10 % par rapport à 2020. Cette hausse s'explique par un effet crise sanitaire, notamment concernant de nouveaux résidents. Toutefois, le taux de recyclage et de valorisation des déchets atteint les 64,8 % en 2021 et est très proche de l'objectif à atteindre en 2025 (65 % demandés dans la loi de transition écologique).

64,8% des déchets valorisés en 2021



HERVE COHONNER



SONIALOREC



SONIALOREC

- Les déchèteries ont dû absorber des quantités importantes de déchets avec une hausse de +19 % des tonnages sur une année. Les gravats (déchets inertes) ont augmenté de +30 %, alors que les végétaux ont augmenté de +20 %. Les déchèteries nouvelles générations semblent très appréciées de tous.
- Une étude a été lancée afin de réviser le schéma de traitement au regard de la production de déchets ménagers, du coût de la TGAP, du plan Régional et d'une possible mutualisation d'équipements de traitement à l'échelle du Morbihan, notamment pour le tri ou la valorisation énergétique des déchets. ●

Eau et assainissement

Exploitation des réseaux et service aux habitants

Lorient Agglomération gère la distribution d'eau potable et les réseaux d'assainissement ainsi que les eaux pluviales urbaines sur l'ensemble du territoire communautaire. Du prélèvement à la source au traitement des eaux usées, cette compétence s'exerce avec pour objectifs principaux la qualité de l'eau distribuée aux habitants.



En tant que gestionnaire des équipements d'eau et d'assainissement, le rôle de Lorient Agglomération est de :

- Lorient Agglomération exerce ses compétences en matière d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif sur l'ensemble de son territoire depuis 2012 ; ces dernières sont devenues obligatoires pour les communautés d'agglomération en 2020. La compétence gestion des eaux pluviales urbaines a été intégrée à la compétence assainissement en 2018.
- Le patrimoine des services est conséquent pour la taille de l'agglomération :
 - Eau potable : 10 unités de production d'eau, 35 réservoirs et 2400 km de réseaux ;
 - Eaux usées : 27 stations d'épuration, 346 postes de relevage et 1300 km de réseaux, 11 000 installations d'assainissement non collectif ;
 - Eaux pluviales : 740 km de réseaux, 166 ouvrages de rétention et 2 postes de relevage.
- Lorient Agglomération assure l'exploitation de ces installations, la relation avec les usagers, la gestion administrative et financière associée à ces activités ainsi que les programmes d'études et travaux sur le patrimoine.
- L'exploitation des réseaux et ouvrages est soit réalisée en régie par les agents de Lorient Agglomération ou confiée à une entreprise

15km
de réseaux
d'assainissement
renouvelés ou chemisés
et 18 km de réseaux
d'eau potable
en 2021

par le biais de marchés de prestation de service ou de contrats de délégation. Dans le cas de la compétence eaux pluviales urbaines, les communes assurent la gestion du patrimoine pour le compte de l'agglomération sous couvert de conventions.

Les principales actualités en 2021

- Études et travaux sur les ouvrages en eau potable :
 - Groix : poursuite des travaux de création d'une nouvelle usine de production d'eau, nécessité à l'été de sécuriser le fonctionnement de l'installation grâce à une unité mobile,
 - Quéven : renouvellement de 360 ml de canalisation d'eau brute située entre Pont-Scorff et

l'usine d'eau du Petit Paradis à Lorient (fonte ductile de diamètre 800 mm),

- Caudan : renouvellement du réseau d'eau potable des rues Leclerc et Mouello (1034 ml) et sur 1500 ml à Coët Forn Braz,
- Hennebont : Renouvellement de 1435 ml de canalisation d'eau potable rue E. Vaillant.
- Études et travaux sur ouvrages d'assainissement :
 - Réhabilitation du silo à boues de la station d'épuration de Caudan, non étanche (les infiltrations d'eau peuvent entraîner des complications pour le traitement boues, devenues trop humides).
 - Plœmeur : renouvellement de la canalisation de refoulement au Courégant,
 - Caudan : renouvellement du réseau d'assainissement dans la rue Leclerc (754 ml) et chemisage du réseau rue Mouello (598 ml).
 - Études et travaux sur ouvrages eaux pluviales

urbaines :

- Poursuite de l'étude de schéma directeur des eaux pluviales ; l'année 2021 a été consacrée en grande partie à l'amélioration du plan de récolement des réseaux, permettant ainsi d'avoir une meilleure connaissance du patrimoine transféré.
- Renouvellement du PR Jaurès à Lorient : Le poste de refoulement pluvial a été rénové et remis en service en avril 2021,
- Hennebont : renouvellement du réseau quai des martyrs et pose de 3 clapets dans la digue pour empêcher les remontées d'eau de mer.
- Engagement d'une réflexion sur les modes de gestion des services d'eau et d'assainissement dont les contrats en cours arrivaient à échéance fin décembre 2021. Ces contrats ont été prolongés d'une année afin de prendre le temps de la décision : sont concernés les services d'assainissement de Lorient, Larmor-Plage et Plœmeur ainsi que les services d'eau potable de Larmor-Plage et du secteur ouest (Calan, Cléguer, Gestel, Guidel, Plœmeur, Pont-Scorff, Quéven).
- Lancement d'un marché de prestation de service sur le service eau potable du secteur Est (Caudan, Gâvres, Hennebont, Inzinzac-Lochrist, Locmiquélic et Riantelec) et préparation de la reprise en régie du service d'assainissement de la commune d'Inguiniel pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2022.

Les chiffres clés de l'année écoulée

- **Relation usagers : 43 822 abonnés sont gérés par la régie fin 2021, dont 12 594 mensualisés ; 407 courriers ont été reçus suite à demandes d'information ou réclamations et 292 demandes de dégrèvement ont été traitées.**
- **Eau potable : 13 977 843 m³ d'eau brute prélevés dans le milieu dont 7 720 081 m³ prélevés dans le Blavet et 4 701 669 m³ prélevés dans le Scorff.**
- **Assainissement eaux usées : 6 438 353 m³ d'eau traités sur les stations d'épuration du territoire en 2021 contre 7 214 172 m³ en 2020, soit une diminution de 775 819 m³.**
- **Bureau d'études : environ 15 km de réseau d'eau usées renouvelés ou chemisés et quelques 18 km de réseau d'eau potable renouvelés.**

En bref, les autres actualités de l'année écoulée

- Un bilan sur l'exercice de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines et son périmètre a été réalisé sur la période 2018-2020 ; aucune évolution n'est envisagée à court terme, si ce n'est de donner davantage de lisibilité au parcours usagers.
- En matière d'eau potable, depuis avril 2021, de nouveaux composés, dérivés de pesticides ont été intégrés dans les contrôles sanitaires réalisées par l'Agence Régionale de Santé. Par principe de précaution, Lorient Agglomération a réorganisé en conséquence son schéma de production et de distribution.
- Une démarche volontaire d'élaboration d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux a été initiée sur le secteur de Bubry ; il s'agit

d'une approche des risques et actions à mettre en œuvre pour garantir la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau. Elle s'imposera partout en 2026.

- La non conformité de certains systèmes d'assainissement en 2020 a contraint l'Établissement à mettre en place, un suivi accru des contrôles de conformité des branchements des usagers et à renforcer son programme de renouvellement des réseaux afin de limiter les apports d'eaux parasites.
- Un travail sur la programmation pluriannuelle d'investissements a été conduit, au regard des schémas directeurs eau et assainissement disponibles ; une étude de prospective financière a permis d'estimer la soutenabilité de ces investissements et d'amorcer une réflexion sur la tarification à venir. ●



Environnement et développement durable

L'agglomération, chef de file pour le développement durable

La préservation de l'environnement et du cadre de vie est une compétence stratégique exercée par l'Agglomération en tant que chef de file.



LORIENT AGGLOMÉRATION

En matière de développement durable et de préservation de la biodiversité, le rôle de Lorient Agglomération est de :

- Coordonner la gestion du grand cycle de l'eau -GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) : la prévention des inondations au travers de la gestion de 9 ouvrages d'intérêt communautaire, le suivi des contrats opérationnels de bassins versants du Scorff et du Blavet, la réalisation de travaux en espaces naturels et mesures compensatoires environnementales des projets communautaires, le développement de la connaissance et des indicateurs de suivi GEMAPI.
- Mener les actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable auprès des scolaires et du grand public (3 opérations pédagogiques et 2 sites dédiés), rédiger le volet environnemental dans les PLU, élaborer un plan d'actions stratégique santé-environnement, développer et tester le label « Ville durable et innovante » en complément de Cit'ergie.
- Animer trois sites Natura 2000 : Groix, Rade de Lorient, « Rivière Laïta, Pointe du talud, étangs du Loc'h et de Lannédec », élaboration de l'Atlas intercommunal de la biodiversité et suivi des inventaires naturalistes, élaboration du plan stratégique biodiversité, élaboration des plans

de gestion sur chaque site naturel géré par Lorient Agglomération.

- Gérer en régie 465 hectares d'espaces naturels d'intérêt communautaire : accueil du public, entretien et maintenance des sites (dont gestion extensive avec des chevaux) en gestion conservatoire, réalisation de petits aménagements, suivis et inventaires naturalistes, mise en œuvre de plans de gestion des sites.

Les principales actualités en 2021

Avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité et dans le cadre de l'élaboration de l'Atlas de la biodiversité intercommunal (Volet communication), Lorient Agglomération a conduit l'opération "Défi familles pour la biodiversité", en partenariat avec l'association Les Petits débrouillards. De janvier à novembre 2021, 29 familles sélectionnées selon une typologie d'habitats et réparties sur tout le territoire, ont été accompagnées dans une démarche de préservation de la biodiversité dans leur quotidien et à l'échelle de leur lieu de vie.

- Élaboration du Tableau de bord Santé-Environnement et lancement d'un plan stratégique : la démarche a consisté, en lien avec les partenaires, à mettre à jour les données des indicateurs du

Diagnostic Local en Santé Environnement de 2017 et intégrer de nouvelles thématiques (ex : biodiversité, le changement climatique ou l'état de santé de la population). En décembre 2021, le Tableau de bord Santé-Environnement a été labellisé "Action Santé-Environnement de Bretagne", dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement. Il constitue le diagnostic du futur plan d'actions Santé-Environnement.

- Élaboration d'un Atlas de la biodiversité intercommunal et lancement d'un plan stratégique en faveur de la biodiversité : co-financé par l'Office Français de la Biodiversité, l'Atlas a été coconstruit avec les communes et les partenaires externes. C'est un outil de sensibilisation des acteurs du territoire à la biodiversité locale. Il apporte une culture commune sur le thème de la biodiversité aux acteurs du territoire, donne des éléments de connaissance, de sensibilisation du public et permet d'enrichir le volet connaissance du futur plan stratégique biodiversité territorial.
- Des médaillons en bronze ont été posés autour de la Petite Mer de Gâvres et sur le littoral de la rive gauche de la Rade de Lorient (communes





Breizh Bocage :
10km de haies plantées
sur le Scorff et 10km sur
le Blavet aval



de Gâvres, Riantec, Port-Louis et Locmiquélic) pour faciliter l'observation des oiseaux. Conçus et réalisés par la société Scopidrone, ils matérialisent les points favorables à l'observation des oiseaux hivernants. Ces médaillons, intégrés au mobilier existant et installés par les services techniques des communes mettront en avant la valeur patrimoniale des populations d'oiseaux d'eau sur le site Natura 2000 « Rade de Lorient ».

- Un protocole d'accord sur le bassin versant de la Saudraye à Guidel a été signé. Il précise les modalités de coordination et de mise en œuvre du projet de restauration de la continuité écologique, en lien avec l'ensemble des propriétaires et acteurs du site. Lorient Agglomération est désigné coordinateur du projet et lancera en 2022 des études complémentaires relatives à la mise en œuvre concrète des travaux sur l'ouvrage de sortie en mer du Marais du Loc'h, à l'exutoire du bassin-versant de la Saudraye.

En bref, les autres actualités de l'année écoulée

- Finalisation des travaux d'optimisation de la Grande Plage de Gâvres avec notamment l'installation de trois épis en rondin de bois.
- Contribution au label européen « Ville Durable et Innovante » (VDI) : Lorient Agglomération fait partie des 7 territoires français volontaires pour contribuer à l'élaboration du nouveau label européen « Ville Durable et Innovante », en cours de production par Efficacity et le CEREMA.
- Maison de l'île Kerner : 88 animations, sorties nature, ateliers ou encore visites guidées. Les scolaires ont réinvesti les lieux avec 1390 élèves accueillis, venant de 23 écoles, soit 75,5 journées d'animations. Au Moulin des Princes, 87 élèves venant de 3 écoles ont découvert le site.
- Mise en place d'une nouvelle Station Coast Snap à Guidel Plage et changement d'une station à Gâvres pour le suivi participatif des citoyens du trait de côte. Le dispositif a été primé dans le cadre des trophées de l'Ingénierie.
- Travaux de réfection du mur du Bunz à Inzinzac-Lochrist, travaux de réfection de l'allée d'entrée Nord du domaine du Lain à Gestel et opération de reméandrage sur une parcelle communale en amont du domaine du Lain, travaux de création d'une aire de jeu sur le secteur Nord des rives du Ter.
- Dans le cadre du suivi de la Gemapi, les études de danger initiées en 2020 pour les ouvrages de Gâvres, Plœmeur et Larmor Plage se sont poursuivies. Les études de danger de Stervins, du Riant à Riantec et de Pen Mané (Port-Louis) ont été notifiées au dernier trimestre 2021.
- Travaux d'urgence sur la digue de Saint Mathurin (Plœmeur) ayant permis sa réouverture en septembre 2021. Nombreux travaux de restauration de cours d'eau ont été réalisés sur des affluents du Blavet, du Scave et sur le Ter. Lancement d'une étude continuité écologique sur l'étang de Lannédec.
- Arrachage de plantes envahissantes (Baccharis, Herbes de la Pampa, Eleagnus...) dont évacuation de baccharis avec l'aide de la traction animale à Kerguelen et participation à la journée de lutte contre les plantes invasives littorales du 8 septembre, organisée par la commune de Plœmeur.
- Restauration de murets en pierre sèche au domaine du Lain, gestion de zones humides à l'étang du Verger à Gestel, pour enrayer leur fermeture et/ou préserver leur biodiversité, maintien des milieux ouverts inclus dans les boisements dont l'action annuelle de roulage et arrachage de fougères. ●

SONIA LOREC

NICOLAS SAINT-PAUL

Promotion du territoire et de l'intercommunalité

Participer à l'attractivité de l'agglomération

Lorient Agglomération assure la mise en œuvre d'actions visant à promouvoir l'institution, à renforcer sa visibilité dans et en dehors du territoire communautaire et à faire connaître son rôle, ses réalisations, ses projets.

En matière de promotion et d'attractivité du territoire, le rôle de Lorient Agglomération est de :

- Assurer la visibilité de l'action communautaire, des rôles et missions de l'Intercommunalité par tous les canaux de communication mis à disposition ;
- Participer à la construction d'un territoire où il fait bon vivre en soutenant les initiatives qui contribuent à animer le territoire au service de ses habitants ainsi qu'en organisant en direct des évènements locaux ;
- À promouvoir le dynamisme du territoire en dehors de ses frontières pour renforcer son attractivité de façon entretenue et enrichir le réseau des « talents » implantés localement.

Les principales actualités en 2021

- L'actualité de l'institution en 2021 a été particulièrement dense et a entraîné un rythme soutenu en matière de relations presse.

Plusieurs communiqués de presse sont transmis quotidiennement à la presse locale et des points presse sont également organisés à raison d'une à deux fois par semaine tout au long de l'année. Ponctuellement, des voyages presse sont également organisés de façon à mettre en lumière vis-à-vis de la presse nationale et/ou spécialisée des sujets où Lorient

Agglomération se distingue, comme dans le cadre du projet « Handicap Innovation Territoire » (HIT) par exemple.

- Malgré le contexte particulier de 2021 et les

restrictions liées aux mesures sanitaires, de grands évènements ont pu être programmés comme le départ de la Solitaire du Figaro depuis Lorient La Base la dernière semaine d'août. Le plateau a accueilli une trentaine de voiliers, regroupant des skippers professionnels et amateurs. Le village limité volontairement à 11 stands a accueilli plusieurs milliers de spectateurs sur 5 jours. Ces derniers ont pu profiter, en plus de la vue des voiliers depuis les pontons, des animations proposées par la Cité de la Voile Éric Tabarly, ainsi que d'un spectacle équestre et d'une performance en aérosulpture.

- La ligne éditoriale du magazine communautaire « Les Nouvelles » a été entièrement repensée en 2021. Son contenu, plus proche de la vie des habitants, est animée dans une maquette plus moderne, élégante et audacieuse. Imaginé comme un City magazine, ce nouveau support présente cinq séquences fortes : « De saison », « C'est l'Agglo », « Le Dossier », « Mon

1,5 M de pages vues en 2021 sur le site lorient-agglo.bzh
36 K abonnés sur les comptes réseaux sociaux



territoire» et «Sortir». Plus clair, ce rubricage met l'accent sur les nombreux services, chantiers et actions que Lorient Agglomération met en œuvre dans le quotidien de ses habitants, avec une grande place accordée aux initiatives des forces vives du territoire. Dans la forme, le magazine opte pour une police plus lisible, avec des articles plus courts, aux formats diversifiés. Pensé du point de vue de ses lecteurs, ce nouveau magazine offre une lecture plus dynamique avec davantage d'accroches visuelles et d'entrées de lecture: interviews, témoignages, citations, chiffres, dessins, pictogrammes, renvois sur le site internet et les réseaux sociaux de Lorient Agglomération (Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter, Youtube). La langue bretonne se déploie dans le magazine avec l'édition du Président traduit en breton, un article en breton dans la double page Histoire-patrimoine, et de nombreuses traductions de mots-clés français-breton à découvrir tout au long des 48 pages. En plus de la version papier du magazine, les habitants peuvent lire sa version PDF en ligne sur le site internet de Lorient Agglomération, ainsi qu'une version audio dans le but de favoriser l'accès à l'information aux mal ou non-voyants

- Une campagne de communication a été déployée sur tout le grand Ouest à l'été 2021 pour promouvoir Lorient Agglomération comme « destination randonnée », notamment auprès des habitants des métropoles de Nantes, Rennes et Brest. Construite sous la forme d'un plan séquence, cette campagne valorise la pratique de la randonnée, ainsi que l'offre de loisirs kayak, paddle mais aussi équitation présente sur le territoire— tout en illustrant sa diversité avec une prise de vue sur le littoral, en bord de Blavet et en milieu rural. Affichage, réseaux sociaux, presse spécialisée: la diversité des moyens de communication mobilisés pour cette campagne a suscité de très bons retours et conforte la place de Lorient Agglomération pour la qualité et la diversité de son offre randonnée.

Les chiffres clés de l'année écoulée

- En 2021: 1 500 000 pages vues du site internet de Lorient Agglomération, 5 400 000 vues des fiches Google My Business des établissements propriétés communautaires, 36 000 abonnés sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Twitter, Facebook, Instagram, Youtube), 5 600 000 impressions des publications sur les réseaux sociaux en 2021.
- 40 partenaires (organismes d'événements ou clubs sportifs) concourant à la vitalité du territoire et à son attractivité ont été soutenus financièrement par Lorient Agglomération en 2021 à hauteur de plus de 1,5M€.

En bref, les autres actualités de l'année écoulée

- Un tournage vidéo a été organisé pour marquer le lancement de l'élaboration du Projet de territoire. Cette émission a réuni différents «talents» comme les artistes plasticiens Kaz et Ezra, le skipper Thomas Ruyant, l'entrepreneuse Mathilde Jamier-Videoq ainsi que le groupe de rock alternatif «Silence radio». Tous ont témoigné de leur attachement au territoire de Lorient Agglomération et de leur vif intérêt pour la démarche du «Projet de territoire». Cette émission tournée à Hydrophone a ainsi permis de mieux comprendre l'ambition et les enjeux du Projet de Territoire et d'initier les premiers échanges. La phase de concertation du Projet de territoire a par ailleurs fait l'objet d'un suivi vidéo de façon à rendre visible et valoriser la multiplicité des acteurs impliqués et la diversité des modes de consultations mis en place. Une fois montée, la vidéo retraçant ces sept mois de concertation a été diffusée en Conseil communautaire au moment du vote du Projet de territoire en décembre 2021.
- Le déploiement d'un système de barrières

levantes à l'entrée des 13 déchèteries de Lorient Agglomération, couplée à l'installation simultanée de capteurs permettant d'accéder à des données collectées en temps réel a largement mobilisé l'activité 2021. Des campagnes de communication ciblées ont été déployées secteur par secteur, directement au domicile des usagers ainsi que dans l'enceinte des déchèteries. L'objectif était d'inciter les usagers à entamer au plus vite les démarches pour se doter d'un badge, convaincre de la fonctionnalité de la solution dématérialisée e-badge, accompagner ces nouveaux usages numériques et enfin convaincre du bien-fondé de ce dispositif. Affichage, radio, web, réseaux sociaux, tuto bande-dessinée, vidéo: de nombreux moyens en communication ont été mobilisés de façon à garantir une plus grande visibilité de la campagne.

- De nombreux événements sont programmés tout au long de l'année. En 2021, on pourra notamment évoquer les inaugurations de la station GNV de Caudan, des ateliers du faire soi-même à Caudan, du nouveau Club-house du golf de Val Quéven ou encore l'organisation du congrès des maires et des Présidents d'Intercommunalités du Morbihan en octobre. ●



4

Mobiliser les ressources au service des politiques publiques

- Ressources humaines 53
- Maintenance du patrimoine bâti 55
- Systèmes d'information 56
- Actes juridiques et marchés publics 58

Ressources humaines

Les ressources humaines au service du développement des compétences

Agir pour le service public communautaire, faire vivre une communauté de métiers, gérer les situations de carrière de chacun, sont les enjeux actuels des ressources humaines.



HERVÉ CHONNIER

En matière de ressources humaines, les enjeux sont :

- Enrichir le dialogue social
- Développer l'attractivité de l'établissement
- Construire une culture commune
- Garantir l'équité de traitement des agents dans les processus RH
- Organiser l'employabilité des agents tout au long de leur carrière
- Favoriser la qualité de vie au travail
- Déployer une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
- Moderniser la gestion des ressources humaines
- Garantir l'égalité entre les femmes et les hommes
- Piloter la masse salariale.

Les principales actualités en 2021

• L'année 2021 a permis de finaliser la mise en œuvre des 1607 heures annuelles de travail, imposés par la loi de transformation de la fonction publique à partir du 1^{er} janvier 2022. Suite à l'état des lieux effectué dans les différentes directions en 2020, une réflexion a été menée en 2021 au sein de groupes de travail

composés de représentants des organisations syndicales, de représentants d'agents et de directeurs représentatifs des différents métiers exercés au sein de l'Établissement. Les grandes lignes du règlement général du temps de travail ont été définies à ces occasions. Après concertation avec les représentants des organisations syndicales, un accord cadre, validant ces grandes lignes a reçu l'approbation du conseil communautaire le 29 juin 2021. La seconde phase sur le dernier trimestre 2021 a consisté à rédiger l'ensemble des règlements détaillés : règlement général, règlement des horaires variables et règlements spécifiques adaptés à chaque direction travaillant en horaires fixes. De nombreuses réunions de travail ont été organisées entre la direction des ressources humaines, les directeurs, les agents et les représentants des organisations syndicales pour finaliser l'ensemble de ces règlements adoptés en comité technique le 10 décembre 2021.

• Les agents de Lorient Agglomération font régulièrement l'objet d'agressions verbales ou physiques au sein des déchèteries du territoire. Ces violences doivent être combattues et en lien avec le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, l'établissement a engagé

un ambitieux travail de prévention. L'accompagnement par un cabinet spécialiste du domaine a permis l'organisation de groupes d'échanges avec les agents, l'encadrement et les acteurs internes de la prévention des risques professionnels. Un plan d'action a été initié : accompagnement des dépôts de plainte des agents, mise à disposition d'un psychologue, développement de moyens techniques comme la vidéosurveillance des sites et mesures de formation des agents pour les aider à mieux gérer ces situations traumatisantes.

- En 2021, la Direction des Ressources Humaines a poursuivi le déploiement de son système d'information avec la mise en place d'un logiciel de pilotage de la masse salariale. En prévision de l'adoption d'un nouveau règlement du temps de travail au 1^{er} janvier 2022, l'Établissement s'est doté d'un outil de gestion des temps et la direction des Ressources Humaines a travaillé au paramétrage de la solution avec l'éditeur. L'outil sera déployé en 2022 dans les directions.

Lorient Agglomération a notamment acquis un logiciel de gestion des compétences qui propose différents modules autour du recrutement, de la formation, des entretiens d'évaluation et plus globalement autour de la Gestion Prévisionnelle, des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC). En 2021, deux modules ont été déployés complètement ou partiellement : la gestion administrative de la carrière des agents et le recrutement.



NICOLAS SAINT-MAUR

En bref, les autres actualités de l'année écoulée

• En 2021, l'épidémie de Covid 19 a continué à mobiliser fortement l'activité de la mission prévention et conditions de travail de la direction des Ressources Humaines. Tout au

long de l'année 2021, une cellule spécifique de gestion s'est réunie pour adapter la stratégie de l'Établissement face à l'épidémie et déployer les actions essentielles à la continuité des activités : gestion des protocoles de sécurité, télétravail, fourniture des protections nécessaires au travail des agents en sécurité.

• Un cycle de formation a été proposé à l'ensemble des managers de l'Établissement afin de construire un socle sur lequel bâtir des pratiques managériales communes. Les

groupes étaient constitués d'agents de tous grades, toutes filières confondues. Les agents ont fortement apprécié cette expérience qui aura facilité la compréhension des missions et des contraintes quotidiennes des uns et des autres. L'autre grand axe du plan de formation a été de développer l'expertise métier des agents. À ce titre l'Établissement a investi pour moderniser ses outils, notamment en logiciels. Les agents ont été formés en conséquence. ●

Les chiffres clés de l'année écoulée

• Au 31 décembre 2021, Lorient Agglomération dispose de 648 postes permanents. Les directions gestion valorisation des déchets et eau et assainissement sont celles qui comptent le plus d'effectif avec respectivement 164 et 139 emplois.

• En 2021, 365 agents (295 en 2020) ont été formés à hauteur de 1198 jours de formations (855 en 2020). 264 heures de formation ont été financées au titre du compte personnel de formation (CPF) au cours de l'année 2021. Par ailleurs, 21 agents ont bénéficié d'une préparation aux concours et examens (35 agents en 2020).

• La direction des ressources humaines accompagne les agents de Lorient Agglomération dans leurs projets de mobilité professionnelle. En 2021, 15 agents ont bénéficié de conseils sur la rédaction de CV, de lettre de motivation, sur la préparation d'entretiens de motivation ou sur la définition d'un projet de professionnel.

• Les offres d'emplois sont systématiquement publiées en interne. Les candidatures internes sont étudiées prioritairement. Sur les 68 recrutements réalisés dans l'année, 13 agents de Lorient Agglomération ont bénéficié d'une mobilité interne, soit plus de 19%.

• Le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) s'est réuni à 3 reprises en séances ordinaires. Par ailleurs, 2 séances extraordinaires ont été organisées pour traiter spécifiquement des questions relatives à la crise sanitaire. En outre, le CHSCT a procédé à 3 visites sur le terrain pour apprécier les conditions de travail des agents de l'établissement.

648 postes inscrits
au tableau des effectifs
fin 2021



NICOLAS SAINTMAUR



LORIENT AGGLOMERATION

Maintenance du patrimoine

Entretenir et optimiser le patrimoine bâti et la flotte de véhicules

Pour accompagner le projet de territoire et optimiser la gestion des actifs immobiliers, l'établissement a mis en œuvre fin 2021 une démarche d'élaboration d'un schéma directeur immobilier.

En matière de maintenance du patrimoine, les enjeux sont :

- Assurer la maintenance et l'entretien, optimiser l'exploitation et poursuivre la politique d'accessibilité du patrimoine communautaire composé de 300 bâtiments, pour une surface de plus de 280 000 m². Celui-ci se répartit sur les 25 communes du territoire, est très diversifié et correspond aux multiples activités et politiques publiques proposées :

- Un patrimoine industriel (stations d'épuration, ouvrages de production d'eau potable, sites de traitement des déchets, ateliers et dépôts de bus...);

- Un patrimoine architectural remarquable (Haras national d'Hennebont, Lorient La Base, Cité de la Voile Éric Tabarly, Maison de l'Agglomération...);

- Un patrimoine adapté aux différentes politiques publiques (Parc des expositions, centres des services de secours, patinoire, golfs, musées, locaux commerciaux...).

Les principales actualités en 2021

- La réhabilitation de la chaufferie de la capitainerie de Kernevel : pour assurer la continuité de service, le remplacement de l'installation d'origine par deux nouvelles chaudières en cascade a été effectué. De meilleures performances (rendement, monitoring et gestion technique à distance) et des économies (environ 4 000 € par an) sont attendues. Cette opération délicate a été réalisée dans des délais contraints entre la fin de saison estivale et le retour du froid et a nécessité l'ouverture du toit pour accéder aux combles.
- De nouvelles réalisations ont été livrées en 2021 : nouveau parcours muséal au Haras d'Hennebont, nouvel office de tourisme de Lorient, extension des locaux du service d'entretien du patrimoine naturel, aménagement des bureaux pour redéployer l'accueil et le service administratif de la direction de l'eau et de l'assainissement. Le chantier de construction de la déchèterie de Guidel a démarré en mai, ainsi que les études pour la réhabilitation thermique



du bâtiment CREA au parc de Soye à Plœumeur ou celles de la boutique transports à Lorient.

En bref, les autres actualités de l'année écoulée

- Parmi les opérations de maintenance réalisées en 2021, on retiendra entre autres la réhabilitation des éclairages extérieurs des dépôts de bus, d'une quinzaine de portes de 3 mètres de haut au Parc des expositions, d'un important linéaire de chêneaux à l'usine Adaoz ou de l'étanchéité de plusieurs toitures-terrasse des usines d'eau potable. La résidence de Kerguelen Sports Océan a vu la création de chambres pour personnes à mobilité réduite et la réfection de sa centrale incendie. Des bornes de recharge ont été déployées pour des véhicules électriques et les panneaux solaires des postes de secours ont été remplacés. Plusieurs sites ont bénéficié de gros entretiens de façades et de toitures (manoir et gîtes du Lain à Gestel, maison de l'eau à Cléguer, parc du Bunz à Inzinzac-Lochrist, sanitaires du Ter...) et les postes de relevage (assainissement) à Port Louis et Bois du château ont été ravalés avec une création de grappeurs.

- 213 véhicules sont mis au service des directions : 171 véhicules légers (dont 92 véhicules utilitaires) et 42 poids lourds et bennes à ordures ménagères. De plus, les délégataires de service public (CTRL, Sellor et MAPL) bénéficient de la mise à disposition de 43 véhicules légers par Lorient Agglomération (hors bus). 14 véhicules de plus de 10 ans ont été vendus en 2021, 15 contrats de location ont été renouvelés et 11 véhicules ont été acquis dont 3 poids lourds pour la collecte. L'utilisation de véhicules toujours plus performants en termes de diminution de consommation de carburants et d'émission de polluants reste une préoccupation permanente. En 2021, quatre nouveaux véhicules à motorisation électrique ont porté ainsi à 29 le nombre total de véhicules électriques. Une étude diagnostic a montré l'intérêt de faire évoluer les motorisations diesel des engins de collecte des ordures ménagères vers des motorisations au gaz (GNV) et deux premières commandes de camions-bennes GNV ont été passées dès l'été 2021. Le nombre de 2 roues mis à disposition des agents reste inchangé avec 9 vélos classiques, 10 vélos à assistance électrique, et 4 scooters dont 1 électrique. ●

Systèmes d'information

Mettre en réseau l'information pour gérer, partager et aider à la décision

La mise en réseaux des systèmes d'information, le développement d'outil collaboratif, la mise en ligne d'applications métiers, contribuent à accompagner la transition numérique à l'œuvre au sein de l'institution.



Lorient Agglomération labellisée "Territoire Innovant" dans le cadre du projet des déchèteries connectées

En matière de systèmes d'information, le rôle de Lorient Agglomération consiste à :

- Assurer le fonctionnement, la sécurité, la maintenance, la gestion, l'évolution des équipements du système d'information de Lorient Agglomération. Il s'agit notamment d'accompagner les agents de l'Agglomération, des communes et des partenaires à l'usage des outils numériques.
- D'assurer le suivi des actions inscrites dans le Schéma Territorial Numérique pour le développement de la politique numérique et pour les projets, sur un Schéma Directeur des Systèmes d'Information pour la transition numérique de l'établissement.
- D'être au service des communes et partenaires avec la mutualisation des équipements, des logiciels et des compétences par convention afin de partager les infrastructures déployées et les bonnes pratiques.
- Assurer la mise en place des infrastructures numériques de télécommunication comme le réseau privé de fibres optiques ou le réseau d'objets connectés et suivre le développement des infrastructures numériques des opérateurs fixes ou mobiles.

Les principales actualités en 2021

- La mise en place d'un nouveau logiciel d'instruction des droits des sols, d'un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme et le changement du logiciel du Système d'Information Géographique de façon à être opérationnel au 1^{er} janvier 2022 et ainsi permettre aux usagers de déposer en ligne leurs permis de construire (par exemple) conformément à la nouvelle réglementation.
- La mise en place d'un réseau d'objets connectés - dans le cadre du projet relatif aux « déchèteries connectées » - ainsi que d'une plateforme de données pour gérer l'accès aux déchèteries



LORIENT AGGLOMÉRATION

avec son smartphone (ou une carte), mais également permettant d'informer l'utilisateur sur la fréquentation de chaque déchèterie.

- La réalisation d'un "escape game" sur le thème de l'inclusion numérique. Lorient Agglomération labellisé Territoire d'Ambition pour un Numérique Inclusif s'est doté de cet outil en collaboration avec l'association Défis et une entreprise locale. Des personnels de Défis pourront ainsi sensibiliser sur l'inclusion, le numérique responsable, les équipements numériques reconditionnés... en organisant des événements avec ce jeu.
- Le développement d'outils numériques pour assurer la continuité des missions pendant la pandémie : 550 agents peuvent télétravailler simultanément (agents de l'agglomération, de communes ou de partenaires) via un réseau sécurisé. De nouveaux outils, équipements de visioconférences ont été mis en place et une plateforme d'outils collaboratifs open source a été développée pour les utilisateurs en interne ou en externe (partages de fichiers, sondages, constructions collaboratives de documents...).
- La fourniture et mise en place d'équipements

informatiques, téléphoniques et d'impressions connectés pour deux centres de vaccinations permanents à Lorient La Base et Caudan ainsi que la fourniture d'équipements informatiques, d'impressions et l'installation de centres de vaccination temporaires à Port-Louis, Lanester et Lorient (Bois du château).

En bref, les autres actualités de l'année écoulée

- La mise en place d'un parcours cybersécurité dans le cadre du plan de relance.
- Le développement d'outils nomades pour faciliter le travail des agents sur le terrain.
- La réalisation d'une carte d'indice de fragilité numérique du territoire dans le cadre de sa

démarche d'inclusion numérique.

- L'Agglomération a été labellisée « Territoire Innovant » pour son projet de déchèteries connectées.
- L'Agglomération s'est dotée d'une nouvelle suite logicielle de gestion des ressources humaines (compétence, évaluation, formation...).
- Des projets de territoires intelligents ont été lancés avec les communes de Lorient, Plœmeur et Quéven. Les thématiques portent sur l'éclairage public, la gestion des compteurs d'eau ou électriques des établissements publics.
- Un projet de création d'un data-center décarboné est à l'étude. Il serait mutualisé entre Lorient Agglomération et le Groupement Hospitalier de Bretagne Sud. ●

Les chiffres clés de l'année écoulée

- Le patrimoine de Lorient Agglomération compte près de 800 postes informatiques, 250 serveurs virtuels, 2 datacenters, 400 smartphones et une centaine d'interconnexions de sites publics.



FANCH GAUVÉL

Actes juridiques et marchés publics

L'expertise juridique au service des intérêts de l'Agglomération

L'Agglomération assure une mission d'assistance, de conseil et de veille pour permettre la mise en œuvre optimisée et sécurisée des projets communautaires.



LORIENT AGGLOMÉRATION

En matière d'actes juridiques et marchés publics, le rôle de Lorient Agglomération consiste à :

- Conseiller et assister les services dans le choix des montages juridiques nécessaires à la mise en œuvre des projets communautaires. Il s'agit notamment de gérer les contrats d'assurance et les sinistres de l'agglomération et des syndicats mixtes du SCOT et du Haras et d'accompagner les directions dans les situations précontentieuses et gérer, le cas échéant, les contentieux en lien avec les conseils désignés.
- Rédiger et assurer la passation des procédures de marchés publics et des procédures de délégations de services publics de l'Agglomération et des syndicats mixtes du SCOT et du Haras. L'Agglomération s'est dotée d'une mission achat chargée d'élaborer et de porter une stratégie conforme aux objectifs du projet de territoire.
- Assurer la gestion des archives communautaires (collecte, classement, conservation, communication) sous le contrôle scientifique et technique des archives départementales. Lorient Agglomération propose également une bibliothèque d'ouvrages et de la documentation et réalise ainsi des produits documentaires à destination des agents (panorama de presse et bulletin documentaire).
- Organiser et suivre les différentes instances de l'Agglomération (Bureau, commissions, confé-

rence des Maires, Conseil communautaire) ainsi que des syndicats mixtes du Haras et du SCOT. Lorient Agglomération effectue également un contrôle interne de légalité des principaux actes de l'Agglomération.

Les principales actualités en 2021

- Le projet "politique achats" doit permettre de définir des orientations et principes directeurs en matière d'organisation et de fonctionnement des achats de l'Agglomération pour la période 2022-2026. Il s'agit de formaliser des stratégies d'achats et plans actions associées pour les segments/thématiques identifiés comme prioritaires et de diffuser un discours structuré auprès des organisations professionnelles et consulaires en matière d'achat public.
- La structuration d'une nouvelle filière hydrogène entraîne le montage de procédures juridiques et de marchés globaux de performance pour la réalisation de stations d'avitaillement et l'achat d'un navire. Plusieurs concours de maîtrise d'œuvre ont été publiés pour la réalisation d'une nouvelle halle équestre aux Haras et un nouveau bâtiment dédié à la course au large sur le site de la Base.
- Parmi les dossiers de conseil juridique, une nouvelle procédure a été élaborée concernant les demandes et attributions de subventions. Un

travail a également été mené sur le périmètre des délégations de signature dans l'objectif de simplifier et d'alléger les circuits de validation. Enfin, des consignes élaborées à l'attention des élus communautaires afin de prévenir les situations de conflit d'intérêts.

- Lorient Agglomération a mené une étude sur la sinistralité automobile de l'Agglomération qui a abouti à la mise en place d'un PPRR (Plan de prévention des risques routiers). Pour réduire les risques identifiés, des opérations de communication sont menées. Des formations de « Sensibilisation des conducteurs aux risques routiers » seront réalisées en 2022 et 2023.
- Le fonctionnement des instances de l'Agglomération et des syndicats mixtes du SCOT et du Haras a cette année encore été impacté par la crise sanitaire avec le développement du recours à la visioconférence pour les réunions et la nécessité, s'agissant du Conseil communautaire, de réunir l'assemblée hors les murs pour respecter les consignes sanitaires. ●

Les chiffres clés de l'année écoulée

- **12 procédures contentieuses en cours d'instruction auprès des juridictions, 7 nouvelles requêtes enregistrées en 2021.**
- **29 versements d'archives ont été enregistrés pour un total de 74,15 ml, 1212,14 ml d'archives étaient ainsi conservés fin 2021.**
- **7 réunions du Conseil communautaire ont eu lieu ainsi que 14 réunions du Bureau, 10 réunions de la conférence des maires. 225 délibérations ont été prises par le Conseil et 149 par le Bureau, sur délégation.**
- **156 marchés publics ont été notifiés pour un montant maximum attribué de 54,25 M€ HT. 98 modifications contractuelles et 4 protocoles transactionnels ont également été formalisés.**

5

Rapport financier 2021

● L'exécution du budget 2021	61
● Les principales ressources de l'Agglomération	63
● Les dépenses	65
● La dette	67

L'exécution du budget 2021

Les budgets publics sont composés d'opérations réelles, qui se matérialisent par un décaissement, et d'opérations d'ordre, constituées d'écritures comptables internes à la collectivité (dotations aux amortissements, autofinancement...).

Sur l'exercice 2021, les dépenses réelles, tous budgets confondus, de Lorient Agglomération s'élèvent à près de 263 millions d'euros et les recettes réelles à plus de 291 millions d'euros. Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 84,6 millions d'euros, tous budgets confondus.

Ces investissements concourent à la réalisation des projets structurants de Lorient Agglomération tels que le port de pêche de Keroman, la gare, le programme local de l'habitat, la mise en œuvre de la transition énergétique du parc de bus, la BSM, les réseaux d'eau et d'assainissement collectif.

BUDGETS DE LORIENT AGGLOMÉRATION

Budget principal

8 budgets annexes:

- des ports de plaisance,
- des parcs d'activités économiques,
- des transports urbains,
- de l'eau,
- de l'assainissement collectif,
- de l'assainissement non-collectif,
- du quartier gare,
- énergie (avec autonomie financière)

Les grands équilibres et chiffres-clefs du budget principal

En 2021, l'épargne brute s'élève à 30,6 M€, contre 28,6 M€ au CA 2020. L'épargne nette est de 19,1 M€ en 2021 contre 17,4 M€ en 2020.

S'agissant des recettes réelles de fonctionnement, le poste des « dotations et subventions » augmente de 4,3 % en 2021 (+ 1,1 M€), principalement sous l'effet de la hausse des compensations fiscales de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), du fait de la diminution des impôts de production, qui est compensée à Lorient Agglomération. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) enregistre une baisse de 195 k€. Parallèlement, les recettes de fiscalité augmentent légèrement (+ 1,7 %, + 1,7 M€ sur le chapitre budgétaire « impôts et taxes »). Les taux des taxes de foncier bâti (FB), de foncier non bâti (FNB) et de CFE sont restés stables en 2021 (pas d'augmentation depuis

2012 : les changements observés sur ceux-ci sont la résultante de la convergence des taux engagée suite à la fusion de 2014 entre les deux anciennes communautés de Lorient Agglomération et la communauté de communes de Plouay).

Dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales, l'EPCI perçoit à compter de 2021 une fraction de TVA en remplacement du produit issu de la TH sur les résidences principales. Lorient Agglomération n'a plus de pouvoir de taux sur cette recette qui évolue à présent selon la dynamique nationale de la TVA. Elle perçoit la TH sur les résidences secondaires (2,6 M€ en 2021).

Les impôts économiques connaissent une diminution de 2,6 M€ en 2021 du fait de la baisse sur les impôts de production actée par la loi de finances pour 2021 (- 1,7 M€ sur la CFE). Les

impôts ménages (dont la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - TEOM) observent une hausse de 3,7 M€, en lien avec la réforme de la TH et du transfert des compensations dans les recettes de fiscalité. La taxe de séjour observe une hausse de 540 k€ en lien avec la reprise COVID.

Les autres recettes de gestion courante (dont les produits des services, du domaine et ventes ainsi que les autres produits de gestion courante) connaissent une hausse de 10,6 % et retrouvent un niveau d'avant crise COVID-19. Au total, l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement augmentent de 3,7 %.

Les dépenses réelles de fonctionnement observent une augmentation de 2,8 % en 2021 (+ 3 M€), dont + 3,1 % au titre des dépenses de gestion courante (charges de personnel et autres charges d'exploitation). ●

Les ratios

		CA 2021 Budgets consolidés	CA 2021 Budget principal
	Population Insee	209 306	209 360
Ratio 1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	845 €	522 €
Ratio 2	Produit des impositions directes / population	245 €	245 €
Ratio 3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1095 €	669 €
Ratio 4	Dépenses d'équipement brut / population	200 €	100 €
Ratio 5	Encours de dette / population	950 €	672 €
Ratio 6	DGF / population	74 €	74 €
Ratio 7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	19 %	24 %
Ratio 9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de dette / recettes réelles de fonctionnement	86 %	89 %
Ratio 10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	18 %	15 %
Ratio 11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	87 %	100 %

Les chiffres relatifs à la dette (ratios 5,9 et 11) sont pris en compte pour leurs montants budgétaires (hors retraitements). S'agissant des budgets consolidés, les montants sont pris globalement (hors retraitements des flux entre budgets).

	Lorient Agglomération	Moyenne de la catégorie
Potentiel fiscal par habitant	333,29 €	414,61 €

Les principales ressources de l'Agglomération

Les ressources de l'agglomération sont issues à 39 % de la fiscalité locale (ménages et entreprises), à 33 % de produits perçus auprès des usagers (dont TEOM et redevance assainissement) et à 13 % de dotations et participations extérieures, le reste étant notamment représenté par le recours à l'emprunt (9 %).

Détail des ressources 2021	Millions d'euros
Dotations de l'État	21,1
Contribution économique territoriale	32,7
Versement Mobilité (y/c compensation)	27,6
TEOM	24,2
Taxes d'habitation et foncières	34,8
Redevances assainissement	15,4
Subventions et participations	7,4
Attribution de compensation	1,6
Recettes d'exploitation	45,0
Autres ressources fiscales (TASCOM, IFER, taxe de séjour)	5,6
Autres recettes de fonctionnement	7,3
Subventions et participations (y/c remboursements de travaux)	5,5
TVA et FCTVA	1,6
Emprunt (hors revolving, y/c emprunt relais)	23,9
Autres recettes d'investissement	5,5
Total	259,3

Dans le cadre de la fusion de la communauté d'agglomération du Pays de Lorient et de la communauté de communes de la Région de Plouay du Scorff au Blavet au 1^{er} janvier 2014, un dispositif de convergence des taux a été enclenché pour les taxes foncières (foncier bâti et foncier non bâti) et la CFE¹. Ainsi, deux taux différents coexistent pour chacun de ses trois impôts sur les territoires des anciens EPCI. Ces périodes de convergence aboutiront en 2025 pour la CFE et en 2026 pour chacune des taxes foncières (foncier bâti et foncier non bâti).

La fiscalité économique

En 2021, le produit de la contribution économique territoriale (CFE+CVAE²) s'est élevé à près de 32,7 M€, rôles supplémentaires/complémentaires et compensations fiscales inclus. Par ailleurs, l'agglomération a perçu 5,6 M€ au titre de l'impôt forfaitaire sur les entreprises en réseaux, de la taxe sur les surfaces commerciales

et de la taxe de séjour.

Le produit du versement mobilité (y compris les compensations) s'est élevé à 27,6 M€ en 2021. Versé par les entreprises de plus de onze salariés, il est affecté au budget annexe des transports urbains. Son taux reste inchangé à 1,8 %.

Les taxes ménages

Le produit des impôts ménages s'élève à 34,8 M€, dont la part majoritaire correspond la fraction de TVA (30,6 M€), venue en remplacement du produit de taxe d'habitation sur les résidences principales.

La TEOM

Le produit perçu pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, destiné à financer le service de collecte des déchets ménagers, est de 24,2 M€ en 2021.

Deux zones de perception coexistent sur le territoire communautaire. Caudan, au vu de l'implantation de l'essentiel des processus

d'élimination des déchets ménagers sur son territoire, constitue une zone de perception.

L'autre zone est constituée des autres communes de Lorient agglomération. En 2021, le taux de TEOM y est de 9,54 %. A titre de comparaison, le taux moyen national de TEOM était de 9,01 % en 2020.

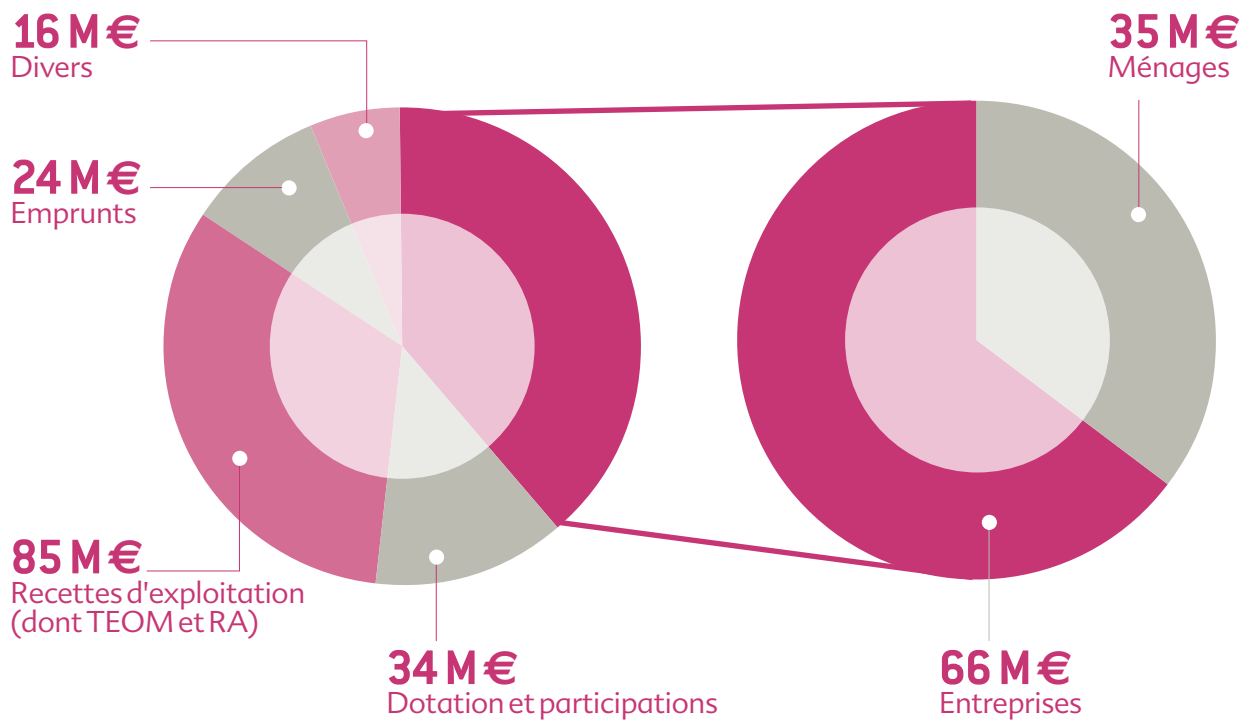
Redevance assainissement

En 2021, le montant de redevance assainissement assise sur les consommations d'eau potable, s'est élevé à 15,2 millions d'euros. ●

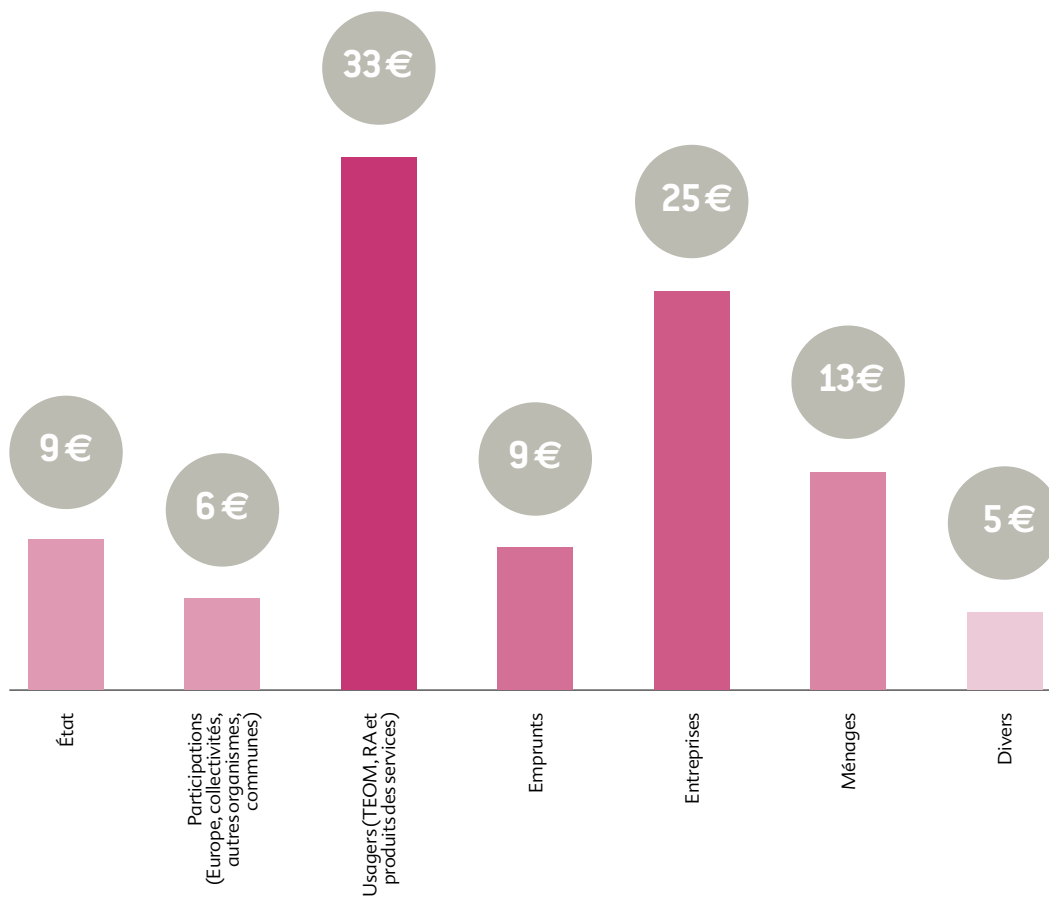
1. Cotisation Foncière Économique

2. Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Les principales recettes en 2021 (259 M€ - tous budgets)

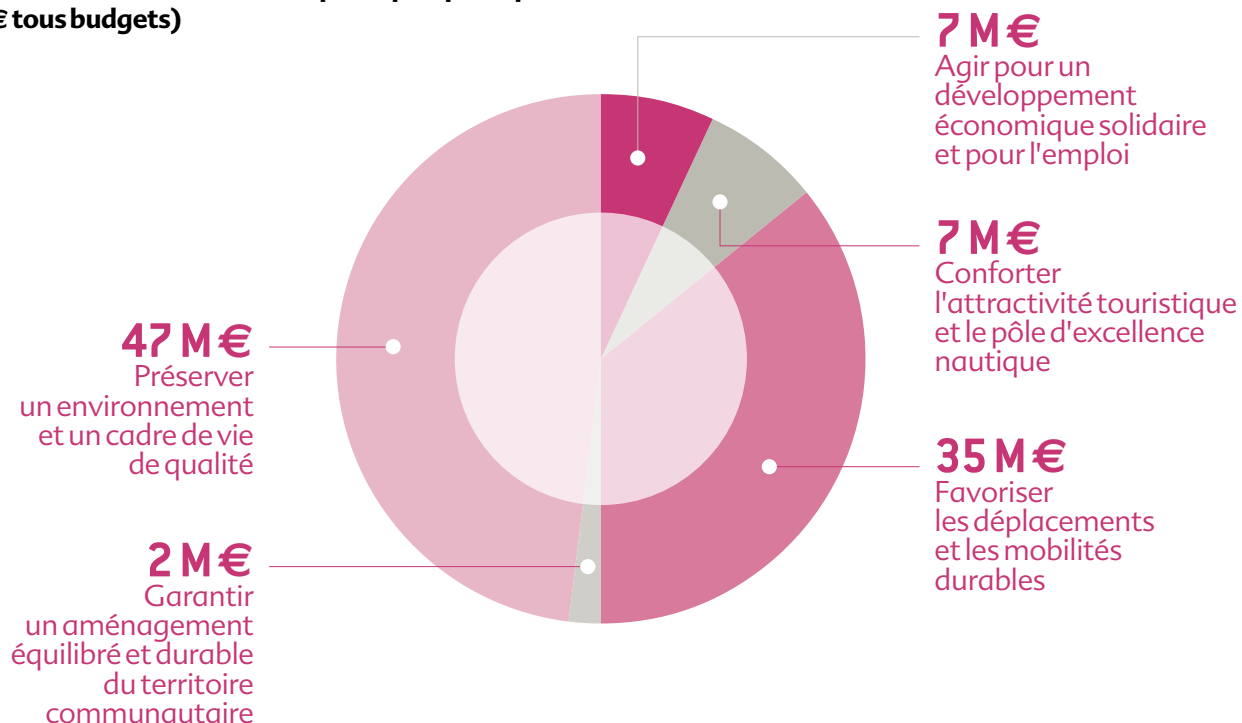


En 2021, pour 100 € de recettes, Lorient Agglomération a perçu :

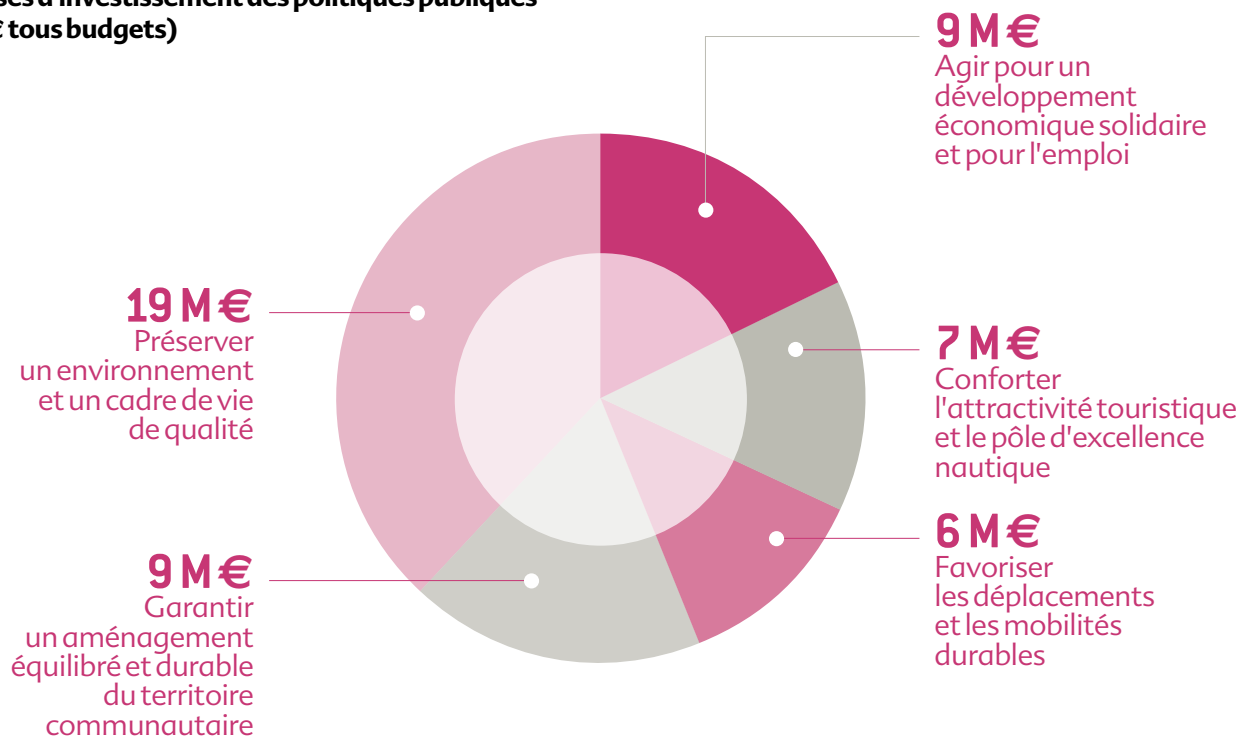


Les dépenses

Dépenses de fonctionnement des politiques publiques (97 M€ tous budgets)



Dépenses d'investissement des politiques publiques (51 M€ tous budgets)



Nota bene: Les dépenses de fonctionnement sont présentées par « grandes politiques publiques », intitulées « missions ». Cette présentation, facultative, adoptée par Lorient Agglomération, favorise la lecture des documents budgétaires. La mission 6 étant une mission de « moyens », non une mission « opérationnelle », ses dépenses ne sont pas intégrées dans ce graphique.

Dépenses d'équipement 2020 (pour 100€) tous budgets



Nota : Les dépenses d'équipement relatives à l'administration générale qui concourt à la mise en œuvre des politiques publiques mentionnées dans le schéma ci-dessus sont réparties au prorata de ces dépenses. Les travaux en régie et opérations sous mandat sont inclus.

* Énergie : Lorient Agglomération développe depuis 2019 une activité de production et de distribution d'énergie électrique et gazière. Cette activité est constitutive d'un service public industriel et commercial et a donné lieu, en 2019, à la création d'une régie à autonomie financière et d'un budget annexe à autonomie financière.

Mission 6 : mobiliser les ressources au service des politiques publiques

La mission 6 regroupe l'ensemble des moyens supports de l'Agglomération qui concourent à la réalisation des autres politiques publiques ainsi que l'ensemble des opérations comptables internes (122 M€ en dépenses de fonctionnement, 52 M€ en dépenses d'investissement et 121 M€ en recettes de fonctionnement, 98 M€ en recettes d'investissement).

En dépenses, on retrouve notamment les crédits liés aux ressources humaines (formation, action sociale, hygiène et sécurité, personnel) pour un montant de 34,4 M€ tous budgets confondus. C'est également dans cette mission que se trouvent les dépenses liées aux opérations financières (76,8 M€ pour le fonctionnement et 49,5 M€ côté investissement). Celles-ci se décomposent principalement entre les

flux financiers avec les communes membres (13,7 M€, ce sont les attributions de compensation et la dotation de solidarité communautaire), les autres reversements de fiscalité (9,2 M€ de FNGIR¹), les opérations liées à la dette (40,9 M€ tous budgets confondus, 25,5 M€ au titre du budget principal, dont 17,4 M€ d'annuité) et aux écritures d'ordre (dotations aux amortissements des immobilisations pour 13,4 M€ au titre du budget principal, et 14,4 M€ d'écritures de stocks liées aux parcs d'activités économiques - pour les plus significatives). Les recettes de la mission 6 sont majoritairement des recettes liées à la programmation financière et budgétaire. Les produits issus de la fiscalité atteignent 72 M€, ceux issus des dotations² 17,1 M€. Les opérations liées au service de la dette s'élèvent à 36,2 M€, dont 24,4 M€ liés au budget principal. L'affectation du résultat reporté en section d'investissement (compte

1068) se monte à 15,7 M€ pour le budget principal. On retrouve aussi les attributions de compensation reçues des communes membres (2,7 M€) et des écritures d'ordre notamment au titre des amortissements d'immobilisations du budget principal (13,4 M€) et les écritures du budget des parcs d'activités économiques à hauteur de 14,4 M€.

Les crédits liés à l'informatique (maintenance, acquisitions de logiciels...), à l'archivage, à l'entretien et à la gestion du patrimoine communautaire, à la communication (promotion du territoire partenariats avec les acteurs locaux...) sont également dans cette mission. ●

1. Fonds national de garantie individuelle des ressources
2. Y compris le FCTVA.

La dette

Financement des investissements

Les investissements 2021 ont été financés par emprunt à hauteur de 18,082 M€. Cet appel à l'emprunt est réparti comme suit en fonction des budgets :

- **Budget principal** : 8,5 M€
- **Budget transports** : 0 M€
- **Budget eau** : 1,5 M€
- **Budget ports de plaisance** : 2,325 M€
- **Budget des parcs d'activités économiques** : 1,25 M€
- **Budget assainissement collectif** : 4,25 M€
- **Budget ZAC quartier de la gare** : 0,20 M€
- **Budget Énergies** : 0,057 M€

Gestion de trésorerie

Pour gérer de façon optimale sa trésorerie, Lorient agglomération a disposé en 2021 d'une ligne de trésorerie de 15 M€ auprès de la Banque

Postale, ainsi qu'une ligne de trésorerie de 1 M€ auprès de la Banque Postale, destinée au budget Énergies, géré en régie à autonomie financière. Sur la ligne de trésorerie l'Agglomération a effectué 1 tirage pour un montant total de 1 000 000 € et 2 remboursements pour un montant similaire. Sur la ligne de trésorerie destinée au budget Énergies, l'Agglomération a effectué 2 tirages pour 150 000 € et 1 remboursement pour 390 000 € concernant la ligne de trésorerie de 2020.

Annuité de dette 2021

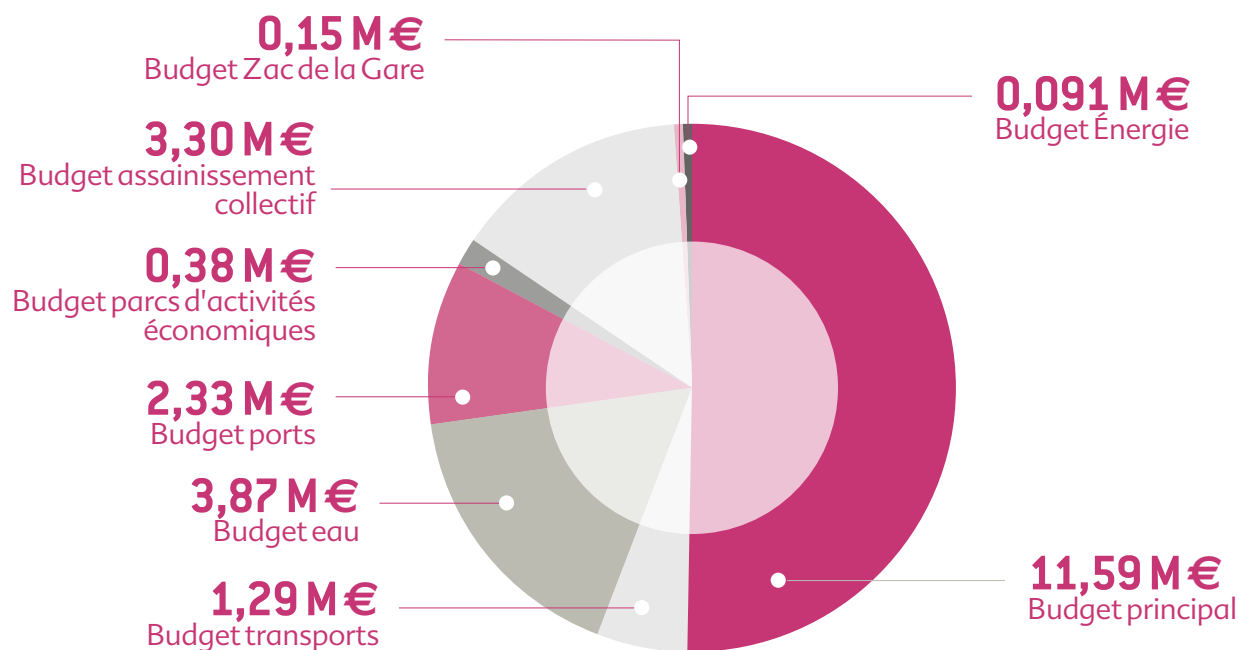
L'annuité de dette long terme s'est élevée en 2021, tous budgets confondus, à 22.851 M€, dont 19.893 M€ en capital et 2.958 M€ en intérêts (hors flux croisés entre budgets)

Dans le détail, l'annuité de la dette est de :

- **Budget Principal** : annuité de 11,59 M€ dont 10,04 M€ en capital et 1,54 M€ en intérêts

- **Budget Transports** : annuité de 1,29 M€ dont 1,16 M€ en capital et 0,13 M€ en intérêts
- **Budget Eau** : annuité de 3,87 M€ dont 3,35 M€ en capital et 0,52 M€ en intérêts
- **Budget Ports de Plaisance** : annuité de 2,33 M€ dont 2,11 M€ en capital et 0,22 M€ en intérêts
- **Budget des Parcs d'Activités Économiques** : annuité de 0,28 M€ dont 0,25 M€ en capital et 0,03 M€ en intérêts
- **Budget Assainissement collectif** : annuité de 3,30 M€ dont 2,80 M€ en capital et 0,5 M€ en intérêts
- **Budget ZAC du Quartier de la Gare** : annuité de 0,11 M€ dont 0,10 M€ en capital et 0,01 M€ en intérêts
- **Budget Énergie** : annuité de 0,091 M€ dont 0,083 M€ en capital et 0,008 M€ en intérêt.

Annuité de dette 2021 par budget



Encours de la dette

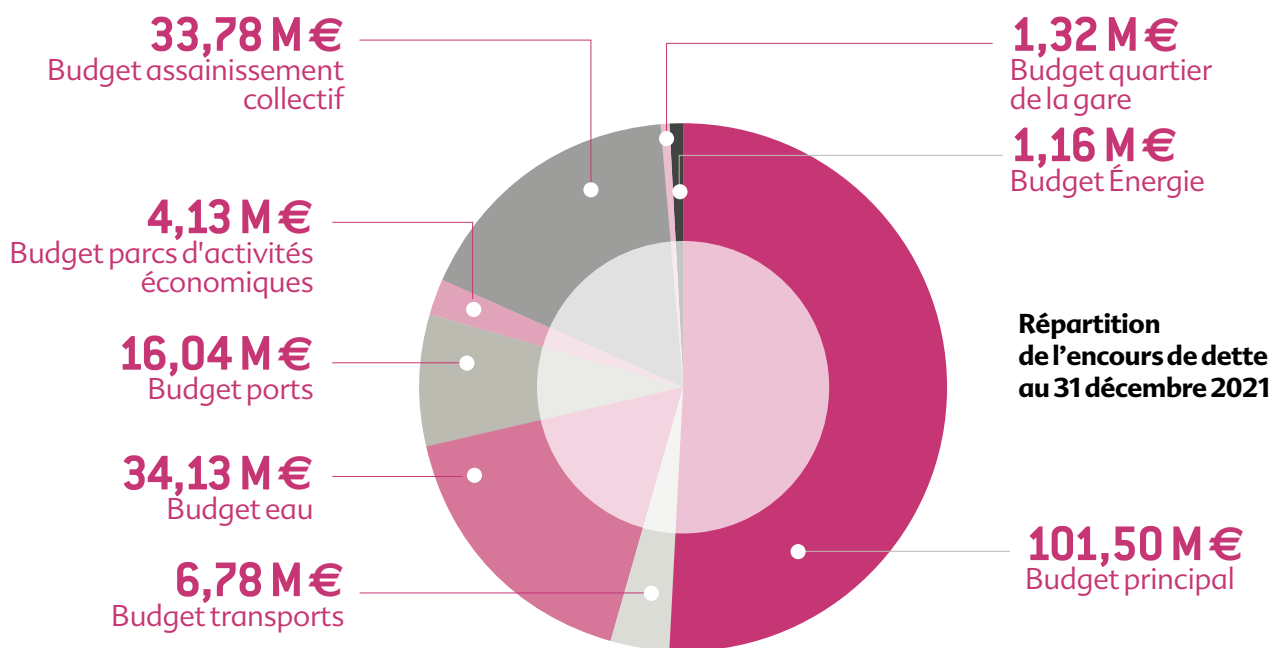
L'encours de dette global, c'est-à-dire le montant total de capital restant à rembourser au 31 décembre 2021 s'établit 198.84 M€ à se répartissant ainsi :

- **Budget principal:** 101,50 M€
- **Budget transports:** 6,78 M€
- **Budget eau:** 34,13 M€
- **Budget ports de plaisance:** 16,04 M€

- **Budget des parcs d'activités économiques:** 4,13 M€
- **Budget assainissement collectif:** 33,78 M€
- **Budget ZAC du quartier de la gare:** 1,32 M€
- **Budget énergies:** 1,16 M€

Au 31 décembre 2021, l'encours de dette est à 66 % sur du taux fixe et 33 % sur des taux variables. Cette répartition permet de sécuriser une partie de la dette tout en profitant des taux « historiquement

» bas sur les marchés pour les contrats indexés à taux variables. La dette à taux fixe comprend quelques contrats positionnés sur des barrières mais ces emprunts ne présentent pas de risques majeurs en raison de barrières protectrices et à l'absence d'effet de levier pour la majorité des contrats. Ces dernières années, Lorient Agglomération a majoritairement emprunté à taux fixe.

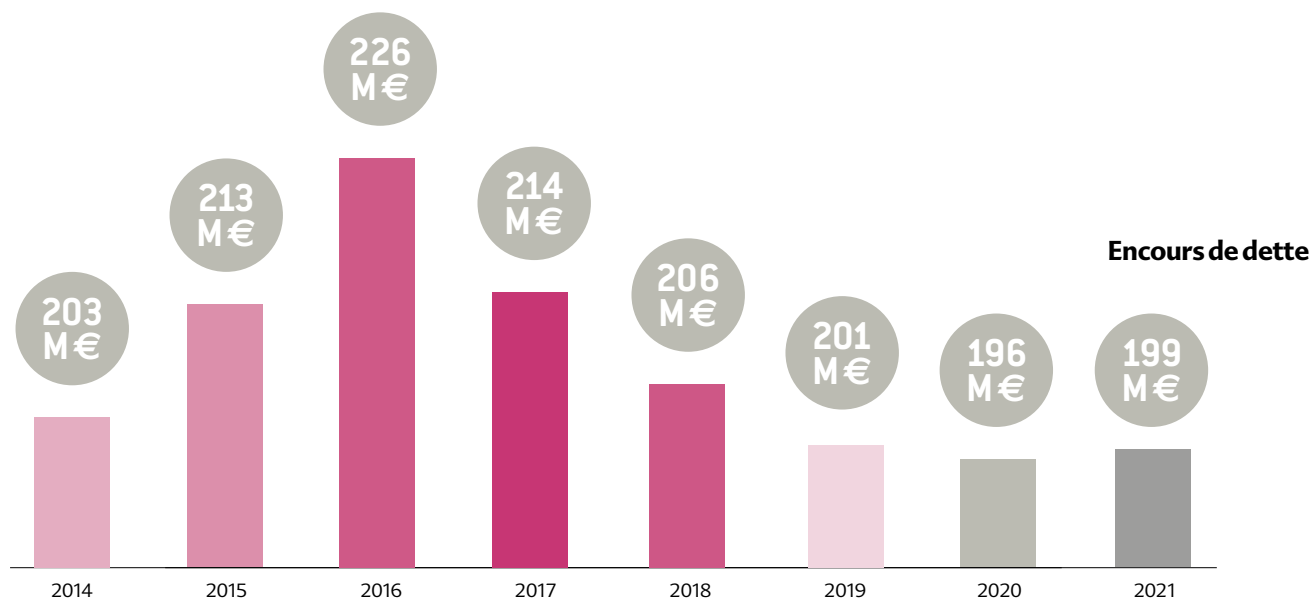


Évolution de l'encours de dette globale en M€

Pour mémoire, au 1^{er} janvier 2012 est intervenu le transfert des compétences eau et assainissement par les 19 communes membres de Cap l'Orient et par les syndicats intercommunaux ayant

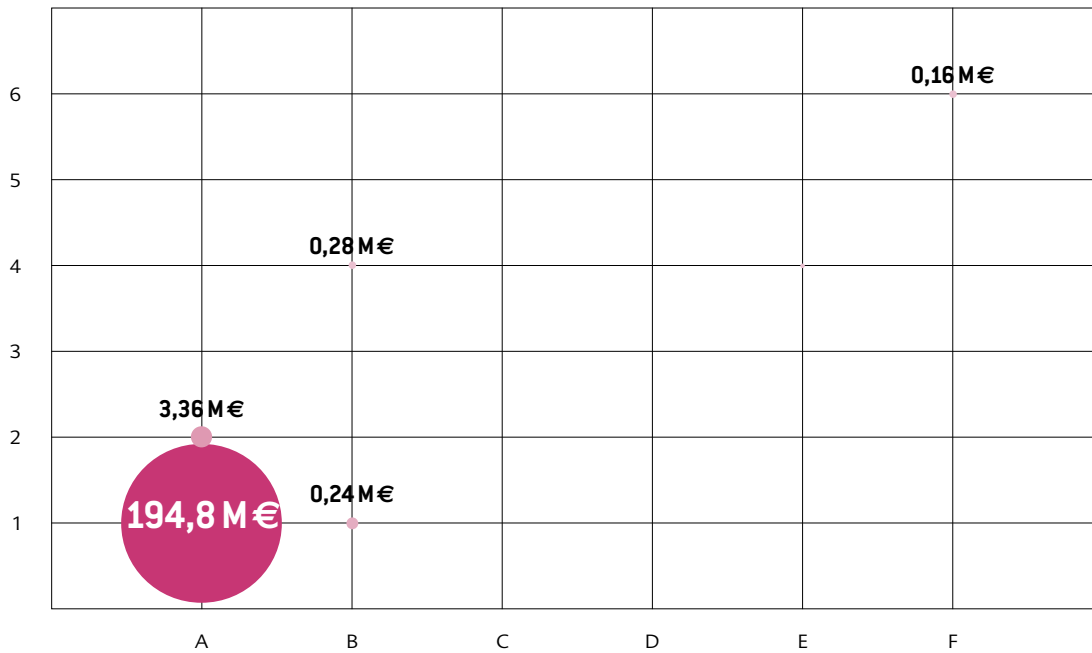
précédemment ces compétences. Le montant des emprunts transférés suite à ces prises de compétences s'établissait à 40 M€ dont 14 M€ pour le budget annexe de l'eau et 26 M€ pour le budget annexe de l'assainissement collectif. En outre, suite à la fusion au 1^{er} janvier 2014 de Lorient Agglomération et de la Communauté de

communes de la Région de Plouay du Scorff au Blavet, 6 M€ d'emprunts ont été transférés par cette dernière et 3 M€ ont été transférés par les communes membres de l'ancienne communauté de communes, soit un total de 9 M€ transférés à Lorient Agglomération au 1^{er} janvier 2014.



Répartition de l'encours de dette selon la charte de Gissler

Selon les critères de la charte Gissler, près de 98 % de l'encours de dette de Lorient Agglomération est classé A1, catégorie présentant le niveau de risque le plus faible.



Gestion active de la dette

Lorient Agglomération utilise un logiciel de gestion de la dette, Taelys, celui-ci permettant de se saisir des opportunités (refinancement, mise en concurrence, suivi des conditions financières)

pour poursuivre sa logique de stratégie annuelle de gestion de dette.

En 2021, Lorient Agglomération a poursuivi sa logique de gestion active de la dette en emprun-

tant toujours à des taux très bas et au travers d'opérations de réaménagement d'emprunts (optimisation des coûts de financement).



Infos pratiques

● LORIENT AGGLOMÉRATION

Maison de l'Agglomération
Esplanade du Péristyle
CS 20 001

56314 Lorient Cedex

Tél. 02 90 74 71 00

Numéro vert : 0 800 100 601 (tapez 1 pour le service déchets, 2 pour l'eau et l'assainissement et 3 pour l'habitat)
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (accueil et standard)

www.lorient-agglo.bzh

● ESPACE INFO HABITAT

Services habitat et urbanisme de Lorient Agglomération, ADIL et ALOEN
Esplanade du Péristyle
6 rue de l'Aiglon
56100 Lorient

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

PARTENAIRES

● AUDELOR

Agence d'urbanisme, de développement économique et Technopole du Pays de Lorient

12 avenue de la Perrière

56324 Lorient Cedex

Tél. 02 97 12 06 40

Numéro vert développement économique : 0 805 05 00 26

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30

www.audelor.com

● SEM LORIENT KEROMAN

Exploitation du port de pêche Lorient Keroman
CS 50382

56327 Lorient Cedex

Tél. 02 97 83 60 60

www.keroman.fr

● SEM XSEA

Aide à l'implantation et au développement des entreprises sur le Pays de Lorient

12 avenue de la Perrière

56324 Lorient cedex

Tél. 02 97 12 06 80

www.xsea.fr

● MISSION LOCALE RÉSEAUX POUR L'EMPLOI DU PAYS DE LORIENT

Gare de Lorient
9bis Place François Mitterrand
56100 Lorient

Tél. 02 97 21 42 05

Horaires d'ouverture : les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les mardis de 13h30 à 17h30 (fermé le matin)

www.mllorient.org

● LORIENT BRETAGNE SUD TOURISME

Siège de l'Office de tourisme du Pays de Lorient

Quai de Rohan

56100 Lorient

Tél. 02 97 847 784

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

www.lorientbretagnesudtourisme.fr

DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

● CTRL

Compagnie de transports de la région lorientaise

Gare d'Échanges

Cours de Chazelles

56100 LORIENT

Tél. 02 97 21 28 29

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

www.ctrl.fr

● SELLOR

SEM des ports de plaisance et équipements publics de loisirs du Pays de Lorient

Villa Margaret

BP 60

56260 LARMOR PLAGE

Tél. 02 97 65 43 21

www.sellor.com

● BLUE GREEN

Gestionnaire des golfs de Val Quéven et Plœmeur Océan

À Quéven : 5 Kerruisseau

56530 - Queven / 02 97 05 17 96

À Plœmeur : Saint Jude Kerham

56270 - Plœmeur / 02 97 32 81 82

<https://bluegreen.fr/Plœmeur/>

<https://bluegreen.fr/val-queven/>

● UCPA

Gestionnaire de la patinoire du Scorff à Lanester

262 rue Jean-Marie Djibaou

56600 Lanester

Tél. 02 97 81 07 83

www.patinoire-scorff.fr

● SEGEPEX

SEM de gestion du Parc des Expositions du Pays de Lorient

286 rue Rouget de Lisle

56600 Lanester

Tél. 02 97 76 88 99

www.expo-congres.com

● MAPL

Musiques d'aujourd'hui au Pays de Lorient

Lorient La Base

Hydrophone (Face A)

11 rue Honoré d'Estiennes d'Orves

56100 Lorient

Tél. 02 97 86 18 10

www.hydrophone.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LORIENT AGGLOMÉRATION

Directeur de la publication : Fabrice Loher (Président)

Coordination éditoriale : Direction de la communication

Conception graphique/maquette : dynamo+

Impression : Cloitre imprimeur

© Photos de couverture (de gauche à droite) :

Recto : H. COHONNER, N. SAINT-MAUR, H. COHONNER

Verso : N. SAINT-MAUR, F. GALIVEL, DR

Lorient Agglomération

Esplanade du Péristyle

CS 20 001

56314 LORIENT CEDEX

Tél. 02 90 74 71 00

Site Internet : www.lorient-agglo.bzh

Courriel : contact@agglo-lorient.fr

Édition : mai 2022

Imprimé sur papier PEFC (sigle anglais pour Programme de reconnaissance des certifications forestières), fabriqué à base de bois provenant de forêts gérées durablement.

www.lorient-agglo.bzh

